



2006

**Perspectives économiques
et revue financière de l'Ontario**

L'honorable Greg Sorbara
Ministre des Finances

Documents d'information

Pour de plus amples renseignements au sujet de *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2006, Documents d'information*, s'adresser au :

Ministère des Finances
95, rue Grosvenor, Queen's Park
Édifice Frost Nord, 3^e étage
Toronto (Ontario) M7A 1Z1

ou appeler (sans frais d'interurbain) au :

Centre d'information du ministère des Finances

Demandes en français et en anglais : 1 800 337-7222

Téléimprimeur (ATS) : 1 800 263-7776

Pour avoir la version électronique du document, visiter le site Web du ministère à :
www.fin.gov.on.ca

On peut se procurer des exemplaires du présent document auprès de :

Publications Ontario

880, rue Bay

Toronto (Ontario) M7A 1N8

Téléphone : 416 326-5300

Sans frais : 1 800 668-9938

Téléimprimeur (ATS) : 1 800 268-7095

Site Web : www.publications.gov.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2006

ISSN 1483-5983 (Imprimé)

ISSN 1496-2837 (PDF/HTML)

This document is available in English under the title:

2006 Ontario Economic Outlook and Fiscal Review, Background Papers



TABLE DES MATIÈRES

ANNEXE I

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET PRÉVISIONS DE REVENUS DE L'ONTARIO

SECTION I : RENFORCER L'AVANTAGE ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO	3
Plan économique de l'Ontario – Bâtir la prospérité	3
Investir dans la création d'emplois et la croissance économique.....	16
SECTION II : PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'ONTARIO	17
Évolution de la conjoncture mondiale	18
Changements dans les perspectives économiques pour 2006	21
Prix du pétrole et du gaz	23
Économie des États-Unis	24
Taux de change Canada – États-Unis	26
Exportations et importations	27
Taux d'intérêt et d'inflation	29
Croissance de l'emploi.....	32
Dépenses des ménages	33
Rôle prédominant des investissements dans la croissance	35
Comparaison des perspectives économiques avec celles des pays du G-7	37
Détails des perspectives économiques de l'Ontario	38
SECTION III : PERSPECTIVES DE REVENUS DE L'ONTARIO	39
Perspectives de revenus en 2006-2007	40
Évolution des revenus à moyen terme depuis le dépôt du budget	42
Perspectives des revenus à moyen terme	43
SECTION IV : RISQUES ÉVENTUELS POUR LES REVENUS PROVINCIAUX	44

ANNEXE II

PLAN FINANCIER ET PERSPECTIVES À MOYEN TERME DE L'ONTARIO

INTRODUCTION.....	51
SECTION I : PLAN FINANCIER ET PERSPECTIVES À MOYEN TERME DE L'ONTARIO.....	52
Éléments clés du plan financier à moyen terme.....	53
Perspectives financières à moyen terme.....	54
Perspectives de revenus à moyen terme.....	55
Perspectives de charges à moyen terme.....	55
Prudence financière.....	56
Maintien d'un rapport dette-PIB prudent.....	57
Principales modifications depuis la publication du budget de l'Ontario de 2006.....	58
Mise à jour sur la modernisation du gouvernement.....	60
SECTION II : MISE À JOUR SUR LES FINANCES DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2006-2007.....	63
Résumé financier de 2006-2007.....	63
Perspectives de charges pour 2006-2007.....	64

ANNEXE III

ÉQUITÉ POUR TOUS LES CANADIENS ET CANADIENNES

Introduction.....	69
La population de l'Ontario n'est pas traitée équitablement.....	69
Entente Canada-Ontario.....	71
Fiducies fédérales.....	73
Équité pour tous les Canadiens et Canadiennes.....	74

ANNEXE IV

HARMONISATION DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

RENDRE LE RÉGIME D'IMPOSITION DES SOCIÉTÉS PLUS COMPÉTITIF	77
Harmonisation de l'impôt sur les sociétés	79
Harmonisation de l'assiette de l'impôt sur le capital	82
Avantages pour les provinces	82

ANNEXE V

TRANSPARENCE FISCALE

TRANSPARENCE FISCALE	85
Structure du rapport	85
Portée	86
Méthode	86
IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS	87
IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS – DESCRIPTION DES CHARGES D'IMPÔTS	92
Crédits d'impôt non remboursables de l'Ontario	92
Autres crédits d'impôt de l'Ontario	93
Exonérations, déductions et reports offerts conjointement avec le gouvernement fédéral	93
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	95
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS – DESCRIPTION DES CHARGES D'IMPÔTS	98
Impôt sur les sociétés	98
TAXE DE VENTE ET TAXES À LA CONSOMMATION	99
TAXE DE VENTE ET TAXES À LA CONSOMMATION – DESCRIPTION DES CHARGES D'IMPÔTS	102
Taxe de vente au détail	102
IMPÔT FONCIER PRÉLEVÉ AUX FINS SCOLAIRES	103
IMPÔT-SANTÉ DES EMPLOYEURS	104
TAXE SUR L'ADMINISTRATION DES SUCCESSIONS	105
REDEVANCE SUR LE REVENU BRUT	105

ANNEXE VI

EMPRUNT ET GESTION DE LA DETTE

EMPRUNT À LONG TERME SUR LES MARCHÉS PUBLICS	109
DETTE	112
Composition de la dette totale	112
Gestion de la dette	113
Dette arrivant à échéance.....	113
Coût de la dette	114
Rapport dette nette-PIB.....	114
GLOSSAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉCRITS DANS L'ANNEXE VI.....	115

ANNEXE VII

DÉTAILS DES FINANCES DE L'ONTARIO

SECTION I : RISQUES POSSIBLES, INDUCTEURS DE COÛTS ET PASSIF ÉVENTUEL	119
Risques et sensibilités liés aux charges.....	119
Coûts de rémunération.....	121
Passif éventuel.....	121
SECTION II : TABLEAUX ET GRAPHIQUES FINANCIERS	124

ANNEXE VIII

TABLEAUX DES DONNÉES ÉCONOMIQUES

L'ÉCONOMIE DE L'ONTARIO

Produit intérieur brut de l'Ontario de 1992 à 2005	139
Croissance du produit intérieur brut de l'Ontario de 1992 à 2005.....	140
Certains indicateurs économiques de l'Ontario de 1992 à 2005	141
Variation annuelle de certains indicateurs économiques de l'Ontario de 1992 à 2005.....	142
Produit intérieur brut réel de l'Ontario par industrie selon les prix de base de 2002 à 2005	143
Croissance du produit intérieur brut réel de l'Ontario par industrie selon les prix de base de 2002 à 2005	144
Produit intérieur brut réel de l'Ontario pour certaines industries de fabrication selon les prix de base de 2002 à 2005.....	145
Croissance du produit intérieur brut réel de l'Ontario pour certaines industries de fabrication selon les prix de base de 2002 à 2005.....	146
Indicateurs du marché du logement de l'Ontario de 2002 à 2005.....	147
Certains indicateurs financiers de 1992 à 2005	148

COMPARAISON AVEC LES PAYS DU G-7

Croissance du produit intérieur brut réel de l'Ontario et des pays du G-7 de 1992 à 2005	149
Croissance de l'emploi en Ontario et dans les pays du G-7 de 1992 à 2005	150
Taux de chômage en Ontario et dans les pays du G-7 de 1992 à 2005	151
Taux d'inflation de l'IPC en Ontario et dans les pays du G-7 de 1992 à 2005.....	152
Taux de change, G-7, de 1992 à 2005	153

LE COMMERCE INTERNATIONAL DE L'ONTARIO

Principales marchandises exportées à l'échelle internationale par l'Ontario en 2005	154
Principales marchandises importées à l'échelle internationale par l'Ontario en 2005	155
Commerce international de l'Ontario avec les principales régions en 2005	156

LE COMMERCE INTERNATIONAL DU CANADA

Commerce international du Canada avec les principales régions en 2005.....	157
--	-----

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Certaines caractéristiques démographiques de l'Ontario de 1986 à 2006.....	158
Composantes de la croissance de la population de l'Ontario de 1996-1997 à 2005-2006.....	159

TABLEAUX DES DONNÉES ÉCONOMIQUES (SUITE)

LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE L'ONTARIO

Population active de l'Ontario de 1992 à 2005	160
Emplois en Ontario de 1992 à 2005	161
Chômage en Ontario de 1992 à 2005	162
Assurance-emploi (a.-e.) et aide sociale en Ontario de 1992 à 2005.....	163
Rémunération du travail en Ontario de 1992 à 2005	164
Emplois par profession en Ontario de 1994 à 2005.....	165
Répartition des emplois par profession en Ontario de 1994 à 2005.....	166
Situation de l'emploi en Ontario par industrie de 1996 à 2005	167
Croissance de l'emploi en Ontario par industrie de 1996 à 2005.....	169
Niveau d'emploi en Ontario, par région économique, de 1995 à 2005.....	171
Niveau d'emploi en Ontario, par industrie, par région économique, 2005	172
Régions économiques de l'Ontario.....	174

ANNEXE IX

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES

COMMENT PARTICIPER AUX CONSULTATIONS PRÉALABLES AU BUDGET DE 2007.....	177
--	-----

AVANT-PROPOS

Lorsque le gouvernement McGuinty est arrivé au pouvoir en 2003, il a hérité d'un déficit budgétaire de 5,5 milliards de dollars ainsi que de déficits considérables dans les domaines des services de santé, de l'éducation et de l'infrastructure.

Au cours des trois dernières années, grâce à une démarche prudente axée sur la discipline, le gouvernement a réalisé des progrès en vue de rétablir la santé financière de l'Ontario tout en effectuant des investissements à long terme historiques dans les services de santé, l'éducation, l'infrastructure et une économie vigoureuse.

L'économie ontarienne repose sur des assises solides. Elle a fait preuve d'une grande résilience face aux forces économiques externes négatives, qui se sont intensifiées ces dernières années. Les dépenses de consommation et les investissements des entreprises ont affiché une croissance vigoureuse au cours de la première moitié de 2006 et le taux de chômage a chuté pour s'établir en moyenne à 6,4 %, le taux le plus faible en cinq ans. Depuis octobre 2003, l'Ontario a créé 254 100 emplois nets.

Toutefois, l'économie de l'Ontario continue de subir les effets de risques et de pressions externes, particulièrement les prix élevés du pétrole, la vigueur du dollar canadien et l'affaiblissement de l'économie américaine. Ces facteurs ont fait en sorte que l'économie ontarienne affiche un taux de croissance plus faible que celui prévu dans le budget de mars 2006.

Grâce à la prudence financière dont le gouvernement a fait preuve et aux investissements qu'il a effectués depuis 2003 pour renforcer l'économie, la province est prête à faire face à ce ralentissement de la croissance économique à court terme. On prévoit que, à moyen terme, la croissance de l'économie se raffermira considérablement.

Même si les assises économiques de l'Ontario restent solides, le gouvernement est conscient de la nécessité de prendre des mesures pour stimuler l'emploi et la croissance à court terme. Misant sur les investissements actuels, le gouvernement affecte des ressources supplémentaires aux services de formation et d'emploi, accroît les dépenses d'infrastructure et adopte des mesures favorisant le commerce interprovincial et le tourisme en Ontario.

Le ralentissement de la croissance économique a aussi eu des incidences sur les perspectives financières de l'Ontario. Même si l'objectif à atteindre sur le plan du déficit en 2006-2007 reste inchangé par rapport aux projections du déficit de 1,9 milliard de dollars énoncées dans le bulletin *Finances de l'Ontario - premier trimestre* (déficit de 0,9 milliard de dollars si la réserve n'est pas nécessaire), les perspectives financières à moyen terme comprennent maintenant un déficit de 2,2 milliards de dollars en 2007-2008 (déficit de 0,7 milliard de dollars si la réserve n'est pas nécessaire) et de 1,0 milliard de dollars en 2008-2009 (excédent de 0,5 milliard de dollars si la réserve n'est pas nécessaire).

Le gouvernement reste résolu à éliminer le déficit. Par conséquent, il conservera sa démarche prudente axée sur la discipline pour gérer les finances de la province. Cette gestion l'oblige notamment à maîtriser les dépenses de programmes.

La mise en place de modalités de financement justes et équitables avec le gouvernement fédéral est aussi indispensable pour que l'Ontario puisse renforcer son avantage économique grâce à des investissements dans les services de santé, l'enseignement postsecondaire, l'infrastructure et la formation. À l'heure actuelle, la population ontarienne reçoit moins de fonds du gouvernement fédéral dans ces domaines que les Canadiennes et Canadiens d'autres provinces et des territoires. Le gouvernement de l'Ontario continuera donc d'exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il respecte ses engagements financiers et prenne des mesures supplémentaires pour traiter de façon équitable les citoyennes et citoyens de la province.

Les assises économiques de l'Ontario restent solides. Grâce à la démarche prudente axée sur la discipline adoptée par le gouvernement et aux investissements stratégiques constants dans une population instruite et hautement qualifiée, un système de soins de santé de qualité, une infrastructure moderne et fiable et des secteurs économiques clés, l'économie ontarienne continuera à prendre de la vigueur et la province restera bien placée pour gérer les défis qui surgissent et tirer parti des possibilités qui pointent à l'horizon.

ANNEXE I

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET PRÉVISIONS DE REVENUS DE L'ONTARIO

SECTION I : RENFORCER L'AVANTAGE ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO

L'économie de l'Ontario est fondamentalement vigoureuse et elle fait preuve de résilience par rapport aux facteurs conjoncturels externes défavorables. Au cours du premier semestre de 2006, la croissance économique a été soutenue par la demande intérieure ayant pour corollaire une hausse marquée des dépenses de consommation et des investissements des entreprises. Il s'est créé 254 100 emplois nets en Ontario depuis octobre 2003. Le taux de chômage a diminué et, jusqu'ici cette année, il s'est situé en moyenne à 6,4 %, soit le taux le plus faible au cours des cinq dernières années.

Cependant, les prix élevés records du pétrole, la valeur supérieure du dollar canadien et le ralentissement prévu de la croissance économique aux États-Unis, qui sont le plus important partenaire commercial de l'Ontario, ont fait que la croissance économique s'est avérée plus faible qu'on ne l'avait prévu dans le budget de mars 2006. On s'attend tout de même à une reprise de la croissance à moyen terme, et les prévisionnistes du secteur privé estiment que la croissance de l'économie de l'Ontario sera supérieure à celle de la plupart des pays membres du G-7 au cours de la période de 2006 à 2009.

Au cours des trois dernières années, le gouvernement a géré les finances de la province avec prudence tout en procédant à des investissements clés dans les soins de santé, l'éducation et l'infrastructure. Cette stratégie économique a bien préparé la province à traverser cette période temporaire de ralentissement de la croissance économique.

PLAN ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO – BÂTIR LA PROSPÉRITÉ

À l'ère de la mondialisation accrue, l'Ontario se trouve dans un contexte plus difficile, où la concurrence est plus vive que jamais. La prospérité future de la province dépend dans une large mesure de sa capacité de s'adapter, d'innover et de renforcer sans cesse son avantage concurrentiel.

L'Ontario doit une grande partie de son dynamisme à la diversité de son économie et de sa population. Le plan économique du gouvernement consiste à renforcer l'avantage économique de la province et à créer des débouchés grâce à des investissements dans l'infrastructure, l'approvisionnement en électricité, l'éducation, la recherche et l'innovation ainsi que dans les principaux secteurs économiques, tout en veillant à la compétitivité du régime fiscal et du climat d'affaires.

Une saine gestion financière constitue aussi un aspect essentiel du plan du gouvernement visant à assurer une prospérité durable. Une situation financière saine inspire confiance au secteur privé, ce qui l'encourage à investir dans la province, stimulant ainsi sa croissance économique.

Le plan économique du gouvernement met l'accent sur plusieurs éléments importants :

- renouvellement de l'infrastructure de l'Ontario;
- investissement visant à assurer un approvisionnement fiable en électricité;
- appui à la recherche et à l'innovation;
- mesures visant à assurer un haut niveau d'instruction et de compétence de la main-d'oeuvre;
- maintien d'un environnement économique compétitif;
- renforcement des régions et secteurs clés.

RENOUVELLEMENT DE L'INFRASTRUCTURE DE L'ONTARIO

Un élément essentiel du plan économique de l'Ontario réside dans le renouvellement de l'infrastructure de la province. Dans le budget de 2005, le gouvernement a présenté le plan ReNouveau Ontario, son plan quinquennal visant le renouvellement de l'infrastructure, dans le cadre duquel il investira plus de 30 milliards de dollars avec ses partenaires. De plus, dans le budget de 2006, le gouvernement a annoncé l'initiative Transports-Action, qui représente un investissement supplémentaire ponctuel de 1,2 milliard de dollars destiné à des projets touchant les transports en commun ainsi que les routes et ponts municipaux.

Les projets d'infrastructure du gouvernement, en particulier dans les transports en commun, la santé et l'éducation, amélioreront la productivité et les perspectives de croissance à long terme de l'Ontario et, pendant la période de construction, ils appuieront près d'un demi-million d'emplois sur plusieurs années.

Investissements dans l'infrastructure pour la prospérité économique

L'infrastructure publique joue un rôle crucial en ce qui concerne la création d'emplois, la prospérité économique, la qualité de vie et la prestation des services publics en Ontario. Voici les investissements du gouvernement visant à renouveler et à améliorer l'infrastructure de l'Ontario, ce qui crée un fondement solide pour la croissance :

- Plan quinquennal ReNouveau Ontario d'investissement dans l'infrastructure doté de plus de 30 milliards de dollars.
- Investissement de 1,2 milliard de dollars dans l'infrastructure de transport, y compris 838 millions de dollars en nouveau financement destiné aux transports en commun dans la région du Grand Toronto (RGT) et 400 millions de dollars en nouveau financement pour les routes et les ponts des municipalités ontariennes situées surtout à l'extérieur de la RGT, particulièrement dans les collectivités rurales et du Nord.
- Plus de 100 grands projets d'amélioration et de modernisation d'hôpitaux dans tout l'Ontario; 36 projets d'agrandissement et de réaménagement d'installations de soins de longue durée; annonce, en juin 2006, d'une affectation supplémentaire de plus de 1 milliard de dollars pour la construction d'hôpitaux.
- Plus de 3 000 projets urgents de réparation et de construction dans le secteur de l'éducation; création de 14 000 nouvelles places pour des études de cycles supérieurs dans la province d'ici 2009-2010; hausse de 23 % du nombre d'inscriptions en première année dans les écoles de médecine de l'Ontario grâce à l'inauguration de nouveaux campus et à la création de nouvelles places.
- Affectation de 3,4 milliards de dollars sur cinq ans dans le cadre du nouveau Programme des routes du Sud de l'Ontario afin d'améliorer les principaux corridors servant au transport et au commerce dans le Sud de l'Ontario grâce à 130 nouveaux kilomètres de routes et 64 nouveaux ponts et à la réparation de 1 600 kilomètres de routes et de 200 ponts.
- Affectation de 1,8 milliard de dollars à la Stratégie routière du Nord de l'Ontario afin de donner de l'expansion au réseau routier dans le Nord grâce à plus de 60 nouveaux kilomètres de routes et plus de 50 nouveaux ponts et à la réparation de 2 000 kilomètres de routes et de 200 ponts sur cinq ans.
- Transfert de plus de 1,6 milliard de dollars des revenus générés par la taxe provinciale sur l'essence pour les réseaux municipaux de transport en commun d'ici 2010 afin de renforcer les transports en commun et d'accroître le nombre de leurs usagers en Ontario.
- Jusqu'à 900 millions de dollars, en collaboration avec le gouvernement fédéral et des partenaires municipaux, dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario (FIMRSCO) afin de moderniser des éléments cruciaux de l'infrastructure locale comme les routes et les ponts ainsi que les installations d'eau et d'égouts.
- Plus de 800 millions de dollars, avec le gouvernement fédéral et d'autres partenaires, pour des améliorations de l'infrastructure aux postes frontaliers canado-américains de Windsor, Niagara, Sarnia et Sault Ste. Marie afin d'accélérer le transport des marchandises échangées avec le plus important partenaire commercial de l'Ontario.
- Accélération de divers projets d'infrastructure afin de stimuler l'activité économique immédiatement et la création d'emplois.

APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ FIABLE ET STABILITÉ DES PRIX

Un autre élément central du plan du gouvernement consiste à assurer la fiabilité de l'approvisionnement en électricité et la stabilité des prix, ce qui maintient la compétitivité de l'Ontario et bénéficie à tous les consommateurs. Le gouvernement a pris des mesures pour établir un plan de 20 ans visant à assurer un approvisionnement en énergie propre, fiable et durable pour l'avenir.

Investir dans l'infrastructure du réseau d'électricité de l'Ontario et améliorer la stabilité des prix

Il est essentiel d'investir dans l'infrastructure du réseau d'électricité de l'Ontario pour soutenir et accroître la compétitivité ainsi que la prospérité de la province. Des prix prévisibles et stables sont bénéfiques pour tous les consommateurs.

- Depuis octobre 2003, la production d'électricité a augmenté de plus de 3 000 mégawatts (MW), c'est-à-dire assez d'électricité pour alimenter environ 1,8 million de logements.
- Des projets de construction et de mise à niveau de centrales, de conservation et de gestion de la demande, en cours de réalisation, généreront 8 500 MW, soit assez d'électricité pour alimenter quelque 3,7 millions de logements au cours des cinq prochaines années.
- Des investissements d'environ 11 milliards de dollars permettront la réalisation des projets de construction et de mise à niveau de centrales. Au plus fort des activités de construction, plus de 5 000 personnes travailleront directement à ces projets, et plusieurs milliers d'autres emplois seront créés dans les usines de fabrication du matériel et de l'outillage connexes.
- Le gouvernement a pour objectif de doubler d'ici 2025 la capacité de production d'électricité de la province à partir de sources renouvelables, notamment d'éoliennes, d'installations solaires et de centrales hydroélectriques, pour la porter à 15 700 MW, ce qui fera de l'Ontario un chef de file en matière d'énergie propre.
- Le gouvernement a prévu des dépenses de plus de 2 milliards de dollars pour des programmes d'économie d'électricité qui seront mis en œuvre au cours des prochaines années. Afin d'encourager la conservation, le gouvernement va de l'avant avec l'installation de compteurs intelligents dans 800 000 logements et entreprises de l'Ontario d'ici 2007. Tous les logements et entreprises en seront dotés d'ici 2010.
- Afin de promouvoir une livraison fiable de l'électricité, Hydro One planifie l'investissement de 755 millions de dollars en 2006 et de plus de 1,2 milliard de dollars en 2007 et en 2008 afin d'entretenir, d'agrandir et de renforcer ses réseaux de transport et de distribution.
- Le gouvernement fait aussi la promotion des gains d'efficacité obtenus au moyen de la consolidation dans le secteur de la distribution de l'électricité, grâce à une exonération de deux ans de l'impôt sur les transferts d'électricité lors de la vente d'éléments d'actif à d'autres services publics d'électricité, comme il l'a annoncé le 17 octobre 2006. Les exonérations précédentes sur les transferts ont entraîné des économies attribuables aux gains d'efficacité de 10 à 30 % dans les frais de fonctionnement, d'entretien et d'administration.
- À compter du 1^{er} avril 2005, le gouvernement a établi un prix moyen de 4,5 cents le kilowatt/heure (kWh) pour l'électricité produite par les installations réglementées de l'Ontario Power Generation (OPG), qui assurent environ 40 % de la production totale d'électricité en Ontario.
- Le gouvernement a prolongé et révisé la limite transitionnelle sur les revenus pour la plupart de l'électricité produite par les autres installations de l'OPG :
 - 4,6 cents/kWh du 1^{er} mai 2006 au 30 avril 2007;
 - 4,7 cents/kWh du 1^{er} mai 2007 au 30 avril 2008;
 - 4,8 cents/kWh du 1^{er} mai 2008 au 30 avril 2009.
- Le gouvernement a également établi une grille tarifaire réglementée pour les consommateurs résidentiels et les petites entreprises. Les tarifs sont établis périodiquement par la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO). Le 11 octobre 2006, la CEO a annoncé que les tarifs de la grille diminueraient de 0,3 cent/kWh à compter du 1^{er} novembre 2006.

RECHERCHE ET INNOVATION

La main-d'oeuvre ontarienne hautement qualifiée et diversifiée, la fiscalité compétitive, les mesures d'encouragement à la recherche-développement et une excellente infrastructure sont tous des avantages qui contribuent à instaurer dans la province un climat propice à l'innovation. En fait, la moitié des activités de recherche-développement industrielle réalisées au Canada ont lieu en Ontario.

Investir dans la recherche et l'innovation

En collaboration avec les chercheurs, les universités et les entrepreneurs, le gouvernement élargit ses programmes de recherche, de commercialisation et de diffusion. À cette fin, il investit 1,7 milliard de dollars sur cinq ans jusqu'en 2009-2010, ce qui comprend les montants suivants :

- 550 millions de dollars au titre du Fonds pour la recherche en Ontario afin de soutenir l'excellence et l'infrastructure dans le domaine de la recherche.
- 160 millions de dollars pour la Stratégie de commercialisation des idées innovatrices visant à commercialiser rapidement les découvertes faites en laboratoire.
- 286 millions de dollars pour le Réseau ontarien de recherche sur le cancer et l'Institut ontarien de recherche sur le cancer.
- 100 millions de dollars pour l'Institut Perimeter pour la physique théorique et l'Institute for Quantum Computing à Waterloo afin que l'Ontario soit dans une bonne position pour tirer parti de la prochaine révolution dans le domaine de l'informatique à grande vitesse.
- 42 millions de dollars pour de nouveaux programmes de bourses afin de reconnaître et de soutenir les réalisations des chercheurs et des innovateurs de l'Ontario.
- 26 millions de dollars pour la création et l'expansion de centres de commercialisation à Hamilton et à Toronto.
- près de 4 millions de dollars pour la sensibilisation des jeunes aux sciences et à la technologie.

HAUT NIVEAU D'INSTRUCTION ET DE COMPÉTENCE DE LA MAIN-D'OEUVRE

L'un des avantages compétitifs les plus importants pour l'Ontario est le haut niveau de compétence et d'instruction de sa main-d'oeuvre. La province investit dans les compétences et les connaissances de sa population en affectant un montant historique de 6,2 milliards de dollars à l'éducation postsecondaire par le truchement du Plan d'action pour des résultats supérieurs. Ce plan permettra d'assurer une éducation de meilleure qualité, d'instaurer une plus grande responsabilisation et de créer plus de débouchés, y compris des initiatives s'adressant aux personnes qui sont maintenant sous-représentées au sein du système d'enseignement supérieur. En outre, l'élaboration de la Stratégie d'accès à l'emploi et de renouvellement des compétences dotée de 2,1 milliards de dollars permet de créer des milliers de possibilités d'apprentissage ainsi que des programmes visant à utiliser pleinement les compétences des Ontariennes et des Ontariens. La province continue à demander au gouvernement fédéral d'honorer l'Entente Canada-Ontario de partenariat sur le marché du travail, en vertu de laquelle des fonds seront alloués à cette stratégie.

Investissement dans les gens

Une économie vigoureuse et les occasions d'emploi dépendent en grande partie d'une main-d'oeuvre instruite et hautement spécialisée. Le gouvernement de l'Ontario a fait des investissements pour renforcer l'avantage concurrentiel que représente sa population.

Créer la prospérité grâce à l'éducation postsecondaire

- en augmentant le nombre d'étudiantes et d'étudiants à plein temps de 86 000;
- en doublant l'aide aux étudiantes et aux étudiants, dont profitent 145 000 étudiantes et étudiants cette année, pour rendre l'éducation plus abordable;
- en limitant la dette des étudiantes et des étudiants à 7 000 \$ par année d'études terminée, en ramenant les subventions d'accès immédiates et en limitant les augmentations moyennes des droits de scolarité;
- en engageant 55 millions de dollars d'ici 2009-2010 pour créer davantage de possibilités pour les Autochtones, les personnes handicapées, les francophones et les étudiantes et étudiants qui sont les premiers de leur famille à faire des études supérieures;
- en augmentant les fonds de fonctionnement de 35 % d'ici 2009-2010 pour engager de nouveaux professeurs, accroître les services aux étudiantes et aux étudiants et améliorer les bibliothèques, les laboratoires et l'équipement.

Moderniser le système de formation et d'emploi

- Trois accords sur le marché du travail et l'immigration conclus avec le gouvernement fédéral prévoient le versement de nouvelles aides financières totalisant 1,2 milliard de dollars par année d'ici 2009-2010.
- Misant sur ces nouvelles ressources, le gouvernement a instauré la Stratégie d'accès à l'emploi et de renouvellement des compétences, dotée de 2,1 milliards de dollars, pour aider les étudiantes et étudiants à exercer un métier spécialisé, créer des incitatifs de formation à l'intention des employeurs et aider les travailleurs à perfectionner leurs compétences.
- Plus de 100 millions de dollars par année sont prévus pour appuyer l'apprentissage. L'Ontario est en voie d'atteindre l'objectif de 26 000 nouveaux apprentis inscrits par année d'ici 2007-2008.
- Un crédit d'impôt pour la formation en apprentissage est prévu pour inciter les entreprises à créer des possibilités d'apprentissage.
- 15 millions de dollars d'ici 2007-2008 serviront à offrir davantage d'options de perfectionnement scolaire aux jeunes décrocheurs.
- 52 millions de dollars ont été prévus cette année pour aider 56 000 jeunes à trouver un emploi d'été.
- Jusqu'à 45 millions de dollars ont été affectés au Fonds Action Jeunesse et 28 millions de dollars ont été versés à la Stratégie Perspectives Jeunesse pour aider les jeunes à risque.
- Affectation de nouveaux fonds pour les services et les programmes de recherche d'emploi à l'intention des travailleuses et travailleurs dont l'emploi est menacé ou qui ont été mis à pied.

Créer de meilleures possibilités pour les néo-Canadiennes et néo-Canadiens

- Le 8 juin 2006, le gouvernement a déposé le projet de loi 124 intitulé *Loi de 2006 sur l'accès équitable aux professions réglementées* pour que les personnes formées à l'étranger disposent d'un accès transparent et équitable aux professions réglementées de l'Ontario.
- L'Ontario a investi plus de 130 millions de dollars en 2006-2007 pour aider les immigrants à s'installer dans la province, à améliorer leurs compétences linguistiques et à trouver un emploi.
- 34 millions de dollars ont été affectés à 60 programmes de formation relais, ce qui permet d'aider plus de 6 000 nouveaux arrivants.
- Le nombre de postes pour les diplômés en médecine formés à l'étranger a doublé et atteint 200.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE COMPÉTITIF

Le plan économique de l'Ontario vise à assurer une fiscalité compétitive. L'augmentation de la productivité à long terme, qui entraîne une hausse du niveau de vie, repose en grande partie sur d'importants investissements de capitaux par les entreprises.

Rendre le régime d'imposition des sociétés plus compétitif

Le gouvernement a annoncé plusieurs mesures pour favoriser encore plus la création d'emplois et accroître la compétitivité de l'Ontario, notamment les suivantes :

- Une réduction de 5 % du taux de l'impôt sur le capital à compter de 2007 et un plan, enchâssé dans la loi, visant à éliminer cet impôt d'ici 2012.
- Un projet de crédit d'impôt sur les dividendes amélioré qui fournirait 40 millions de dollars cette année et jusqu'à 120 millions de dollars, lorsqu'il aurait été entièrement mis en oeuvre, pour encourager les investissements dans les entreprises ontariennes et mieux intégrer les régimes d'imposition des particuliers et des sociétés.
- L'administration unique de l'impôt sur les sociétés, qui permettrait aux entreprises de passer moins de temps à remplir des formalités administratives et plus de temps à créer des emplois et à favoriser une économie vigoureuse et prospère. Les avantages de cette mesure, lorsqu'elle aura été entièrement mise en oeuvre, comprennent les suivants :
 - des économies pouvant atteindre 100 millions de dollars par année sur les coûts d'observation puisqu'il y aura une seule déclaration de revenus à remplir, une seule entité chargée de l'administration et une seule série de règles fiscales;
 - une réduction de l'impôt sur le revenu de 90 millions de dollars par année pour les entreprises ontariennes grâce à l'harmonisation de l'impôt sur les sociétés, dont bénéficieront surtout les secteurs de la fabrication, du commerce de gros et de détail et de la production cinématographique;
 - un appui soutenu à la recherche-développement (R.-D.) et à l'innovation grâce à un crédit d'impôt ontarien non remboursable de 4,5 % afin de remplacer la déduction fiscale actuelle applicable à la R.-D.;
 - un appui soutenu au secteur minier au titre de l'impôt ontarien sur le revenu.

(Pour plus de détails, voir l'annexe IV, *Harmonisation de l'impôt sur les sociétés.*)

Dans le cadre de son plan, l'Ontario modernise ses règlements commerciaux et financiers, afin de préserver un climat propice aux affaires, de conserver son avance sur les marchés mondiaux et de renforcer son avantage économique. Une réglementation compétitive protège les consommateurs et les investisseurs et constitue aussi un élément essentiel pour l'instauration d'un climat d'affaires positif et la croissance économique.

La prestation d'excellents services de santé financés par les deniers publics est un autre élément important de l'avantage économique de l'Ontario, car il réduit les coûts des entreprises et appuie la productivité de la main-d'oeuvre de la province.

Réglementation moderne des secteurs commerciaux et financiers

Voici les mesures que le gouvernement de l'Ontario met de l'avant afin d'encourager un climat d'affaires axé sur la croissance :

- Collaboration avec ses partenaires afin d'offrir une vaste gamme de renseignements gouvernementaux pertinents pour les entreprises par l'entremise de ServiceOntario. Cette initiative facilite l'accès à de l'information importante, à des formulaires et à des services du gouvernement, notamment la recherche, l'enregistrement et la modification des renseignements sur les entreprises. Les usagers peuvent également suivre des liens vers des renseignements particuliers à des industries et d'autres services de soutien à l'intention des entreprises de l'Ontario.
- Modernisation du droit corporatif et commercial afin d'aider les entreprises à se mesurer à la concurrence au sein de l'économie mondiale.
- Mise à jour des lois ontariennes touchant le transfert des valeurs mobilières détenues sous forme électronique. On évalue à 140 millions de dollars par année l'avantage que représente pour l'ensemble du Canada le traitement amélioré des transactions mobilières. L'Association canadienne des marchés des capitaux estime que cet avantage risquerait d'être compromis si les modifications législatives nécessaires n'étaient pas apportées.
- Rationalisation de la réglementation sur les valeurs mobilières, recherche de moyens d'élargir les approches harmonisées à l'échelle de plusieurs compétences et promotion auprès d'autres compétences pour les inciter à adopter un organisme commun de réglementation des valeurs mobilières.
- Protection des investisseurs par la mise en oeuvre du principe de la responsabilité civile à l'égard de la divulgation d'information sur le marché secondaire, le renforcement de la gouvernance des entreprises et des fonds d'investissements et l'amélioration de la communication de renseignements financiers.
- Projet de modifications à la *Loi de 1994 sur les caisses populaires et les credit unions* et dépôt d'un projet de loi pour remplacer la *Loi sur les courtiers en hypothèques*.
- Dépôt de dispositions législatives qui permettront aux compagnies d'assurances à forme mutuelle agricoles et aux autres entreprises constituées sous le régime des lois provinciales de fonctionner selon des règles de gouvernance des investissements et des entreprises semblables à celles qui existent à l'échelon fédéral.
- Harmonisation des normes provinciales de présentation des rapports sur les émissions atmosphériques avec les règlements fédéraux afin de permettre aux entreprises d'économiser temps et argent.

SECTEURS ET RÉGIONS CLÉS

L'économie de l'Ontario s'adapte continuellement aux changements transitoires et durables qui surviennent à l'extérieur de la province. En outre, les diverses industries et régions font face à des questions particulières.

Les régions de l'Ontario peuvent obtenir les meilleurs résultats qui soient et offrir un niveau de vie optimal en faisant preuve de souplesse et en misant sur les points forts de la main-d'oeuvre bien instruite et hautement qualifiée de la province. En travaillant de concert avec le secteur des industries et des groupes communautaires, le gouvernement peut contribuer à assurer l'atteinte de résultats optimaux à long terme.

DES COLLECTIVITÉS FORTES ET DURABLES

Une économie vigoureuse va de pair avec des collectivités fortes. Ensemble, elles génèrent de la richesse et créent des possibilités de réussir. En outre, des collectivités fortes sont essentielles pour que l'économie soit durable, souple, novatrice et compétitive et qu'elle favorise une qualité de vie élevée.

Le gouvernement a démontré son engagement d'édifier des collectivités fortes et durables en prenant diverses initiatives comme l'adoption de la *Loi de 2005 sur les zones de croissance*, la mise en oeuvre du Plan de la ceinture de verdure et la refonte de la *Loi sur l'aménagement du territoire*. Les progrès réalisés en matière d'aménagement se greffent aux investissements majeurs effectués dans l'infrastructure et aux efforts constants de l'Ontario visant à créer des partenariats efficaces avec d'autres ordres de gouvernement.

Créer des partenariats efficaces

Refonte de la *Loi de 2001 sur les municipalités*

- Proposer des modifications de la *Loi de 2001 sur les municipalités* qui, si elles sont adoptées, établiraient un juste équilibre entre des pouvoirs adéquats et la reddition de comptes pour toutes les municipalités tout en tenant compte de leurs besoins uniques.

Loi de 2005 créant un Toronto plus fort pour un Ontario plus fort

- Concrétiser une nouvelle vision pour Toronto, soit celle d'une ville forte sur le plan économique, dynamique sur le plan social et culturel et durable sur le plan de l'environnement, en adoptant la *Loi de 2005 créant un Toronto plus fort pour un Ontario plus fort*. Le gouvernement est le premier à reconnaître, par voie législative, que la ville de Toronto est un ordre de gouvernement responsable qui doit rendre des comptes et qui exerce de vastes pouvoirs de façon discrétionnaire.

Examen provincial-municipal des questions financières et de la prestation des services

- En collaboration avec le secteur municipal, examiner les relations provinciales-municipales. Cet examen général portera notamment sur le financement, ainsi que sur la prestation et la gestion des services. Il vise à définir des options durables à long terme que les deux paliers de gouvernement pourront mettre en oeuvre.

L'AGRICULTURE ET L'ONTARIO RURAL

Le secteur agricole de l'Ontario est le plus important au pays, avec des ventes de 8,2 milliards de dollars en 2005. Le gouvernement reconnaît que les agriculteurs de l'Ontario sont confrontés à des défis provenant de divers facteurs externes : les faibles prix des produits de base sur les marchés internationaux, la hausse du taux de change Canada-États-Unis et l'évolution des préférences des consommateurs. La province s'emploie à maintenir la vigueur et la durabilité du secteur agricole et à promouvoir l'innovation, gage de succès pour l'avenir. L'Ontario fournit un soutien considérable aux agriculteurs de la province par le truchement d'un certain nombre de mesures importantes.

Créer des occasions de réussir pour les agriculteurs et les résidents des régions rurales de l'Ontario

Le 19 septembre 2006, le premier ministre a annoncé l'octroi d'un montant de 185 millions de dollars aux agriculteurs et aux localités rurales de l'Ontario :

- 110 millions seront versés directement aux agriculteurs pour leur fournir du financement transitoire d'ici l'adoption d'une meilleure méthode d'évaluation des stocks dans le cadre du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) et pour continuer le Programme d'autogestion du risque;
- 75 millions de dollars seront investis dans l'infrastructure et le développement économique des localités rurales.

D'autres initiatives importantes de l'Ontario pour soutenir les agriculteurs comprennent les suivantes :

- Le nouveau Prix du premier ministre pour l'excellence en innovation agroalimentaire. Divers prix, dont celui du premier ministre et celui du ministre, seront remis lors du prochain Sommet agroalimentaire du premier ministre, en 2007.
- 25 millions de dollars en 2005-2006 pour le laboratoire de santé animale de l'Université de Guelph, 10 millions de dollars en 2005-2006 au titre de la mise sur pied d'un système ontarien de traçabilité des volailles et du bétail et 1 million de dollars en 2005-2006 pour appuyer des recherches poussées sur des cépages plus robustes.
- 265 millions de dollars en 2005 découlant de l'exonération de la taxe de vente au détail sur les produits et les biens agricoles utilisés en agriculture.
- 300 millions de dollars en 2006 grâce à la réduction des taux d'imposition des biens agricoles.
- Plus de 800 millions de dollars entre 2003-2004 et 2005-2006 pour stabiliser et soutenir le revenu des agriculteurs.
- Plus de 40 millions de dollars provenant de l'exonération de la taxe sur le carburant coloré utilisé dans l'équipement agricole.
- Somme initiale de 7 millions de dollars disponible dès maintenant afin d'aider les agriculteurs et les petites entreprises rurales à prendre des mesures rapides pour protéger l'eau potable.

NORD DE L'ONTARIO

Les années à venir promettent des occasions et des défis uniques pour l'économie du Nord de l'Ontario. Le gouvernement travaille avec la population de la région pour qu'elle soit prête à relever ces défis et à édifier un avenir prospère. Le gouvernement appuie également les industries minières et forestières, il investit dans l'infrastructure cruciale et il favorise la croissance de nouvelles sociétés.

Soutien de nouvelles possibilités et idées dans le Nord de l'Ontario

Le gouvernement investit dans des secteurs émergents et des projets d'infrastructure dans les transports, les soins de santé et l'éducation. Voici des détails sur ces investissements :

- Établissement à Atikokan d'un centre de recherche en bioénergie.
- 1,8 milliard de dollars sur cinq ans dans le cadre de la Stratégie routière du Nord de l'Ontario et 56 millions de dollars pour des investissements immédiats dans les routes et les ponts à la faveur de l'initiative Transports-Action Ontario.
- Ouverture en 2005 de la nouvelle École de médecine du Nord de l'Ontario, qui a un campus à Thunder Bay et un autre à Sudbury.

Le gouvernement met en oeuvre le Plan pour la prospérité du Nord par les moyens suivants :

- Le Programme InvestiNord - GO, qui contribue à rehausser la notoriété du Nord de l'Ontario sur la scène internationale en tant qu'endroit concurrentiel pour les investissements.
- Versement annuel de 60 millions de dollars à la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario, dont le nouveau mandat met l'accent sur la création d'emplois dans le secteur privé, tout en maintenant les investissements dans des projets d'infrastructure publique qui favorisent le développement économique. Les jeunes du Nord profitent des programmes de stages, de placements coopératifs et de soutien aux entrepreneurs offerts par la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario.
- Quatre conseils de développement du Nord poursuivent un dialogue avec les gens du Nord au sujet de questions auxquelles ils attachent de l'importance.

Investissements dans le secteur des produits forestiers

Depuis juin 2005, l'Ontario a annoncé le versement de 900 millions de dollars en aide au secteur forestier sur une période de cinq ans afin d'encourager une plus grande efficacité, une production à valeur supérieure et la réduction des coûts des produits de bois livrés.

- 350 millions de dollars sur cinq ans sous forme de garanties de prêts afin d'encourager les nouveaux investissements dans des domaines tels que la fabrication de produits à valeur ajoutée, la conservation d'énergie et la cogénération d'énergie.
- 150 millions de dollars sur trois ans en subventions du Fonds de prospérité pour le secteur forestier, qui généreront de nouveaux investissements de capitaux; du soutien a récemment été annoncé pour des investissements dans des installations de production du secteur forestier à Earlton, Sault Ste. Marie et Thunder Bay.
- 75 millions de dollars par année pour les frais de construction et d'entretien des routes d'accès forestières primaires et secondaires.
- 70 millions de dollars pour le remboursement ponctuel des droits de coupe pour 2005-2006.
- 10 millions de dollars par année d'ici 2007-2008 afin d'améliorer l'Inventaire des ressources forestières.
- 3 millions de dollars par année pendant trois ans afin de réduire les droits de coupe pour le peuplier à placage et le bouleau blanc.
- 1 million de dollars par année à compter de 2006-2007, dans le cadre du programme Promotion du bois de l'Ontario, afin de favoriser l'essor du marché de la transformation à valeur ajoutée.

Le gouvernement a reçu à ce jour 35 demandes de financement dans le cadre du Fonds pour la prospérité et du programme de garanties de prêts. Si ces demandes sont approuvées, il en résultera plus de 1,2 milliard de dollars en nouveaux investissements dans le secteur des produits forestiers de l'Ontario.

L'accord récent visant à rationaliser l'administration du régime ontarien d'imposition des sociétés favorisera aussi la vigueur du secteur des produits forestiers grâce à la réduction des coûts d'observation et au soutien continu de la recherche-développement et de l'innovation.

Forte croissance continue dans le secteur minier de l'Ontario

L'Ontario a une industrie minière bien établie et dynamique qui est reconnue dans le monde entier. Soutenue par des prix des produits de base élevés, la valeur de la production minière de l'industrie a dépassé 7 milliards de dollars en 2005. Le secteur minier a donné de l'emploi à plus de 23 000 personnes en Ontario en 2005.

Le secteur minier de l'Ontario continue à prospérer et à attirer des investissements étrangers. Par exemple, De Beers Canada a entrepris les travaux de construction en vue de l'ouverture de la première mine de diamants de l'Ontario près d'Attawapiskat en 2008.

Par le truchement de nouvelles initiatives telles que la Stratégie ontarienne d'exploitation des minéraux, le gouvernement de l'Ontario travaille en collaboration avec le secteur minier, les parties intéressées et ses partenaires autochtones afin d'élaborer une stratégie visant à promouvoir la durabilité à long terme du secteur minier et à rehausser sa compétitivité mondiale. La vigueur du secteur minier de l'Ontario a contribué à ce que la Bourse de Toronto (TSX) devienne une figure de proue en finances dans le domaine minier à l'échelle internationale.

Dans le budget de 2006, le gouvernement a annoncé l'octroi de 10 millions de dollars à l'Université Laurentienne pour appuyer l'ouverture du nouveau Centre d'excellence en innovation minière à Sudbury et, dans le budget de 2005, il a annoncé une affectation de 15 millions de dollars pour la cartographie géologique dans le Grand Nord.

Le soutien fiscal destiné au secteur minier sera maintenu dans le cadre de l'accord récent visant à rationaliser l'administration du régime ontarien d'imposition des sociétés. Cet accord favorisera aussi la vigueur du secteur minier grâce à la réduction des coûts d'observation.

TOURISME

L'industrie ontarienne du tourisme employait plus de 257 000 personnes en septembre 2006, soit 4 % du nombre total d'emplois en Ontario. En 2005, la contribution de l'industrie du tourisme au PIB de l'Ontario s'est élevée à 11 milliards de dollars, soit 2,5 %. De 1995 à 2005, le nombre d'emplois dans le secteur du tourisme a augmenté de 24 % en Ontario, comparativement à 23 % dans le reste du Canada et à 16 % aux États-Unis.

Appui à l'industrie du tourisme

Dans le budget de 2005, le gouvernement a annoncé des initiatives de marketing totalisant 5 millions de dollars pour promouvoir les institutions culturelles de la province. Dans son budget de 2006, l'Ontario a annoncé un certain nombre de nouveaux projets qui profiteront à l'industrie du tourisme :

- octroi de 49 millions de dollars pour appuyer les projets de construction d'immobilisations des principaux organismes et attractions culturels de l'Ontario : le Musée royal de l'Ontario, le Musée des beaux-arts de l'Ontario, la Canadian Opera Company, l'École nationale de ballet, le Royal Conservatory of Music et le Musée de l'art céramique Gardiner;
- octroi de 10 millions de dollars à la Fondation du patrimoine ontarien;
- octroi de 1 million de dollars pour appuyer les projets de conception et de production du Festival international des arts de Toronto de 2007.

La fin des projets appuyant la renaissance culturelle de Toronto d'ici 2008 favorisera, elle aussi, l'industrie du tourisme en Ontario.

Le gouvernement lancera une nouvelle campagne pour encourager les Ontariennes et Ontariens à voyager et à prendre leurs vacances en Ontario afin de stimuler l'activité économique et la création d'emplois liés au tourisme.

FABRICATION

Un certain nombre de politiques et d'investissements visent à renforcer la capacité manufacturière de l'Ontario et à accroître les occasions pour les autres secteurs dans une économie en évolution. Ils aident l'économie diversifiée de l'Ontario à relever les défis et à tirer parti des possibilités sur les marchés mondiaux.

Investissements pour attirer des emplois à valeur élevée

La prospérité future de l'Ontario est étroitement liée à la croissance du nombre d'emplois à valeur élevée dans tous les secteurs de son économie. Pour attirer ce genre d'emplois dans la province, le gouvernement :

- a lancé la Stratégie d'investissement dans le secteur de fabrication de pointe, dotée de 500 millions de dollars, pour encourager les entreprises à investir dans des technologies et des processus de pointe.

Maintien de la position de l'Ontario en tant que chef de file de l'industrie automobile en Amérique du Nord

Les investissements stratégiques de l'Ontario, y compris les 500 millions de dollars de la Stratégie ontarienne d'investissement dans l'industrie automobile, ont attiré des investissements d'environ 7 milliards de dollars qui ont soutenu la création d'emplois hautement spécialisés et bien rémunérés :

- General Motors : Oshawa, St. Catharines, Ingersoll – 2,5 milliards de dollars
- Linamar : Guelph – 1,1 milliard de dollars
- Toyota : Woodstock – 1,1 milliard de dollars (première usine propre en Ontario en près de 20 ans)
- Ford : Oakville – 1 milliard de dollars
- DaimlerChrysler : Windsor, Brampton – 768 millions de dollars
- Navistar : Chatham, Windsor – 270 millions de dollars
- Honda : Alliston – 154 millions de dollars
- Nemak : Windsor – 100 millions de dollars
- Valiant : Windsor – 93 millions de dollars.

Le secteur de l'automobile continue d'évoluer et de se restructurer. Le climat de l'Ontario, qui est propice aux investissements, incite les fabricants à produire de nouveaux modèles, comme la Camaro complètement redessinée, à Oshawa.

Mesures fiscales clés dont bénéficie le secteur manufacturier de l'Ontario

- Un taux d'imposition des sociétés de 2 points de pourcentage inférieur au taux général d'imposition des sociétés.
- Une réduction de 5 % de l'impôt ontarien sur le capital à compter de 2007 et un plan, enchâssé dans la loi, prévoyant l'élimination complète de cet impôt d'ici 2012.
- Le prolongement de la période de report en avant des pertes autres que les pertes en capital, qui passe de 10 à 20 ans.
- Un crédit d'impôt sur les dividendes amélioré que le gouvernement propose d'accorder pour encourager les Ontariennes et Ontariens à investir dans les entreprises canadiennes, notamment celles du secteur manufacturier.
- Un crédit d'impôt remboursable de 25 à 30 % pour les entreprises qui engagent des apprentis dans les secteurs industriel, de la construction et du matériel moteur et dans certaines professions du secteur tertiaire.
- Des incitatifs fiscaux accordés aux entreprises qui effectuent de la recherche-développement.
- Une exonération de la taxe de vente au détail (TVD) pour le matériel et l'outillage de production.
- Une exonération de la TVD applicable au béton armé utilisé pour fabriquer du matériel et de l'outillage de production.
- Une exonération de la TVD applicable aux matériaux intégrés aux biens destinés à la vente.
- Une exonération de l'impôt-santé des employeurs accordée aux petites entreprises, notamment celles du secteur manufacturier.

INVESTIR DANS LA CRÉATION D'EMPLOIS ET LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Au cours des trois dernières années, le gouvernement a géré les finances de façon prudente tout en effectuant des investissements clés dans les services de santé, l'éducation et l'infrastructure. Cette stratégie économique a jeté les assises de la compétitivité à long terme.

Fort de cette stratégie et pour venir en aide aux travailleurs et aux collectivités les plus touchés par le ralentissement de la croissance économique, le gouvernement utilise une partie du produit du premier appel public à l'épargne (PAPE) de Teranet pour favoriser la création d'emplois tout en renforçant les assises sociales et économiques afin d'assurer la prospérité à long terme.

Une stratégie pour stimuler davantage la création d'emplois et le renouveau économique

Le gouvernement stimulera la création d'emplois et la croissance économique grâce à l'accent renouvelé qu'il mettra sur quatre domaines clés :

Services ciblés de formation et d'emploi

Le gouvernement versera de nouveaux fonds pour les services et les programmes destinés aux travailleurs mis à pied et à ceux dont l'emploi est menacé pour les aider à trouver un nouvel emploi, notamment par les moyens suivants :

- constitution d'équipes spéciales qui se rendront dans les localités touchées par des fermetures d'usines afin d'élaborer un plan d'action pour le réemploi des travailleurs mis à pied;
- services personnalisés de formation et de perfectionnement, de placement et de réaffectation;
- programmes d'alphabétisation en milieu de travail pour aider les travailleurs à apprendre de nouveaux processus et technologies;
- aide aux apprentis remerciés à trouver de nouveaux stages de formation et des moyens d'accélérer leur formation en classe.

Accélérer des projets d'infrastructure

Le gouvernement accélérera divers projets d'infrastructure dans le but de générer une activité économique immédiate et de favoriser la création d'emplois.

Encourager le tourisme en Ontario

Le gouvernement lancera une nouvelle campagne pour encourager les Ontariennes et Ontariens à voyager et à prendre leurs vacances en Ontario, ce qui stimulera l'activité économique et la création d'emplois.

Renforcer le commerce interprovincial

Le gouvernement renforcera les liens commerciaux entre les provinces afin d'apparier les besoins des industries en Alberta à la capacité industrielle de l'Ontario. Il passera également en revue les avantages qui pourraient en découler si l'Ontario se joignait à l'accord commercial conclu par l'Alberta et la Colombie-Britannique.

SECTION II : PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'ONTARIO

La présente section décrit les perspectives économiques de l'Ontario de 2006 à 2009¹. Les prévisions économiques sur lesquelles se fonde le plan financier sont prudentes et tiennent compte de facteurs externes et des risques continus. Le ministère des Finances prévoit une croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de 1,6 % en 2006, de 2,0 % en 2007, de 3,0 % en 2008 et de 3,1 % en 2009. Chaque année, ces prévisions sont inférieures aux prévisions moyennes du secteur privé. Les perspectives économiques appuient les perspectives de croissance des revenus fiscaux en 2006-2007 et au cours des deux exercices suivants, que l'on décrit plus loin dans la présente annexe.

À moyen terme, la croissance économique de l'Ontario pourrait être plus élevée que ne le prévoient les prévisionnistes du secteur privé. Les facteurs qui aideront à stimuler la croissance commencent à se dessiner. Les prix de l'énergie ont récemment diminué plus vite que prévu, ce qui stimule la confiance des consommateurs et des entreprises. Si les prix continuent à baisser, il en résultera une augmentation des dépenses discrétionnaires des consommateurs et une réduction des coûts des entreprises. Les taux d'intérêt sont historiquement bas, et les banques centrales, dont la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine, pourraient les réduire afin de stimuler l'économie. La valeur du dollar canadien a diminué récemment et elle pourrait diminuer en dessous des prévisions actuelles, ce qui améliorerait la position concurrentielle de l'Ontario et procurerait un soulagement dont le secteur manufacturier de l'Ontario a grandement besoin, étant donné qu'il est axé sur les exportations.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'ONTARIO (EN POURCENTAGE)

	2004	2005	2006p	2007p	2008p	2009p
Croissance du PIB réel	3,1	2,8	1,6	2,0	3,0	3,1
Croissance du PIB nominal	5,2	4,1	3,0	3,7	4,7	4,8
Taux de chômage	6,8	6,6	6,3	6,3	6,2	6,1
Inflation de l'IPC	1,9	2,2	1,9	1,6	1,8	1,8

p = projection.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

¹ Le présent document repose sur les renseignements disponibles au 20 octobre 2006.

Afin d'établir des plans financiers raisonnables, le gouvernement consulte les prévisionnistes du secteur privé pour élaborer des projections économiques. Dans le cadre de la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*, le ministre des Finances a établi le Conseil ontarien des prévisions économiques et l'a chargé de lui fournir des conseils sur les hypothèses et projections économiques. Les membres du conseil sont Peter Dungan, de l'Université de Toronto, Ernie Stokes, du Centre for Spatial Economics, et Glen Hodgson, du Conference Board du Canada.

Lors de la présentation du budget de l'Ontario de 2006, les prévisionnistes du secteur privé plaçaient en moyenne la croissance du PIB réel de l'Ontario à 2,6 % en 2006 et en 2007, à 3,1 % en 2008 et à 3,4 % en 2009. Depuis, ces projections ont été révisées à la baisse, ce qui s'explique en grande partie par les répercussions négatives des prix du pétrole plus élevés, l'appréciation du dollar canadien et les projections de croissance plus faible aux États-Unis. À l'heure actuelle, la moyenne des prévisions du secteur privé pour l'Ontario est de 1,7 % en 2006, de 2,1 % en 2007, de 3,1 % en 2008 et de 3,2 % en 2009.

PRÉVISIONS DU SECTEUR PRIVÉ CONCERNANT LA CROISSANCE DU PIB RÉEL DE L'ONTARIO (EN POURCENTAGE)

	2006	2007	2008	2009
Conference Board du Canada (octobre)	1,6	2,4	3,3	3,3
Global Insight (octobre)	2,0	2,3	2,6	3,0
Centre for Spatial Economics (juin)	2,7	2,2	2,8	3,1
Université de Toronto (octobre)	1,0	1,7	3,0	3,4
BMO Groupe financier (octobre)	1,8	2,3	–	–
RBC Groupe financier (octobre)	1,5	2,0	–	–
Groupe Banque Scotia (octobre)	1,9	2,0	–	–
Groupe financier Banque TD (septembre)	1,8	2,0	3,6	–
BMO Marchés des capitaux (octobre)	1,4	2,0	–	–
Marchés mondiaux CIBC (octobre)	1,4	1,8	–	–
Moyenne selon l'enquête sur les prévisions du secteur privé	1,7	2,1	3,1	3,2
Hypothèse de planification de l'Ontario	1,6	2,0	3,0	3,1

Sources : ministère des Finances de l'Ontario et enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario (octobre 2006).

ÉVOLUTION DE LA CONJONCTURE MONDIALE

Depuis le dépôt, en mars, de son budget de 2006, l'Ontario continue à faire face à des défis attribuables à des facteurs externes qui ont influé sur ses perspectives de croissance. Les prix du pétrole sont plus élevés que prévu. Le dollar canadien a atteint un sommet inégalé en 28 ans, soit plus de 91 cents américains en mai 2006, et les prévisionnistes ont révisé à la hausse leur projection à moyen terme quant à sa valeur. En outre, les perspectives de croissance économique américaine ont faibli.

Les prix du pétrole sont l'un des changements les plus marqués dans les hypothèses sous-jacentes aux prévisions économiques. Après la publication du budget de l'Ontario de 2006, les prix du pétrole ont poursuivi leur ascension et établi un nouveau record pendant quatre mois consécutifs, soit d'avril à juillet. Depuis, les prix ont diminué et sont passés à environ 60 \$US le baril. Selon les prévisions du prix du pétrole, ce prix devrait être en moyenne de 10 \$US le baril plus élevé que le prix prévu lors du dépôt du budget de l'Ontario de 2006. Les prix plus élevés du pétrole réduisent l'argent que les ménages peuvent consacrer à d'autres biens et services et ils accroissent les coûts des entreprises.

Les prévisions du secteur privé situent la valeur du dollar canadien à plus de deux cents de plus en moyenne que ce qui était prévu lors de la parution du budget de mars. La valeur élevée du dollar canadien ainsi que la concurrence accrue provenant des économies industrialisées émergentes (telles que l'Inde et la Chine) donnent lieu à la restructuration du secteur manufacturier de l'Ontario, qui est axé sur les exportations. Bien que certaines usines aient supprimé des emplois ou cessé leurs activités, d'autres ont innové, investi dans de nouvelles technologies et augmenté leurs investissements dans l'équipement, ce qui a permis, dans bien des cas, d'accroître la productivité, de maintenir les emplois existants et d'en créer de nouveaux.

On s'attend à ce que la croissance économique des États-Unis ralentisse et passe de 3,4 % en 2006 à 2,6 % en 2007, mais, selon l'enquête des *Blue Chip Economic Indicators*, elle devrait remonter à 3,1 % en 2008 et en 2009. Le ralentissement du marché du logement aux États-Unis explique en bonne partie la faible croissance de l'économie américaine.

En dépit des divers points de vue sur l'orientation future de la politique monétaire, les prévisionnistes estiment, en moyenne, que les taux d'intérêt resteront plus ou moins à leurs niveaux actuels en 2007 et qu'ils augmenteront en 2008.

Le tableau ci-après met en relief les changements survenus depuis le dépôt du budget dans les prévisions moyennes du secteur privé relativement à plusieurs facteurs externes déterminants pour la croissance économique de l'Ontario.

FACTEURS EXTERNES IMPORTANTS QUI INFLUENT SUR L'ÉCONOMIE DE L'ONTARIO MOYENNE DES PRÉVISIONS DU SECTEUR PRIVÉ

	2006		2007		2008		2009
	Budget de 2006	Mise à jour automne 2006	Budget de 2006	Mise à jour automne 2006	Budget de 2006	Mise à jour automne 2006	Mise à jour automne 2006
Dollar canadien (cents américains)	86,6	88,5	86,9	88,8	85,9	89,1	88,5
Pétrole brut (\$US le baril)	60,5	67,2	56,6	64,3	49,9	63,0	59,4
Croissance du PIB réel des É.-U. (en pourcentage)	3,4	3,4	3,0	2,6	3,1	3,1	3,1
Taux des bons du Trésor de 3 mois (en pourcentage)	3,9	4,0	4,1	4,0	4,3	4,2	4,4
Taux des obligations de 10 ans du gouvernement (en pourcentage)	4,3	4,3	4,6	4,2	5,2	4,8	5,1

Sources : *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2006) et enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario (octobre 2006).

Le tableau ci-après montre les répercussions typiques sur la croissance du PIB réel de l'Ontario des changements subis par les facteurs externes pendant la première et la deuxième années. Ces estimations reposent sur des relations traditionnelles et illustrent les limites supérieures et inférieures de la réaction moyenne. Elles indiquent les répercussions des changements aux hypothèses clés isolément des changements subis par d'autres facteurs externes. La combinaison d'autres circonstances peut également avoir d'importants effets sur les résultats obtenus. L'éventail de répercussions possibles découle de divers facteurs. Par exemple :

- Chaque diminution de un point de pourcentage de la croissance réelle des États-Unis réduirait de 0,3 à 0,7 point de pourcentage la croissance du PIB réel de l'Ontario pendant la première année. Cet écart tient en partie au fait que les répercussions sur la croissance de l'Ontario dépendent de la composition de la croissance des États-Unis.
- Une hausse de cinq cents de la valeur du dollar canadien réduirait la croissance réelle de l'Ontario de 0,2 à 0,9 point de pourcentage pendant la première année. Cet écart s'explique par un certain nombre d'incertitudes, comme la mesure dans laquelle les entreprises baissent les prix des biens et des services au Canada en fonction des économies qu'elles réalisent dans leurs importations.
- Une hausse soutenue du prix mondial du pétrole brut de 10 \$US le baril ralentirait la croissance des États-Unis et retrancherait de 0,3 à 0,7 point de pourcentage de la croissance réelle de l'Ontario pendant la première année. L'écart indiqué tient compte de l'incertitude concernant la mesure dans laquelle les coûts plus élevés de l'énergie influent sur les attentes et le comportement des consommateurs et des entreprises. Cette répercussion suppose que le prix du gaz naturel augmentera dans la même mesure puisqu'il s'agit d'une source d'énergie de substitution.
- Une augmentation de un point de pourcentage des taux d'intérêt nominaux réduirait la croissance du PIB réel de l'Ontario de 0,1 à 0,5 point de pourcentage pendant la première année. La croissance réelle serait encore plus faible au cours de la deuxième année en raison des délais qui doivent s'écouler avant que les variations de la politique monétaire n'influent sur les dépenses. Les taux d'intérêt plus élevés découragent les dépenses sensibles aux intérêts comme l'achat d'un logement ou de biens durables. L'écart susmentionné s'explique en partie par la mesure dans laquelle les effets négatifs seraient neutralisés par les revenus d'intérêt supérieurs.

RÉPERCUSSIONS DES CHANGEMENTS AUX PRINCIPALES HYPOTHÈSES SUR LA CROISSANCE DU PIB RÉEL DE L'ONTARIO¹

(VARIATION EN POINTS DE POURCENTAGE)

	Première année	Deuxième année
Appréciation du dollar canadien de 0,05 \$US	de (0,2) à (0,9)	de (0,7) à (1,4)
Augmentation du prix mondial du pétrole brut de 10 \$ US	de (0,3) à (0,7)	de (0,1) à (0,5)
Diminution de la croissance du PIB réel des É.-U. de un point de pourcentage	de (0,3) à (0,7)	de (0,4) à (0,8)
Augmentation des taux d'intérêt canadiens de un point de pourcentage	de (0,1) à (0,5)	de (0,2) à (0,6)

¹ Répercussions fondées sur des changements soutenus.

Les parenthèses indiquent des nombres négatifs.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

CHANGEMENTS DANS LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2006

Le ministère des Finances a révisé son hypothèse quant à la croissance du PIB réel en 2006 pour la situer à 1,6 %, c'est-à-dire moins que le taux prévu dans le budget, qui était de 2,3 %, et moins que le taux actuel fixé par la moyenne des analystes du secteur privé.

Malgré une croissance moindre du PIB réel, la composante intérieure de l'économie a donné de bons résultats qui ont entraîné la création d'un plus grand nombre d'emplois que prévu. On pense maintenant que le taux de croissance de l'emploi en Ontario en 2006 sera de 1,4 %, ce qui est supérieur à la projection du budget, qui était de 1,3 %.

Les perspectives concernant les ventes au détail demeurent très bonnes. Le marché du logement a été plus actif que prévu, et on prévoit que le nombre de mises en chantier atteindra 75 000 logements cette année, une hausse par rapport à l'évaluation mentionnée dans le budget, qui était de 73 500. L'investissement des entreprises dans le matériel et l'outillage devrait être supérieur à ce qui avait été prévu dans le budget, mais les dépenses d'investissement dans la construction non résidentielle devraient être quelque peu moindres.

Les exportations ont été moindres et les importations ont augmenté plus rapidement que prévu. Les prévisions concernant les bénéfices des entreprises ont considérablement diminué depuis le budget, en raison des prix du pétrole qui restent élevés, de la force du dollar canadien et du fléchissement de la demande américaine.

Le tableau ci-après compare les principales projections actuelles et celles du budget de l'Ontario pour l'année 2006.

ÉCONOMIE DE L'ONTARIO EN 2006 (VARIATION EN POURCENTAGE)

	Budget 2006	Mise à jour de l'automne 2006
Produit intérieur brut réel	2,3	1,6
Consommation personnelle	2,8	3,1
Construction résidentielle	(2,1)	(1,2)
Construction non résidentielle	5,9	4,5
Matériel et outillage	7,9	8,7
Exportations	2,5	(0,5)
Importations	3,4	3,5
Produit intérieur brut nominal	4,5	3,0
Autres indicateurs économiques		
Ventes au détail	4,2	4,2
Mises en chantier de logements (en milliers)	73,5	75,0
Revenu des particuliers	4,7	4,6
Traitements et salaires ¹	4,7	4,3
Bénéfices des entreprises	3,8	(1,0)
Indice des prix à la consommation	2,1	1,9
Marché du travail		
Emploi	1,3	1,4
Création d'emplois (en milliers)	85	92
Taux de chômage (en pourcentage)	6,3	6,3

¹ Y compris le revenu supplémentaire du travail.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Les perspectives économiques à court terme sont fortement influencées par des facteurs externes, par exemple les prix du pétrole, la croissance économique des États-Unis, la valeur du dollar canadien et les taux d'intérêt. La prochaine section examine plus en détail les perspectives liées à ces facteurs externes ainsi que les prévisions concernant les exportations de l'Ontario. On analyse ensuite les perspectives en ce qui a trait aux emplois, aux dépenses des ménages et aux investissements.

PRIX DU PÉTROLE ET DU GAZ

Les prix du pétrole brut ont plus que triplé depuis le début de 2002 pour s'établir en moyenne à environ 68 \$US le baril jusqu'ici en 2006, en passe de fracasser le record de l'an dernier de 56,50 \$US le baril. Les principaux facteurs influant sur les marchés de l'énergie au cours des dernières années – une forte demande mondiale, des risques géopolitiques accrus, un approvisionnement aléatoire et une faible croissance de la production pétrolière et de la capacité de raffinement – continuent à jouer un rôle important en 2006.

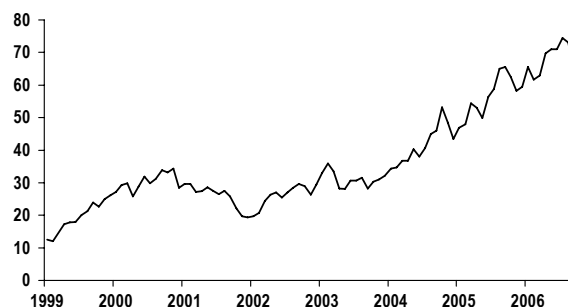
Après avoir atteint un nouveau sommet de plus de 78 \$US le baril à la mi-juillet 2006, les prix du pétrole sont maintenant retombés à environ 60 \$US le baril, en raison de l'atténuation des pressions spéculatives. La saison 2006 des ouragans de l'Atlantique a été moins active que prévu, ce qui a limité les risques de dommages dans la région pétrolière de la côte du Golfe. De plus, les stocks américains de pétrole brut étaient bien garnis à la fin de l'été, saison pendant laquelle les automobilistes conduisent beaucoup.

Les prix du gaz naturel ont chuté de 25 % en septembre pour atteindre en moyenne 5,20 \$US par million de British Thermal Units (BTU), ce qui est la plus faible moyenne mensuelle en deux ans. Les prix se sont situés en moyenne à environ 6,90 \$US par million de BTU jusqu'ici en 2006, ce qui représente une baisse par rapport à la moyenne annuelle record de 9,00 \$US par million de BTU enregistrée en 2005. Ces prix moyens sont toutefois considérablement plus élevés qu'en 2002, année où ils se sont maintenus à 3,40 \$US par million de BTU. L'hiver ayant été doux l'an dernier, les stocks de gaz naturel étaient élevés au début de l'été. La saison 2006 des ouragans de l'Atlantique, qui a été moins active, le ralentissement de l'économie américaine et les stocks élevés de gaz naturel ont été les principaux facteurs ayant présidé à la baisse récente des prix. À moins qu'il ne se produise un événement climatique extrême ou géopolitique important, les prévisionnistes s'attendent généralement à ce que les prix du gaz naturel soient en moyenne d'environ 8,25 \$US par million de BTU chaque année au cours de l'horizon prévisionnel.

L'économie américaine s'attédie. Or, elle consomme environ le quart de la production mondiale de pétrole brut. Il pourrait donc se produire un ralentissement de la croissance de la demande mondiale. Toutefois, la forte demande de la Chine, qui a suscité 40 % de la croissance de la demande mondiale en pétrole au cours des quatre dernières années, limitera ce ralentissement de la croissance de la demande. Le U.S. Energy Department estime qu'en 2007, la demande mondiale de pétrole augmentera de 1,5 million de barils par jour, soit 1,8 %, et que plus de la moitié de la demande accrue proviendra des

Prix du pétrole brut

En dollars américains le baril,
West Texas Intermediate



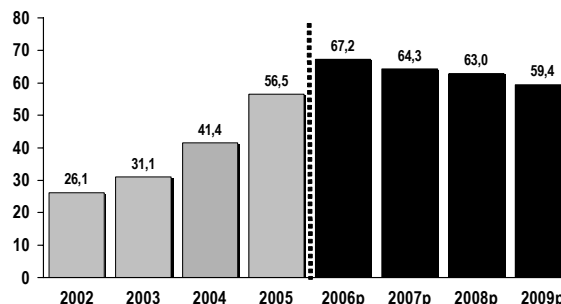
Source : New York Mercantile Exchange.

États-Unis et de la Chine. En 2007, la demande américaine de pétrole devrait augmenter de 350 000 barils par jour, soit 1,7 %, et la consommation chinoise, de 500 000 barils par jour, soit 6,8 %.

Selon les prévisionnistes, les marchés du pétrole brut demeureront serrés au cours des prochaines années et les prix s'établiront en moyenne à 67,20 \$US le baril en 2006 et à 64,30 \$US le baril en 2007. La volatilité des prix du pétrole persistera sans doute à cause des hausses limitées prévues de la capacité de production en 2007 et des inquiétudes quant à la capacité du marché de faire face à une importante perturbation de l'approvisionnement. Les projections concernant les prix du pétrole en 2007 varient de 57,80 \$US à 71,80 \$US le baril. Les producteurs de pétrole consacrent d'importantes sommes à l'exploration et à la mise en valeur de sources d'approvisionnement traditionnelles et non traditionnelles. Au fur et à mesure que la capacité de production augmentera à moyen terme, toutes les conditions seront réunies pour favoriser une baisse des prix du brut.

Prévisions des prix du pétrole brut

En dollars américains le baril,
West Texas Intermediate



p = moyenne des prévisions du secteur privé.
Sources : New York Mercantile Exchange et enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario (octobre 2006).

Les prix plus élevés du pétrole et de l'essence ont des répercussions néfastes sur l'économie de la province et les revenus du gouvernement. Étant donné que l'Ontario importe pratiquement tout son pétrole, son économie est vulnérable quand le prix du pétrole demeure élevé. Quand ils coûtent plus cher, le pétrole et l'essence accroissent également les dépenses des ménages et réduisent leurs dépenses discrétionnaires pour d'autres biens et services. Pour nombre d'entreprises, quand les prix de l'essence et du pétrole montent, leurs frais d'exploitation augmentent et elles voient s'amenuiser leurs profits et leur capacité de financer de nouveaux investissements.

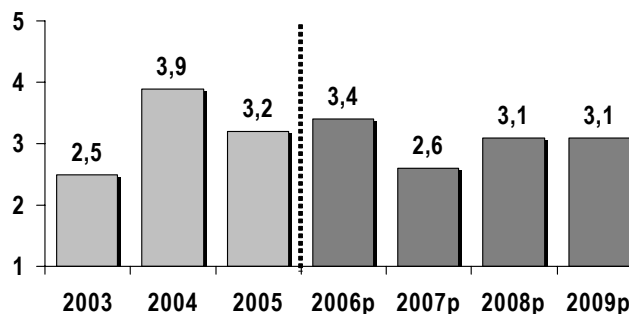
À des fins de planification, le ministère des Finances prévoit que le prix moyen du baril de pétrole sera de 67,50 \$US en 2006, de 65,00 \$US en 2007, de 64,00 \$US en 2008 et de 60,00 US\$ en 2009.

ÉCONOMIE DES ÉTATS-UNIS

L'économie des États-Unis devrait afficher une croissance de 3,4 % en 2006. La croissance a ralenti, passant d'un taux annualisé de 5,6 %, pendant le premier trimestre, à 2,6 % au deuxième trimestre. Les économistes s'attendent à ce que le ralentissement de la croissance amorcé au deuxième semestre se poursuive jusqu'en 2007. Selon une enquête des *Blue Chip Economic Indicators*, la croissance du PIB réel des États-Unis devrait ralentir et s'établir à 2,6 % en 2007 puis remonter à 3,1 % en 2008 et en 2009.

Croissance du PIB réel des États-Unis

En pourcentage



p = moyenne des prévisions du secteur privé.
Sources : U.S. Bureau of Economic Analysis et *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2006).

Il semble qu'après avoir haussé les taux d'intérêt de 4,25 points de pourcentage depuis juin 2004, la Réserve fédérale américaine ait terminé son cycle de compression. En moyenne, les prévisionnistes du secteur privé estiment que la Réserve fédérale maintiendra le cap pour le reste de l'année et qu'elle réduira les taux de 0,50 point de pourcentage l'an prochain puisque l'inflation devrait s'amenuiser et que la croissance devrait rester modérée.

Bien que la plupart des prévisionnistes estiment que l'économie des États-Unis continuera à croître, les perspectives économiques sont soumises à des risques considérables. La hausse des taux hypothécaires et l'abordabilité moindre du logement ont causé une baisse de la construction résidentielle et un fléchissement des prix. Il en résulte une diminution des fonds disponibles pour le financement fondé sur la valeur nette des logements afin de soutenir les dépenses de consommation.

Les répercussions négatives du ralentissement subi par le secteur du logement seront probablement amorties par une forte croissance du revenu du travail et une baisse prévue des prix de l'essence et des taux d'intérêt, ce qui stimulera les dépenses de consommation. De plus, les marges bénéficiaires demeurent élevées et les investissements des entreprises restent à un bon niveau. Néanmoins, le ralentissement de la croissance de l'économie des États-Unis, qui sont le plus gros marché d'exportation de l'Ontario, aura des répercussions sur la croissance de l'économie ontarienne.

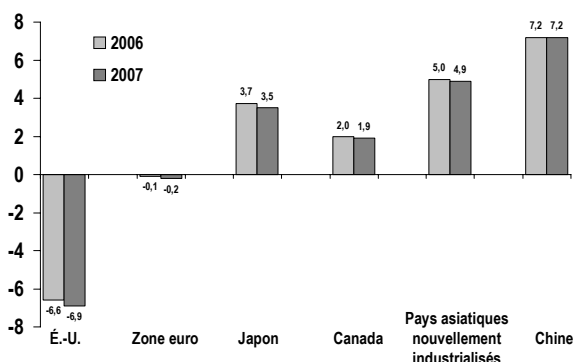
On s'inquiète aussi des déficits budgétaire et courant des États-Unis. Ces déficits records pourraient exposer l'économie américaine à une baisse éventuelle de l'afflux de capitaux étrangers. On s'attend à ce qu'au cours de l'exercice 2006, le déficit du budget fédéral des États-Unis s'améliore pour atteindre 260 milliards de dollars américains, soit 2,0 % du PIB, comparativement à 318 milliards de dollars américains, soit 2,6 % du PIB en 2005. Cependant, le déficit courant des États-Unis continue à s'aggraver et a été l'équivalent de 6,6 % du PIB au deuxième trimestre, ce qui constitue une hausse par rapport à la

proportion de 6,4 % du PIB relevée en 2005. En même temps, les excédents courants en Chine et dans les pays asiatiques récemment industrialisés sont demeurés considérables. Avec une gestion monétaire active en Asie, l'épargne mondiale a augmenté, ce qui maintient les taux d'intérêt internationaux à un faible niveau et facilite l'emprunt pour les consommateurs américains.

Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que le déficit courant des États-Unis ne s'améliore guère en 2007. Plus les déséquilibres mondiaux dureront, plus les États-Unis pourraient s'exposer à une correction prononcée modifiant la valeur de leur dollar. Un déclin prononcé du dollar américain entraînerait une hausse considérable des taux d'intérêt, hausse qui serait nécessaire afin de compenser les investisseurs étrangers pour les risques accrus associés aux dettes en dénominations américaines. Cela provoquerait un affaiblissement supplémentaire de la demande des consommateurs et des entreprises. Et si cela devait se produire, les exportations de l'Ontario souffriraient à la fois de la faiblesse du dollar américain et de la baisse de la demande aux États-Unis.

Déficits et excédents du compte courant

En pourcentage du PIB



Source : Perspectives de l'économie mondiale, FMI (septembre 2006).

TAUX DE CHANGE CANADA – ÉTATS-UNIS

Le dollar canadien s'est apprécié de façon spectaculaire par rapport à la devise américaine au cours des quatre dernières années. Après pondération en fonction des échanges, le dollar canadien s'est apprécié davantage que toute autre grande devise depuis le début de 2002 en raison du prix élevé des produits de base et de la forte croissance économique au Canada.

La hausse sans précédent du dollar de même que la concurrence croissante exercée par des producteurs à faibles coûts établis dans les pays nouvellement industrialisés ont présenté des défis aux exportateurs ontariens. Quant à eux, les déplacements des Américains vers l'Ontario ont chuté en raison notamment de la vitalité du dollar.

Malgré la valeur élevée du dollar canadien, l'industrie ontarienne reste compétitive sur les marchés internationaux. En effet, l'appréciation du dollar diminue les prix du matériel et de l'outillage importés. Signalons

qu'environ 60 % du matériel et de l'outillage utilisés en Ontario sont importés. Il est donc plus facile pour les manufacturiers ontariens d'axer leur production sur les produits à plus grande valeur ajoutée. La hausse du dollar canadien a également profité aux consommateurs ontariens, qui peuvent maintenant se procurer à moindre prix des biens importés. Elle a aussi neutralisé certains des effets de la flambée des prix du pétrole.

Selon les prévisionnistes, il devrait y avoir un recul des prix du pétrole et du cours général d'autres produits de base, ce qui devrait limiter encore plus l'appréciation du dollar canadien et supprimer certaines des pressions concurrentielles qui s'exercent sur l'économie ontarienne. Les analystes du secteur privé croient que le dollar canadien s'établira en moyenne à 88,5 cents américains en 2006, à 88,8 cents américains en 2007, à 89,1 cents américains en 2008 et à 88,5 cents américains en 2009.

Pour les fins de planification, on suppose que le dollar canadien s'établira en moyenne à 88,5 cents américains en 2006 et à 89,0 cents américains de 2007 à 2009.

Dollar canadien

En cents américains



Sources : Banque du Canada et enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario (octobre 2006).

PRÉVISIONS CONCERNANT LE DOLLAR CANADIEN (EN CENTS AMÉRICAINS)

	2006p	2007p	2008p	2009p
Moyenne du secteur privé	88,5	88,8	89,1	88,5
Valeur supérieure	88,9	94,0	90,9	91,0
Valeur inférieure	88,0	82,6	86,9	85,6
Ministère des Finances	88,5	89,0	89,0	89,0

p = projection.

Sources : ministère des Finances de l'Ontario et enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario (octobre 2006).

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS

Le volume des exportations ontariennes devrait fléchir légèrement en 2006. L'excédent commercial net réel de la province a diminué et s'est établi à 25,1 milliards de dollars au deuxième trimestre de 2006. Ce phénomène est attribuable à l'appréciation du dollar, au ralentissement de la demande aux États-Unis et à la restructuration de l'industrie automobile. Cette tendance devrait se poursuivre en 2007 et le volume des exportations ne devrait augmenter que de 0,2 %. Les exportations de la province devraient repartir à la hausse en 2008 et en 2009 à mesure que la croissance américaine poursuivra sur sa lancée et que de nouvelles gammes de produits automobiles seront lancées sur le marché.

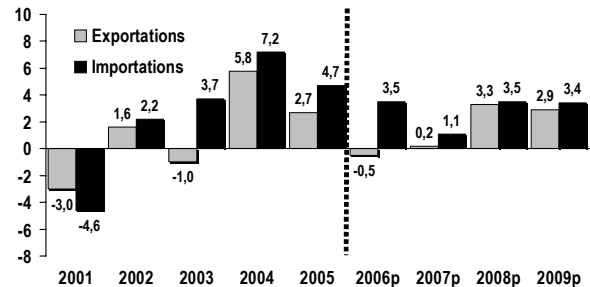
En 2005, 44 % des exportations ontariennes de marchandises étaient attribuables au secteur de l'automobile et 98 % d'entre elles étaient destinées aux États-Unis. L'Ontario continue d'être le plus important assembleur de véhicules automobiles en Amérique du Nord, ayant dépassé le Michigan ces deux dernières années. Étant donné que les analystes pensent que les ventes d'automobiles aux États-Unis diminueront à 16,6 millions en 2006, comparativement aux 16,9 millions d'automobiles vendues l'année dernière, les exportateurs ontariens constatent une baisse de la demande de pièces d'automobiles et de véhicules assemblés. Selon les prévisionnistes du secteur privé, les ventes d'automobiles aux États-Unis continueront de baisser et passeront à 16,4 millions en 2007. À moyen terme, les exportations ontariennes d'automobiles bénéficieront de nouvelles chaînes de production, dont l'usine de Toyota à Woodstock, qui devrait entrer en service en 2008, et l'usine d'Oshawa, qui assemblera la Camaro, complètement redessinée, à compter de 2009.

Les biens et les matériaux industriels (comme le fer, l'acier, d'autres métaux, le caoutchouc et les plastiques), qui constituent 19,2 % des exportations de l'Ontario, figurent parmi les catégories de produits ayant affiché les résultats les plus impressionnants, avec une hausse de 6,4 % des exportations selon le cumul annuel jusqu'à ce jour. La diminution du cours des produits de base entraînerait probablement une diminution de la valeur des exportations pendant la période de prévision.

Le matériel et l'outillage, qui représentent 20,5 % des exportations de la province, ont augmenté de 2,9 % jusqu'ici cette année. Ces exportations devraient continuer de s'accroître par suite du renforcement de la demande à l'échelle mondiale. Par exemple, aux

Commerce international et interprovincial réel de l'Ontario

Variation en pourcentage



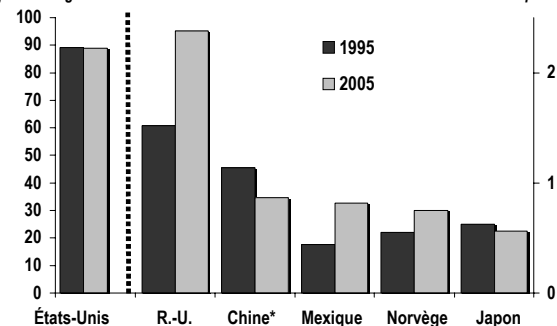
p = projection.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Six plus grands partenaires de l'Ontario sur le plan des exportations de marchandises

Part des exportations de l'Ontario
En pourcentage

Part des exportations de l'Ontario – autres pays
En pourcentage



*Y compris la Chine, Hong Kong et la Mongolie.

Source : Statistique Canada.

États-Unis, les investissements réels des entreprises dans le matériel et l'outillage devraient augmenter de 7,3 % en 2006 et de 6,4 % en moyenne de 2007 à 2009.

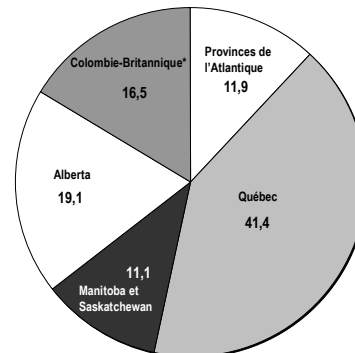
Les États-Unis sont le plus important partenaire commercial de l'Ontario. Près de 90 % des exportations de l'Ontario y sont acheminées. Ces trois dernières années, la valeur nominale des exportations de biens à destination des États-Unis a diminué de 5 %. Jusqu'ici, cette année, les exportations ontariennes vers les États-Unis ont baissé de 2,1 % de plus.

Les exportations vers d'autres pays que les États-Unis, quant à elles, ont augmenté de 64 % ces trois dernières années. La diversification accrue des pays clients signifie que les exportateurs ontariens peuvent bénéficier de la vigueur de la croissance à l'échelle internationale. L'Union européenne est le deuxième partenaire commercial de l'Ontario et reçoit près de 5 % des exportations internationales de la province. Au cours des trois dernières années, les exportations ontariennes vers l'Union européenne ont augmenté de 67 %. Cette année, jusqu'à présent, elles ont progressé de 24 % de plus. Quant à elles, les exportations ontariennes vers le Mexique sont en hausse de 43 % depuis les trois dernières années. Elles ont augmenté de plus de 52 % jusqu'ici cette année. La Chine reçoit environ 1 % des exportations internationales de l'Ontario, mais celles-ci ont augmenté de 57 % ces trois dernières années. Les exportations vers l'Inde ont plus que doublé au cours des trois dernières années, mais elles ne comptent que pour 0,1 % de l'ensemble des exportations internationales de l'Ontario.

Les autres provinces et les territoires sont aussi des marchés importants pour les exportations de biens et de services de l'Ontario. Les exportations vers le reste du Canada se sont chiffrées à 100,3 milliards de dollars en 2005 et les exportations internationales de l'Ontario ont totalisé 232,7 milliards de dollars. Entre 2002 et 2005, les exportations vers d'autres provinces ont augmenté de plus de 12 %, tandis que les exportations internationales ont diminué de 0,5 %. Cette tendance, à savoir l'accroissement plus rapide des exportations vers le reste du Canada que de celles vers l'étranger, se maintient. En effet, les exportations vers les autres provinces ont progressé de 1,3 % jusqu'ici cette année, un pourcentage bien supérieur au taux de croissance des exportations internationales, qui s'établit à 0,5 % seulement. La vigueur continue de l'économie de l'Ouest canadien devrait favoriser les exportations de l'Ontario au cours de la période de prévision.

Part des exportations interprovinciales de l'Ontario – 2002

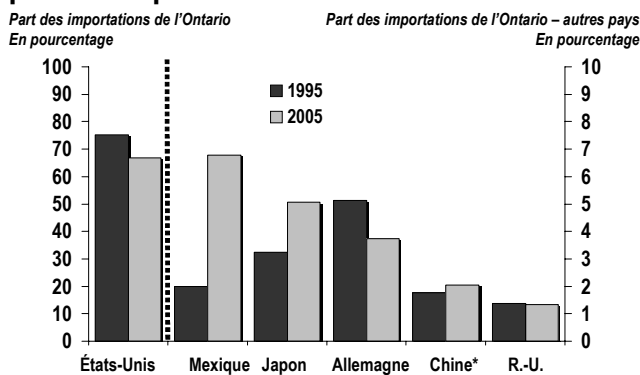
En pourcentage



* Y compris les territoires.
Source : Statistique Canada.

Les importations de l'Ontario progressent toujours rapidement par suite de la hausse soutenue de la demande intérieure et de la vigueur du dollar canadien. Même si la plupart des importations de l'Ontario proviennent des États-Unis, d'autres régions sont en train de prendre de l'importance. Ainsi, les importations de la Chine ont augmenté de près de 90 % ces trois dernières années et ont progressé de plus de 17 % jusqu'ici cette année. Les importations en provenance de l'Union européenne, quant à elles, sont en hausse de 6,4 %.

Six plus grands partenaires de l'Ontario sur le plan des importations de marchandises

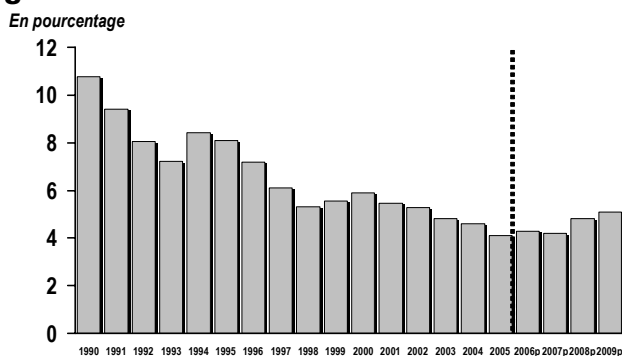


*Y compris la Chine, Hong Kong et la Mongolie.
Source : Statistique Canada.

TAUX D'INTÉRÊT ET D'INFLATION

Depuis mai 2006, la Banque du Canada laisse son taux de référence à 4,25 % après avoir majoré les taux d'intérêt de 2,25 points de pourcentage depuis septembre 2004. Les pressions inflationnistes semblent avoir un caractère régional et être centrées sur les marchés du travail et du logement de l'Alberta. Les prévisionnistes croient généralement que la Banque du Canada maintiendra ses taux à leurs niveaux actuels pendant le reste de 2006, car ils estiment que les risques qui pèsent sur l'économie ontarienne sont équilibrés.

Taux des obligations de 10 ans du gouvernement du Canada



p = projection.
Sources : Banque du Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Les économistes du secteur privé croient que les taux des bons du Trésor de trois mois du Canada passeront, en moyenne, à 4,0 % en 2006 et en 2007, à 4,2 % en 2008 et à 4,4 % en 2009. Le taux de rendement des obligations de dix ans du gouvernement du Canada devrait s'établir à 4,3 % en moyenne en 2006, à 4,2 % en 2007, à 4,8 % en 2008 et à 5,1 % en 2009.

Depuis juin 2006, la Réserve fédérale américaine laisse son objectif applicable au taux des fonds fédéraux à 5,25 %. Ce taux avait connu 17 augmentations consécutives d'un quart de point de pourcentage depuis juin 2004. Les prévisionnistes s'attendent à ce que la Réserve fédérale américaine, à l'instar de la Banque du Canada, maintienne ses taux à leur niveau actuel jusqu'à la fin de 2006.

Les fluctuations des prix du pétrole ces dernières années ont eu des incidences déterminantes sur l'inflation. Le taux d'inflation de l'IPC en Ontario s'est élevé à 0,2 % en septembre comparativement au pic de 3,3 % enregistré en septembre 2005, quand les prix de l'essence s'établissaient à 1,11 \$ le litre en moyenne. La diminution de un point de pourcentage du taux de la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) en juillet 2006 a également donné lieu à une réduction du taux d'inflation de l'IPC estimée à 0,6 %. Le taux d'inflation de l'IPC en Ontario devrait se situer à 1,9 % en moyenne en 2006.

L'appréciation du dollar canadien a permis de neutraliser certains des effets de l'augmentation des prix de l'énergie sur le taux d'inflation de l'IPC en Ontario. Règle générale, les analystes s'attendent à ce que le dollar canadien continue de valoir environ 89 cents américains, ce qui supprimera les répercussions sur l'inflation d'un dollar canadien toujours plus fort.

Dans l'ensemble, les pressions inflationnistes sont bien contenues au cours de la période de prévision. Le taux d'inflation de l'IPC devrait chuter pour s'établir à 1,6 % en 2007 par suite de la baisse des prix de l'énergie, de l'incidence de la réduction de un point de pourcentage du taux de la TPS et du ralentissement graduel des coûts de remplacement d'un logement. Une fois que l'incidence de la réduction du taux de la TPS cessera d'influer sur l'évolution des prix d'une année à l'autre et que les prix de l'énergie se seront stabilisés, le taux d'inflation de l'IPC devrait s'établir à 1,8 % en moyenne en 2008 et en 2009. Ces prévisions de la hausse du taux d'inflation de l'IPC excluent les répercussions de la réduction d'un autre point de pourcentage de la TPS que propose le gouvernement fédéral.

**PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DES TAUX D'INTÉRÊT ET DU TAUX D'INFLATION AU CANADA
(POURCENTAGE ANNUEL)**

	2005	2006 ^p	2007 ^p	2008 ^p	2009 ^p
Taux des bons du Trésor de trois mois	2,7	4,0	4,2	4,5	4,6
Taux des obligations de 10 ans du gouvernement	4,1	4,3	4,4	4,9	5,2
Taux d'inflation de l'IPC – Ontario	2,2	1,9	1,6	1,8	1,8

p = projection.

Sources : Banque du Canada, Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Appui au secteur des petites entreprises de l'Ontario

Les petites entreprises jouent un rôle important dans la vie économique de la province. En Ontario, 39 % des emplois se situent dans des entreprises comptant moins de 50 travailleurs.

Le gouvernement provincial est déterminé à encourager la croissance dans le secteur des petites entreprises. Diverses mesures fiscales sont prévues pour aider les petites entreprises, dont les suivantes :

- la déduction accordée aux petites entreprises, qui réduit le taux général de l'impôt ontarien sur les sociétés pour les petites sociétés du secteur privé sous contrôle canadien, une économie évaluée à environ 900 millions de dollars par année pour les petites entreprises;
- l'exonération de l'impôt ontarien sur le capital des petites entreprises, des *credit unions*, des caisses populaires, des sociétés agricoles familiales et des sociétés de pêche familiales, qui leur permet d'économiser plus de 300 millions de dollars par année;
- l'exonération de l'impôt-santé des employeurs, qui permet aux petits employeurs du secteur privé d'économiser environ 590 millions de dollars à l'égard de l'année d'imposition 2006;
- l'octroi d'un crédit d'impôt remboursable de 10 % aux petites entreprises qui mènent des activités de recherche-développement en Ontario;
- la bonification des crédits d'impôt remboursables accordés aux petites entreprises qui engagent des apprentis ou des étudiantes et des étudiants inscrits à des programmes d'enseignement coopératif.

Les gouvernements de l'Ontario et du Canada ont signé un accord visant à confier l'administration de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le capital de l'Ontario à l'Agence du revenu du Canada. Cet accord entrera en vigueur à partir des années d'imposition prenant fin après le 31 décembre 2008. La mise en oeuvre d'un seul système d'administration de l'impôt sur les sociétés, d'une seule déclaration des revenus et d'un seul ensemble de règles administratives communes entraînerait une diminution des formalités administratives et la réduction des autres frais d'observation des règles fiscales que doivent engager les petites entreprises (voir l'annexe IV, *Harmonisation de l'impôt sur les sociétés*).

Le gouvernement ontarien collabore avec le secteur des petites entreprises pour simplifier l'administration de l'impôt dans la province. Il coopère aussi avec l'Agence pour les petites entreprises de l'Ontario pour aider les petites entreprises à croître et à réussir, et il réduit les formalités administratives pour permettre aux propriétaires et aux entrepreneurs d'économiser temps et argent.

De plus, le gouvernement a mis au point un éventail de programmes d'apprentissage et de formation professionnelle pour combler les pénuries éventuelles de main-d'oeuvre. Il est en train d'adopter d'autres mesures pour élargir le bassin de main-d'oeuvre spécialisée en Ontario. Le nouveau ministère des Petites Entreprises et de l'Entrepreneuriat, créé en mai 2006, aidera à favoriser l'essor des petites entreprises en Ontario.

CROISSANCE DE L'EMPLOI

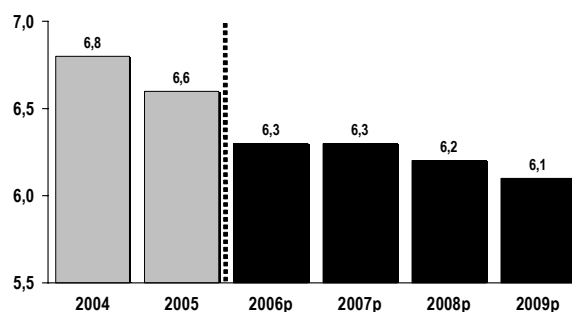
L'économie de l'Ontario a créé 103 600 emplois nets jusqu'ici en 2006. Le nombre total de nouveaux emplois nets créés depuis octobre 2003 s'établit à 254 100. Les emplois à temps plein ont représenté la totalité des emplois créés cette année et ont remplacé les emplois à temps partiel. La plupart de ces nouveaux emplois se retrouvaient dans le secteur des services, qui joue un rôle de plus en plus important dans l'économie ontarienne, une tendance relevée dans la majorité des pays industrialisés. Les secteurs de l'économie axés sur le marché intérieur sont en plein essor. Jusqu'ici cette année, les gains les plus importants au chapitre de l'emploi ont été réalisés dans les domaines suivants : finance, assurances et services immobiliers (25 200); services d'enseignement (25 100); information, culture et loisirs (23 800); affaires, immeubles et autres services de soutien (16 800); services scientifiques, techniques et professionnels (16 800); commerce de gros et de détail (13 800); et construction (13 600).

Les prix records du pétrole et la valeur élevée du dollar canadien, conjugués à la concurrence que livrent les pays producteurs à main-d'oeuvre bon marché, exercent de plus en plus de pressions sur les industries qui produisent des biens, notamment les industries manufacturières à vocation exportatrice. Pourtant, même si la situation économique a eu des incidences négatives pour nombre de manufacturiers, le secteur de la fabrication procède à l'heure actuelle à des investissements afin d'assurer ses succès à venir. L'Ontario a appuyé de nombreuses nouvelles innovations grâce aux fonds provenant de la Stratégie d'investissement dans le secteur de fabrication de pointe et de la Stratégie ontarienne d'investissement dans l'industrie automobile. Au cours des six derniers mois, nous avons observé des signes témoignant d'un nouvel essor de ce secteur. En effet, des entreprises comme Linamar, General Motors, Diamond Aircraft Industries, Messier-Dowty Inc. et Procter and Gamble Inc. ont créé ou préservé, grâce aux deux stratégies susmentionnées, des milliers d'emplois dans le secteur manufacturier.

Pour 2006 dans son ensemble, le taux de création d'emplois devrait progresser de 1,4 % et le taux de chômage devrait baisser, passant de 6,6 % en 2005 à 6,3 %, le taux annuel le plus bas depuis 2001. En ce qui concerne 2007, le taux de création d'emplois devrait continuer de progresser à un rythme soutenu (1,2 %), ce qui devrait se traduire par 76 000 nouveaux emplois. La situation économique devrait s'améliorer en 2008 et en 2009 et le taux de création d'emplois devrait atteindre 1,6 % par année. Le niveau soutenu de création d'emplois devrait favoriser la baisse du taux de chômage de l'Ontario, qui devrait s'établir à 6,1 % en 2009.

Taux de chômage en Ontario

En pourcentage



p = projection.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

DÉPENSES DES MÉNAGES

La croissance solide de l'emploi et des revenus en Ontario contribue à une hausse substantielle du revenu des particuliers, qui devrait atteindre 4,6 % en 2006. Le revenu disponible des particuliers devrait s'accroître de 4,7 % par suite notamment des rabais au titre de l'énergie accordés aux ménages à revenu modeste et des réductions fiscales du gouvernement fédéral. Conformément à l'annonce faite précédemment, le gouvernement de l'Ontario accordera à l'automne une aide financière totalisant 100 millions de dollars aux Ontariennes et aux Ontariens à faible revenu, soit jusqu'à 120 \$

par famille, en raison des frais d'électricité plus élevés qu'ils ont dû payer au cours de la dernière année. Le revenu des particuliers devrait croître de 4,1 % en 2007 et de 4,9 % en moyenne, par année, en 2008 et en 2009. Les prévisions de croissance de l'emploi, des traitements et des salaires appuient les perspectives d'augmentation des revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt-santé des employeurs.

Comme on pouvait s'y attendre, cette forte hausse des revenus se traduit par l'augmentation vigoureuse des dépenses de consommation. Les dépenses de consommation réelles devraient croître de 3,1 % en 2006, comparativement à 3,5 % en 2005. On prévoit que les dépenses de consommation augmenteront en moyenne de 3,0 % entre 2007 et 2009. Cette hausse est semblable à celle du revenu disponible des particuliers. Les achats de biens durables devraient ralentir par suite du fléchissement du marché du logement et de la diminution des ventes de voitures. Par contre, les dépenses en matière de services devraient se consolider. La hausse des dépenses de consommation devrait entraîner une augmentation des revenus tirés de la taxe de vente au détail pendant la période de prévision.

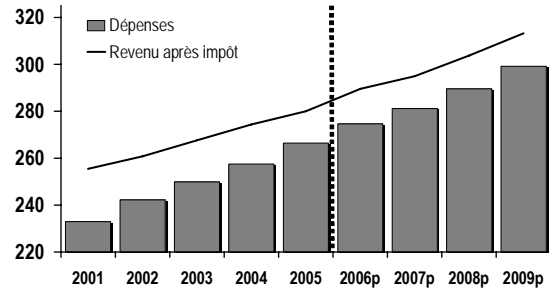
Le rapport entre la dette des ménages canadiens et le revenu disponible des particuliers s'établissait à 7,6 % pendant le deuxième trimestre de 2006 comparativement au pic récent de 8,3 % enregistré pendant le troisième trimestre de 2000.

Les ventes au détail en Ontario ont été en hausse de 4,3 % pendant les sept premiers mois de 2006 comparativement à la même période l'année passée. Les centres de rénovation et de quincaillerie et les détaillants d'ameublement de maison ont connu une croissance solide, qu'a appuyée un marché du

logement dynamique, étant donné que les achats de logements donnent souvent lieu à des activités de rénovation, d'aménagement paysager et de décoration. Toutefois, les ventes de voitures neuves, qui sont

Dépenses de consommation réelles et revenu réel après impôt en Ontario

En milliards de dollars de 1997

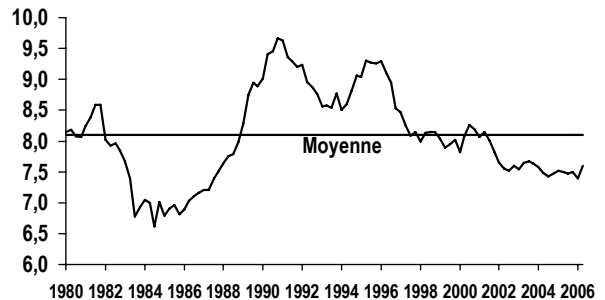


p = projection.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Frais d'intérêt sur la dette des ménages canadiens

En pourcentage du revenu disponible des particuliers



Sources : ministère des Finances du Canada et Statistique Canada.

les articles au prix unitaire le plus élevé, ont baissé de 2,2 % par rapport à la même période l'année dernière quand des rabais considérables étaient offerts sur les véhicules. Étant donné que les concessionnaires de voitures neuves représentent la catégorie de détaillants la plus importante, avec environ 20 % des ventes en Ontario, le fléchissement des ventes de voitures a freiné la croissance générale du secteur des ventes au détail. Par contre, les ventes aux stations-service continuent de représenter un pourcentage plus élevé des ventes au détail, car les prix de l'essence sont en moyenne 7,6 % plus élevés jusqu'ici cette année. À l'exclusion des ventes aux stations-service, les ventes au détail en Ontario étaient en hausse de 2,9 % pendant les sept premiers mois de l'année comparativement à 3,7 % en 2005.

Après des années d'activité intense, favorisée par des taux hypothécaires faibles, le marché du logement est en train de se calmer. Cependant, son activité reste supérieure aux prévisions. Le ratio nouvelles inscriptions/ventes a chuté, passant de 73,9 au cours du premier trimestre de 2002 à 55,9 au cours du deuxième trimestre de 2006. Cet accroissement du parc de logements existants disponibles devrait donner lieu à un ralentissement de la hausse du prix des logements dans un avenir prochain.

Les reventes de logements dans la province ont baissé de 0,2 % en 2005. Elles devraient chuter de 2,0 % cette année et de 4,4 % de plus en 2007. Même si les taux hypothécaires ont légèrement augmenté au cours de la dernière année, les paiements hypothécaires en tant que pourcentage du revenu net d'impôt continuent d'être modestes par rapport aux chiffres historiques étant donné que la croissance du revenu reste soutenue. Le fléchissement de la demande a donné lieu à une augmentation plus modérée du prix des logements. La valeur moyenne de revente d'une maison en Ontario a grimpé de 6,8 % pendant la première moitié de 2006 comparativement à une augmentation moyenne de 7,7 % au cours des deux dernières années. À moyen terme, l'augmentation modérée du prix des maisons et l'accroissement des revenus, conjugués à des taux hypothécaires relativement stables, contribueront à l'abordabilité du secteur du logement.

Le marché des logements neufs en Ontario continue d'avoir du ressort. Le nombre de mises en chantier devrait atteindre 75 000 en 2006, une diminution par rapport aux 78 800 logements construits en 2005. Les mises en chantier de maisons unifamiliales diminueront davantage que celles de logements multiples (maisons en rangée, immeubles d'habitation et condominiums). Le nombre de mises en chantier devrait baisser et s'établir à 70 000 logements en 2007. Il devrait rebondir légèrement et atteindre 71 000 logements en 2008 et 72 000 logements en 2009.

Abordabilité du logement en Ontario

En pourcentage



p = projection.

Nota : Coût moyen mensuel de possession d'un logement de prix moyen en pourcentage du revenu du ménage après impôts; paiements amortis sur 25 ans; versement initial de 25 %.

Sources : Banque du Canada, Association canadienne de l'immeuble, Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

RÔLE PRÉDOMINANT DES INVESTISSEMENTS DANS LA CROISSANCE

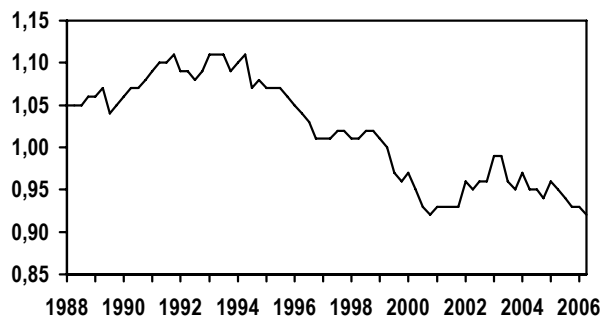
Les perspectives d'investissements en 2006 restent positives. Le ratio d'endettement des entreprises canadiennes est à la baisse depuis déjà quelques années. Même si les bénéfices des entreprises ontariennes en tant que pourcentage du PIB ont diminué et sont d'environ 11 %, ils restent nettement au-dessus de la moyenne historique. Des bilans positifs et de faibles taux d'intérêt favorisent les investissements.

Certes, l'appréciation du dollar et le prix élevé de l'énergie vont probablement tempérer les profits des sociétés en 2006. Toutefois, les importations de matériel et d'outillage neufs sont beaucoup plus économiques en raison du taux de change. La valeur des importations ontariennes de matériel et d'outillage a augmenté de 1,9 % jusqu'ici cette année, tandis que les prix ont chuté de 5,4 %.

Selon la publication de Statistique Canada intitulée *Investissements privés et publics au Canada : Perspective*, la croissance des investissements des entreprises dans le matériel et l'outillage devrait être soutenue. Cette augmentation devrait s'élever à 11,7 milliards de dollars (9,8 %) dans le secteur de la finance, des assurances et des services immobiliers, à 3,3 milliards de dollars (9,0 %) dans le secteur de l'information et de la culture, à 2,5 milliards de dollars (68,6 %) dans le secteur des services publics, à 2,0 milliards de dollars (11,2 %) dans le secteur de la construction et à 1,7 milliard de dollars (11,2 %) dans le secteur du commerce de gros. Les investissements dans le matériel et l'outillage sont un facteur important de croissance de la productivité, étant donné qu'ils permettent souvent de concrétiser de nouvelles avancées technologiques. Même si les dépenses d'investissement en dollars courants n'ont pas crû au même rythme que les profits, elles représentent une augmentation considérable en chiffres absolus, car le coût d'achat du matériel et de l'outillage a baissé. En 2005, les investissements réels dans le matériel et l'outillage ont crû de 11,0 %, le taux le plus rapide depuis le boom technologique de la fin

Bilan positif des entreprises

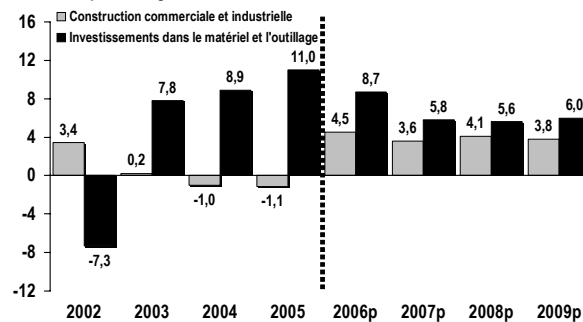
Ratio d'endettement au Canada



Source : Statistique Canada.

Investissements réels des entreprises

Variation en pourcentage

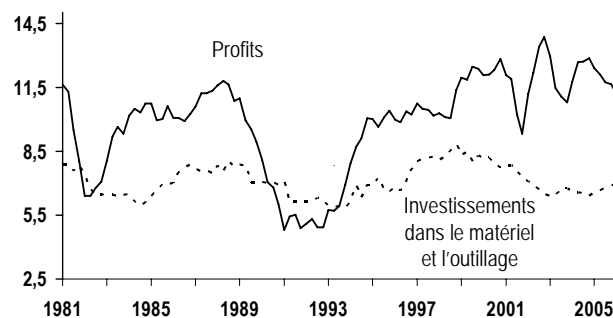


p = projection.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Profits et investissements en Ontario

Pourcentage du PIB



Source : Statistique Canada.

des années 1990. Ce type d'investissements devrait croître de 8,7 % en 2006 et de 5,8 % en moyenne de 2007 à 2009.

La construction dans les secteurs commercial et industriel s'est renforcée en 2006. Les dépenses à ce titre devraient croître de 4,5 % en 2006 et de 3,8 % en moyenne par année entre 2007 et 2009. Toujours selon la publication de Statistique Canada intitulée *Investissements privés et publics au Canada : Perspective*, l'accroissement le plus important des dépenses en 2006 devrait avoir lieu dans le secteur des services publics (+47,7 % ou 3,6 milliards de dollars); le secteur de la finance, des assurances et des services immobiliers (+7,2 % ou 2,2 milliards de dollars); le secteur des transports et de l'entreposage (+56,9 % ou 1,8 milliard de dollars); et le secteur du commerce de détail (+25,7 % ou 1,6 milliard de dollars).

Appui des investissements dans le secteur du divertissement et de la création

En 2005, le secteur du divertissement et de la création a contribué près de 9,9 milliards de dollars à l'économie ontarienne (2,2 % du PIB). Environ 185 000 personnes travaillaient dans ce secteur, soit 42 % de toute la main-d'oeuvre canadienne de ce secteur.

Le gouvernement a mis en oeuvre un certain nombre d'initiatives annoncées dans le budget de 2006 pour appuyer le secteur du divertissement et de la création en Ontario. Par exemple, il a :

- approuvé le prolongement du crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production jusqu'au 31 mars 2007;
- proposé de bonifier le crédit d'impôt de l'Ontario pour les produits multimédias interactifs numériques;
- octroyé 49 millions de dollars pour appuyer les principaux organismes et attractions culturels de l'Ontario : le Musée royal de l'Ontario, le Musée des beaux-arts de l'Ontario, la Canadian Opera Company, l'École nationale de ballet, le Royal Conservatory of Music et le Musée de l'art céramique Gardiner;
- octroyé 10 millions de dollars à la Fondation du patrimoine ontarien;
- créé le Fonds de partenariats pour le secteur du divertissement et de la création en septembre 2006;
- octroyé 1 million de dollars pour appuyer le Festival international des arts de Toronto de 2007.

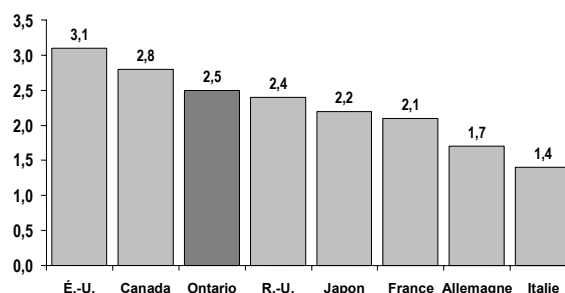
COMPARAISON DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES AVEC CELLES DES PAYS DU G-7

On s'attend à ce que l'Ontario continue de figurer parmi les territoires industriels dont la croissance sera la plus rapide à moyen terme malgré les défis auxquels il fait face. Les prévisionnistes du secteur privé estiment que le PIB réel de l'Ontario croîtra de 2,5 % en moyenne par année entre 2006 et 2009, un taux supérieur au taux prévu pour tous les pays du G-7, à l'exception du Canada dans son ensemble et des États-Unis.

La politique gouvernementale joue un rôle crucial pour ce qui est de maintenir et de bonifier les avantages concurrentiels de l'Ontario et d'attirer des emplois à valeur élevée pour faire en sorte que l'économie puisse relever les défis auxquels elle fait face. Les investissements dans l'infrastructure, l'éducation et la formation professionnelle et les partenariats favorisant les investissements des entreprises et l'innovation consolident les forces fondamentales de la province et l'activité économique immédiate. Tous ces facteurs se conjuguent pour favoriser la croissance économique dans un marché mondial fortement concurrentiel.

Croissance économique de l'Ontario et des pays du G-7, 2006 à 2009 (moyenne)

Croissance du PIB réel, en pourcentage



Sources : prévisions établies par consensus et enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario (octobre 2006).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'ONTARIO ET DES PAYS DU G-7, DE 2006 À 2009 CROISSANCE DU PIB RÉEL (EN POURCENTAGE)

	2006	2007	2008	2009
Ontario	1,7	2,1	3,1	3,2
Canada	2,8	2,6	2,9	3,0
États-Unis	3,4	2,6	3,1	3,2
France	2,3	2,0	2,0	2,1
Allemagne	2,2	1,2	1,7	1,6
Italie	1,6	1,2	1,4	1,5
Royaume-Uni	2,6	2,4	2,3	2,2
Japon	2,8	2,2	2,0	1,6

Sources : prévisions établies par consensus (octobre 2006) et enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario (octobre 2006).

DÉTAILS DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'ONTARIO

Le tableau ci-après indique les principaux détails des perspectives économiques actualisées de 2006 à 2009.

ÉCONOMIE DE L'ONTARIO, DE 2004 À 2009 (VARIATION EN POURCENTAGE)

	Chiffres réels		Prévisions			
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Produit intérieur brut réel	3,1	2,8	1,6	2,0	3,0	3,1
Consommation personnelle	3,1	3,5	3,1	2,6	2,9	3,4
Construction résidentielle	3,5	0,8	(1,2)	(2,8)	2,0	3,0
Construction non résidentielle	(1,0)	(1,1)	4,5	3,6	4,1	3,8
Matériel et outillage	8,9	11,0	8,7	5,8	5,6	6,0
Exportations	5,8	2,7	(0,5)	0,2	3,3	2,9
Importations	7,2	4,7	3,5	1,1	3,5	3,4
Produit intérieur brut nominal	5,2	4,1	3,0	3,7	4,7	4,8
Autres indicateurs économiques						
Ventes au détail	3,2	4,7	4,2	3,8	4,7	4,6
Mises en chantier de logements (en milliers)	85,1	78,8	75,0	70,0	71,0	72,0
Revenu des particuliers	4,5	4,7	4,6	4,1	4,7	5,0
Traitements et salaires ¹	4,7	5,0	4,3	4,1	4,8	5,1
Bénéfices des sociétés	13,7	(0,4)	(1,0)	3,0	6,0	5,4
Indice des prix à la consommation	1,9	2,2	1,9	1,6	1,8	1,8
Marché du travail						
Emploi	1,7	1,3	1,4	1,2	1,6	1,6
Création d'emplois (en milliers)	103	81	92	76	103	108
Taux de chômage (en pourcentage)	6,8	6,6	6,3	6,3	6,2	6,1

¹ Y compris le revenu supplémentaire du travail.

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement et ministère des Finances de l'Ontario.

SECTION III : PERSPECTIVES DE REVENUS DE L'ONTARIO

Les prévisions des revenus tiennent compte des changements jusqu'à aujourd'hui et des perspectives économiques actuelles. Toutefois, ces prévisions sont assujetties à des risques que le gouvernement provincial continuera de surveiller au cours des prochains mois. Des signes récents de fléchissement des bénéfices des sociétés suscitent des préoccupations quant aux revenus tirés de l'impôt sur les sociétés, qui sont traditionnellement volatils. L'incertitude qui perdure par rapport à l'Entente Canada-Ontario, signée en 2005, pose un défi pour ce qui est de mettre au point les perspectives de revenus et le plan financier. L'Ontario n'accepte pas la position fédérale voulant que les mesures imprévues annoncées par le gouvernement fédéral dans son budget de 2006 répondent aux exigences de l'Entente. Les questions relatives aux transferts du gouvernement fédéral sont examinées en détail dans l'annexe III, *Équité pour tous les Canadiens et Canadiennes*.

Depuis le dépôt du budget de l'Ontario de 2006, les perspectives de croissance économique pour la période allant de 2006 à 2008 ont été révisées à la baisse en raison de l'augmentation des prix du pétrole, de l'appréciation du dollar canadien et de l'affaiblissement des perspectives de croissance de l'économie américaine. Le produit du premier appel public à l'épargne (PAPE) de Teranet (fonds de revenu) et les revenus plus élevés découlant du traitement des déclarations de revenus des années antérieures contrebalancent les effets négatifs en 2006-2007 du ralentissement de la croissance économique. La hausse des revenus rattachés aux années antérieures a surtout un caractère ponctuel et seule une partie de cette hausse est reportée sur les exercices ultérieurs à moyen terme. La part que l'Ontario recevra des transferts du gouvernement du Canada à l'ensemble des provinces et territoires dans le cadre des fiducies fédérales annoncées dans le budget d'Ottawa de 2006 contribuera également à la hausse des revenus en 2006-2007.

À moyen terme, en raison du ralentissement prévu de la croissance économique, les projections des revenus fiscaux sont révisées à la baisse. La hausse des revenus découlant du traitement des déclarations de revenus des années antérieures et les transferts du gouvernement du Canada dans le cadre des fiducies fédérales atténuent en partie les répercussions sur les revenus du fléchissement de la croissance économique.

Dans le budget de l'Ontario de 2006, le plan financier à moyen terme comprenait un montant de 2,2 milliards de dollars découlant de l'Entente Canada-Ontario conclue en 2005. Même si elle est historique et représente une victoire importante pour la population de l'Ontario, l'Entente Canada-Ontario ne constitue que la première d'une série d'étapes qu'il faudra franchir pour régler les problèmes d'iniquité. Malheureusement, le nouveau gouvernement fédéral ne l'a pas encore respectée. Il s'est pourtant engagé sans équivoque à le faire, reconnaissant qu'un investissement équitable dans la prospérité de l'Ontario sert les intérêts de tous les Ontariens et Ontariennes et de tous les Canadiens et Canadiennes. Les questions concernant les transferts fédéraux sont examinées plus en détail à l'annexe III, *Équité pour tous les Canadiens et Canadiennes*.

PERSPECTIVES DE REVENUS EN 2006-2007

On prévoit actuellement que le total des revenus s'établira à 87 044 millions de dollars en 2006-2007, soit 1 314 millions de dollars de plus que le montant prévu dans le plan budgétaire de 2006.

SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DES REVENUS AU COURS DE L'EXERCICE 2006-2007 DEPUIS LA PUBLICATION DU BUDGET (EN MILLIONS DE DOLLARS)

Revenus fiscaux	
Impôt sur le revenu des particuliers	650
Impôt sur les sociétés	(260)
Taxe sur le tabac	(80)
Impôt-santé des employeurs	(15)
Contribution-santé de l'Ontario	(10)
	<hr/>
	285
Gouvernement du Canada	
Fiducies annoncées dans le budget fédéral de 2006	456
	<hr/>
	456
Autres revenus non fiscaux	
Teranet (PAPE)	573
	<hr/>
	573
Total de l'évolution des revenus	<hr/> 1 314 <hr/>

Les perspectives des revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers pour 2006-2007 ont augmenté d'un montant net de 650 millions de dollars. Le traitement en 2006 des déclarations de revenus des particuliers a entraîné une hausse des revenus découlant surtout des exercices antérieurs. Cette situation entraîne une augmentation considérable des revenus en 2006-2007, étant donné que les revenus fiscaux plus élevés touchant les exercices antérieurs inclus dans les Comptes publics précédents doivent figurer dans l'exercice en cours. Seule une partie de cette augmentation est reportée sur les exercices ultérieurs à moyen terme. Cette augmentation des revenus en 2006-2007 est partiellement neutralisée par les répercussions du ralentissement prévu de la croissance des traitements et des salaires en 2006. Les prévisions concernant les revenus découlant de l'impôt sur le revenu des particuliers pour 2006-2007 tiennent compte aussi d'une diminution estimative des revenus de 30 millions de dollars en raison des modifications fiscales apportées depuis le dépôt du budget de l'Ontario de 2006.

- En août 2006, le gouvernement provincial a annoncé qu'il allait créer un nouveau crédit d'impôt pour dividendes amélioré pour, d'une part, encourager encore plus les investissements des Ontariennes et des Ontariens dans les entreprises canadiennes et, d'autre part, améliorer l'intégration des régimes d'imposition du revenu des sociétés et des particuliers.

- L'Ontario adoptera aussi des mesures semblables aux modifications fiscales que propose le gouvernement fédéral pour accorder des avantages à la population ontarienne, y compris l'exonération d'impôt de la totalité du revenu de bourses d'études et de perfectionnement des étudiants de niveau postsecondaire, une déduction fiscale pour les gens de métier et l'élimination des gains en capital sur certains dons de bienfaisance.

Les perspectives des revenus tirés de l'impôt sur les sociétés pour 2006-2007 ont diminué de 260 millions de dollars comparativement aux prévisions budgétaires. Il s'agit là d'une diminution de 510 millions de dollars par rapport à l'augmentation de 250 millions de dollars, en 2006-2007, prévue dans le bulletin *Finances de l'Ontario – premier trimestre*. Cette baisse s'explique par une croissance prévue moins importante des bénéficiaires des sociétés avant impôt en 2006 et l'augmentation supérieure aux prévisions des remboursements à l'égard des déclarations de revenus des sociétés pour l'année d'imposition 2005.

Les revenus tirés de la taxe sur le tabac en 2006-2007 devraient baisser de 80 millions de dollars par rapport aux prévisions énoncées dans le budget de l'Ontario de 2006, compte tenu des revenus plus faibles que prévu reçus pendant la première moitié de l'exercice.

Les revenus tirés de l'impôt-santé des employeurs et de la Contribution-santé de l'Ontario devraient diminuer de 15 millions de dollars et de 10 millions de dollars respectivement par suite du fléchissement prévu de la croissance économique en 2006.

Les prévisions applicables aux transferts du gouvernement du Canada ont augmenté de 456 millions de dollars. Il s'agit là de la part que l'Ontario reçoit des transferts du gouvernement du Canada versés à toutes les provinces et aux territoires dans le cadre des fiducies fédérales annoncées dans le budget d'Ottawa de 2006, ce qui a été confirmé dans les résultats financiers que le gouvernement fédéral vient de publier pour 2005-2006.

Le bulletin *Finances de l'Ontario – premier trimestre* signale que les prévisions des revenus provenant des ventes et locations ont augmenté de 570 millions de dollars. Ce montant correspond au montant brut prévu de la part que la province devrait recevoir du produit du PAPE de Teranet (fonds de revenu) annoncé le 16 juin 2006. La vente d'unités du fonds de revenu par les délégués de la province a permis de réaliser subséquemment 3 millions de dollars de plus. L'annexe II, *Plan financier et perspectives à moyen terme de l'Ontario*, examine de façon plus détaillée le produit du PAPE de Teranet.

ÉVOLUTION DES REVENUS À MOYEN TERME DEPUIS LE DÉPÔT DU BUDGET

SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DES REVENUS À MOYEN TERME DEPUIS LE DÉPÔT DU BUDGET (EN MILLIARDS DE DOLLARS)

	Perspectives		
	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Principales modifications des revenus depuis le dépôt du budget de 2006			
Ralentissement de la croissance économique	(0,5)	(0,8)	(1,0)
PAPE de Teranet	0,6	–	–
Traitement des déclarations de revenus des années antérieures	0,9	0,3	0,3
Fiducies annoncées dans le budget fédéral de 2006	0,5	0,5	0,2
Autres	(0,1)	(0,2)	(0,3)
Total de l'évolution des revenus	1,3	(0,3)	(0,8)

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Depuis le dépôt du budget de l'Ontario de 2006, les perspectives de croissance économique pour la période allant de 2006 à 2008 ont été révisées à la baisse par suite de l'élévation des prix du pétrole, de l'appréciation du dollar canadien et du ralentissement prévu de l'économie américaine. Le produit du PAPE de Teranet (fonds de revenu) et les revenus plus élevés découlant du traitement des déclarations de revenus des années antérieures neutralisent en partie les effets négatifs sur les revenus du ralentissement de la croissance économique en 2006-2007. La hausse des revenus rattachés aux années antérieures a surtout un caractère ponctuel et seule une partie de cette hausse est reportée sur les exercices ultérieurs à moyen terme. La part que l'Ontario recevra des transferts du gouvernement du Canada à l'ensemble des provinces et territoires dans le cadre des fiducies fédérales annoncées dans le budget d'Ottawa de 2006 contribuera également à la hausse des revenus.

Les prévisions des revenus fiscaux tiennent compte d'une diminution estimative de 60 millions de dollars des revenus d'ici 2008-2009 par suite de changements subis par l'impôt sur le revenu des particuliers, y compris un projet de crédit d'impôt pour dividendes bonifié, semblable aux modifications proposées aux impôts fédéraux, et les améliorations aux crédits d'impôt foncier et de taxe sur les ventes de l'Ontario. Les prévisions tiennent compte aussi de la baisse, par rapport aux prévisions, des revenus tirés de la taxe sur le tabac et des répercussions prévues de l'entente fédérale-provinciale visant à rationaliser l'administration du système ontarien d'imposition des sociétés, qui entraîne une réduction des revenus découlant de l'impôt sur les sociétés de 35 millions de dollars en 2008-2009. Cette question est examinée en détail dans l'annexe IV, *Harmonisation de l'impôt sur les sociétés*.

PERSPECTIVES DES REVENUS À MOYEN TERME

PERSPECTIVES DES REVENUS À MOYEN TERME (EN MILLIARDS DE DOLLARS)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Revenus			
Revenus fiscaux	61,6	63,5	66,1
Gouvernement du Canada	14,0	15,4	15,5
Revenus des entreprises publiques	3,9	4,1	4,3
Autres revenus non fiscaux	7,5	7,0	7,3
Total des revenus	87,0	90,0	93,2

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

La totalité des revenus devrait s'établir à 93,2 milliards de dollars en 2008-2009, soit un accroissement de 6,2 milliards de dollars par rapport aux prévisions pour 2006-2007. Il s'agit là d'un taux de croissance moyen de 3,5 % par année entre 2006-2007 et 2008-2009.

Les revenus fiscaux devraient augmenter de 4,6 milliards de dollars entre 2006-2007 et 2008-2009, soit un taux de croissance moyen de 3,6 % par année. Ce taux est compatible avec le taux de croissance moyen du PIB nominal de 4,2 % par année de 2006 à 2008.

Les paiements versés à l'Ontario par le gouvernement du Canada devraient augmenter de 1,4 milliard de dollars entre 2006-2007 et 2008-2009, soit un taux de croissance moyen de 5,0 % par année. Ces prévisions reposent sur les ententes actuelles entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, les engagements financiers et les formules applicables aux principaux transferts en matière de santé et de programmes sociaux. Ces prévisions comprennent 2,2 milliards de dollars sur trois ans provenant des transferts faits en vertu de l'Entente Canada-Ontario et 1,1 milliard de dollars sur trois ans qui représentent la part que l'Ontario recevra des transferts effectués dans le cadre des fiducies fédérales.

Les revenus des entreprises publiques devraient augmenter de 0,4 milliard de dollars à moyen terme.

Les autres revenus non fiscaux devraient diminuer de 0,3 milliard de dollars entre 2006-2007 et 2008-2009. Cette diminution est attribuable à l'augmentation ponctuelle de 0,6 milliard de dollars des revenus tirés des ventes et locations en 2006-2007 découlant du PAPE de Teranet. Les autres revenus non fiscaux augmenteront en conséquence de 0,3 milliard de dollars entre 2006-2007 et 2008-2009, soit un taux de croissance moyen de 2,2 % par année.

SECTION IV : RISQUES ÉVENTUELS POUR LES REVENUS PROVINCIAUX

Une économie croissante, caractérisée par une hausse des revenus de la population, des bénéfices des sociétés et des dépenses de consommation, génère des revenus plus élevés qui permettent de financer les services publics. Les revenus fiscaux sont la plus importante catégorie de revenus du gouvernement provincial. Sur les 87,0 milliards de dollars prévus au titre des revenus totaux en 2006-2007, 61,6 milliards de dollars, ou environ 71 %, devraient provenir des revenus fiscaux. Trois sources de revenus au sein de cette catégorie, à savoir l'impôt sur le revenu des particuliers, la taxe de vente au détail et l'impôt sur les sociétés, représentent environ 55 % de tous les revenus. L'incertitude face à l'avenir fait partie intégrante de toute projection pluriannuelle des revenus. En conséquence, tout projet de gestion des finances publiques doit reposer en très grande partie sur une planification prudente.

La présente section met en relief certains des risques et sensibilités clés qui pourraient avoir une incidence sur le plan financier si la conjoncture économique subissait des changements inattendus. Il convient de signaler que ces estimations, quoique utiles, ne sont que des indications et qu'elles peuvent varier selon la nature et la forme des risques éventuels.

CERTAINS RISQUES ET SENSIBILITÉS – ÉCONOMIE ET REVENUS

Éléments clés	Hypothèse 2006-2007	Sensibilités 2006-2007
TOTAL DES REVENUS		
<ul style="list-style-type: none">• PIB réel• Indice du PIB	<p>Croissance de 1,6 % en 2006</p> <p>Croissance de 1,4 % en 2006</p>	<p>Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du PIB réel modifie les revenus de 645 millions de dollars. Ce montant peut varier grandement selon la nature et la source de la variation du taux de croissance du PIB.</p>
<ul style="list-style-type: none">• Taux d'intérêt au Canada	<p>Taux des bons du Trésor de 3 mois fixé à 4,0 % en 2006</p>	<p>Une augmentation de un point de pourcentage des taux d'intérêt fait diminuer les revenus de 65 à 325 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai.</p>
<ul style="list-style-type: none">• PIB réel des États-Unis	<p>Croissance de 3,4 % en 2006</p>	<p>Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du PIB réel des États-Unis modifie les revenus de 195 à 475 millions de dollars.</p>

CERTAINS RISQUES ET SENSIBILITÉS – ÉCONOMIE ET REVENUS

Éléments clés	Hypothèse 2006-2007	Sensibilités 2006-2007
<ul style="list-style-type: none"> Taux de change du dollar canadien 	88,5 cents américains en 2006	Une augmentation de un cent du taux de change du dollar canadien fait diminuer les revenus de 25 à 115 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai.
TOTAL DES REVENUS FISCAUX		
<ul style="list-style-type: none"> Assiette de revenu¹ PIB nominal 	<p>Croissance de 3,3 % en 2006-2007</p> <p>Croissance de 3,0 % en 2006</p>	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du PIB nominal modifie les revenus de 590 millions de dollars. Ce montant peut varier grandement selon la nature et la source de la variation du taux de croissance du PIB.
REVENUS TIRÉS DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS		
<ul style="list-style-type: none"> Assiette de revenu 	Croissance de 5,8 % en 2006-2007	
<i>Principales hypothèses économiques</i>		
<ul style="list-style-type: none"> Traitements et salaires Emploi Revenu des entreprises non constituées en personne morale 	<p>Croissance de 4,3 % en 2006</p> <p>Croissance de 1,4 % en 2006</p> <p>Croissance de 3,3 % en 2006</p>	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des traitements et salaires modifie les revenus de 240 millions de dollars.
<i>Principales hypothèses en matière de revenus</i>		
<ul style="list-style-type: none"> Revenus nets – gains en capital Déductions au titre des REER 	<p>Diminution de 18 % en 2006</p> <p>Croissance de 6,0 % en 2006</p>	<p>Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des gains en capital nets modifie les revenus de 4 millions de dollars.</p> <p>Une augmentation de un point de pourcentage du taux de croissance des déductions au titre des REER fait diminuer les revenus de 15 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai.</p>

CERTAINS RISQUES ET SENSIBILITÉS – ÉCONOMIE ET REVENUS

Éléments clés	Hypothèse 2006-2007	Sensibilités 2006-2007
<ul style="list-style-type: none"> Cotisations – Année d'imposition 2005² 	20,4 milliards de dollars	Une variation de un point de pourcentage des cotisations fiscales des particuliers en 2005 modifie les revenus de 204 millions de dollars ⁴ .
<ul style="list-style-type: none"> Cotisations – Année d'imposition 2004 et années antérieures² 	1,3 milliard de dollars	Une variation de un point de pourcentage des cotisations fiscales des particuliers en 2004 et au cours des années antérieures modifie les revenus de 13 millions de dollars ⁴ .

REVENUS TIRÉS DE LA TAXE DE VENTE AU DÉTAIL

- Assiette de revenu Croissance de 4,0 % en 2006-2007

Comprend :

- Dépenses des ménages imposables Croissance de 3,3 % en 2006-2007
- Autres dépenses imposables Croissance de 4,8 % en 2006-2007

Principales hypothèses économiques

- Ventes au détail Croissance de 4,2 % en 2006
 - Dépenses de consommation nominales Croissance de 4,3 % en 2006
- Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des dépenses de consommation nominales modifie les revenus de 90 millions de dollars.

REVENUS TIRÉS DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

- Assiette de revenu Diminution de 0,3 % en 2006-2007
 - Bénéfices des sociétés Diminution de 1,0 % en 2006
- Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des bénéfices des sociétés avant impôt modifie les revenus de 65 millions de dollars.
- Remboursements au titre des cotisations fiscales de 2005-2006³ 1,3 milliard de dollars exigibles en 2006-2007
- Une augmentation de un point de pourcentage des remboursements de 2005-2006 fait diminuer les revenus de 13 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai⁴.

CERTAINS RISQUES ET SENSIBILITÉS – ÉCONOMIE ET REVENUS

Éléments clés	Hypothèse 2006-2007	Sensibilités 2006-2007
<ul style="list-style-type: none">• Paiements d'impôt au moment de la production de la déclaration de 2005-2006	0,8 milliard de dollars à recevoir en 2006-2007	Une variation de un point de pourcentage des paiements d'impôt au moment de la production de la déclaration ou des paiements des cotisations en 2005-2006 modifie les revenus de 8 millions de dollars ⁴ .
<ul style="list-style-type: none">• Paiements des cotisations d'impôt de 2005-2006	0,8 milliard de dollars à recevoir en 2006-2007	Une variation de un point de pourcentage des paiements des cotisations d'impôt en 2005-2006 modifie les revenus de 8 millions de dollars.

REVENUS TIRÉS DE L'IMPÔT-SANTÉ DES EMPLOYEURS

- Assiette de revenu Croissance de 4,1 % en 2006-2007
 - Traitements et salaires Croissance de 4,3 % en 2006
- Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des traitements et salaires modifie les revenus de 35 millions de dollars.
-

Revenus tirés de la Contribution-santé de l'Ontario

- Assiette de revenu Croissance de 4,7 % en 2006-2007
 - Revenu des particuliers Croissance de 4,6 % en 2006
 - Cotisations pour l'année d'imposition en 2005 2,3 milliards de dollars
- Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du revenu des particuliers modifie les revenus de 25 millions de dollars.
- Une variation de un point de pourcentage des cotisations au titre de la Contribution-santé de l'Ontario modifie les revenus de 23 millions de dollars.
-

REVENUS TIRÉS DE LA TAXE SUR L'ESSENCE

- Assiette de revenu Croissance de 0,4 % en 2006-2007
 - Prix de l'essence à la pompe 95,0 cents le litre en 2006
- Une augmentation de un cent le litre du prix de l'essence à la pompe fait diminuer les revenus de 2 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai.
-

REVENUS TIRÉS DE LA TAXE SUR LES CARBURANTS

- Assiette de revenu Croissance de 1,8 % en 2006-2007

CERTAINS RISQUES ET SENSIBILITÉS – ÉCONOMIE ET REVENUS

Éléments clés	Hypothèse 2006-2007	Sensibilités 2006-2007
<ul style="list-style-type: none">• PIB réel	Croissance de 1,6 % en 2006	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du PIB réel modifie les revenus de 13 millions de dollars.

REVENUS TIRÉS DES DROITS DE CESSION IMMOBILIÈRE

<ul style="list-style-type: none">• Assiette de revenu	Diminution de 3,0 % en 2006-2007	
<ul style="list-style-type: none">• Reventes de logements	Diminution de 2,0 % en 2006	Une variation de un point de pourcentage du nombre de logements revendus et du prix de revente modifie les revenus de 10 millions de dollars.
<ul style="list-style-type: none">• Prix de revente	Croissance de 5,9 % en 2006	

TRANSFERTS – SANTÉ ET PROGRAMMES SOCIAUX

<ul style="list-style-type: none">• Assiette de revenu – Canada	28,6 milliards de dollars en 2006-2007	
<ul style="list-style-type: none">• Part du revenu de l'Ontario	37,7 % en 2006-2007	
<ul style="list-style-type: none">• Pourcentage de la population de l'Ontario	38,9 % en 2006-2007	Une variation de un dixième de point de pourcentage de la population modifie les revenus de 44 millions de dollars.
<ul style="list-style-type: none">• Part de l'assiette de l'IRP fédéral de base de l'Ontario	43,9 % en 2006-2007	Une augmentation de un dixième de point de pourcentage de l'assiette de l'impôt fédéral de base sur le revenu des particuliers fait diminuer les revenus de 6 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai.

¹ L'assiette de revenu est constituée des revenus, à l'exception de l'incidence des mesures, des rajustements pour les variations avec les estimations antérieures des Comptes publics et d'autres facteurs ponctuels.

² Les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers (IRP) de l'Ontario de 2005 sont estimatifs, car l'Agence du revenu du Canada évalue actuellement les déclarations de revenus de 2005.

³ Les remboursements d'impôt sur les sociétés pour 2005-2006 sont une estimation parce que la Division des revenus fiscaux du ministère des Finances de l'Ontario évalue actuellement les déclarations de revenus des sociétés dont les exercices se terminent pendant l'exercice 2005-2006 de l'Ontario.

⁴ Maintenant que les Comptes publics de l'Ontario 2005-2006 sont publiés, un changement dans les cotisations aux fins de l'IRP de 2005 ou dans les revenus tirés de l'impôt sur les sociétés de 2005-2006 aura un double effet sur les revenus de 2006-2007 en raison a) de changements à l'assiette de revenu à laquelle est appliquée la croissance pour le présent exercice et b) d'un rajustement des revenus appliqué au présent exercice relativement à tout écart par rapport aux estimations contenues dans les Comptes publics de l'Ontario 2005-2006.

ANNEXE II

PLAN FINANCIER ET PERSPECTIVES À MOYEN TERME DE L'ONTARIO

INTRODUCTION

En 2003-2004, le déficit de l'Ontario s'établissait à 5,5 milliards de dollars. Outre le déficit budgétaire, la province accusait d'importants déficits dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'infrastructure. Grâce à une approche prudente et disciplinée, le gouvernement a réalisé des progrès en vue de rétablir la santé financière de l'Ontario tout en faisant des investissements historiques et à long terme en santé, en éducation, dans l'infrastructure et dans les déterminants d'une économie vigoureuse.

Le budget de 2006 comprenait un plan financier à moyen terme qui visait à rétablir, de façon durable, l'équilibre budgétaire de la province au plus tard en 2008-2009. Cependant, en raison des prix records du pétrole, de la vigueur du dollar canadien et des perspectives plus sombres de croissance aux États-Unis, le partenaire commercial le plus important de l'Ontario, on prévoit une croissance économique moins forte que ce qui avait été annoncé dans le budget de 2006. Même si, comme prévu, le déficit demeure à 1,9 milliard de dollars pour 2006-2007, on s'attend à moyen terme à des déficits de 2,2 milliards de dollars et de 1,0 milliard de dollars en 2007-2008 et en 2008-2009 respectivement, à cause de la croissance économique plus modérée et de ses effets sur les perspectives de revenus de l'Ontario. La province affichera un excédent de 0,5 milliard de dollars si la réserve n'est pas utilisée en 2008-2009.

Le gouvernement demeure déterminé à éliminer le déficit. Il continuera donc de gérer les finances de la province avec prudence et discipline, en s'employant notamment à contrôler la croissance des dépenses de programmes. Cette approche, conjuguée aux investissements stratégiques continus en santé, en éducation, dans l'infrastructure et dans les secteurs économiques clés, continuera de consolider l'économie et de faire en sorte que la province soit en mesure de relever les défis et de saisir les occasions qui se présenteront.

La présente annexe donne un aperçu de ce qui suit :

- Section I : Plan financier et perspectives à moyen terme de l'Ontario;
- Section II : Mise à jour sur les finances au deuxième trimestre de 2006-2007.

On trouvera de plus amples détails à l'annexe VII, *Détails des finances de l'Ontario*.

SECTION I : PLAN FINANCIER ET PERSPECTIVES À MOYEN TERME DE L'ONTARIO

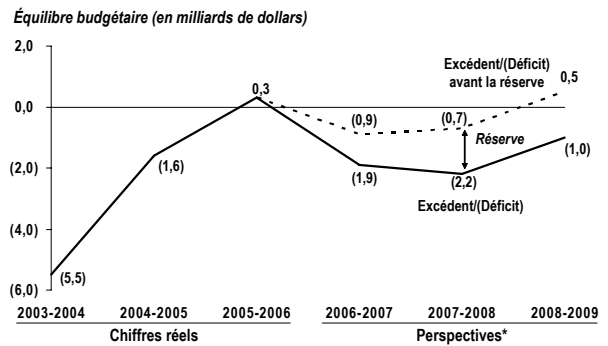
En 2003-2004, nous avons hérité d'un déficit de 5,5 milliards de dollars parce que, pendant longtemps, la croissance annuelle des dépenses provinciales avait dépassé la croissance annuelle des revenus. En adoptant une approche responsable et disciplinée en matière de planification financière, le gouvernement a réalisé des progrès en vue de rétablir la santé financière de la province puisqu'il a dépassé ses objectifs par rapport au déficit au cours de chacun des exercices depuis 2003-2004. Ainsi, en 2004-2005, le déficit a été ramené à 1,6 milliard de dollars. En outre, dans les États financiers consolidés de 2005-2006, le rendement financier de la province a été révisé et on prévoit un excédent modeste de 0,3 milliard de dollars, alors que le budget de 2006 projetait un déficit de 1,4 milliard de dollars.

La hausse des revenus, conjuguée à une baisse des intérêts sur la dette, a donné au gouvernement la souplesse dont il avait besoin pour investir dans les secteurs clés prioritaires et réduire le déficit prévu pour 2006-2007, que le budget de 2006 établissait à 2,4 milliards de dollars. En fait, la province a déjà fait état d'une amélioration de 0,4 milliard de dollars du déficit projeté pour 2006-2007 par rapport aux prévisions du budget de 2006.

Bien que le déficit prévu dans le bulletin *Finances de l'Ontario - premier trimestre* demeure inchangé pour 2006-2007, à savoir

1,9 milliard de dollars, ou 0,9 milliard de dollars si la réserve n'est pas utilisée, les perspectives de croissance économique à moyen terme se sont assombries, en raison des prix records du pétrole, de la vigueur du dollar canadien et du ralentissement prévu du rythme de croissance économique aux États-Unis. On projette donc à moyen terme des déficits de 2,2 milliards de dollars en 2007-2008 et de 1,0 milliard de dollars en 2008-2009, en tenant compte des réserves totalisant 1,5 milliard de dollars. Ces déficits sont attribuables aux effets du ralentissement de la croissance économique sur les revenus de la province. Ces changements représentent une variation de 0,7 milliard de dollars du déficit en 2007-2008 et de 1,0 milliard de dollars du déficit en 2008-2009 par rapport aux objectifs financiers établis dans le budget de 2006. La province enregistrera un déficit de 0,7 milliard de dollars en 2007-2008 si la réserve n'est pas utilisée et affichera un excédent de 0,5 milliard de dollars en 2008-2009 si la réserve n'est pas utilisée. Le gouvernement est déterminé à éliminer les déficits budgétaire et structurel grâce à une gestion financière prudente, et notamment en contrôlant la croissance des dépenses.

Plan financier à moyen terme de l'Ontario



* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre 2006.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

ÉLÉMENTS CLÉS DU PLAN FINANCIER À MOYEN TERME DE L'ONTARIO

Le plan financier à moyen terme, qui favorisera la planification financière prudente et disciplinée à longue échéance, comprend les éléments clés suivants :

- favoriser la vigueur de l'économie de l'Ontario en investissant dans l'infrastructure, les soins de santé et les systèmes d'éducation, d'éducation postsecondaire et de formation;
- prendre des décisions de façon disciplinée pour s'assurer que le taux annuel de croissance des dépenses totales ne dépasse pas 2,7 % en moyenne à moyen terme, ce qui est nettement inférieur au taux moyen annuel de croissance des revenus de 3,5 % par année;
- travailler de façon constructive avec le gouvernement fédéral en vue d'établir un ensemble de mesures financières fédérales-provinciales durables, fondées sur des principes;
- continuer de planifier les finances de façon responsable et prudente, notamment en maintenant une réserve annuelle;
- mettre sur pied le Conseil ontarien des prévisions économiques de l'Ontario, qui rencontrera le ministre des Finances pour discuter des prévisions macroéconomiques;
- trouver des économies de 750 millions de dollars d'ici 2007-2008 grâce à l'examen des programmes.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES À MOYEN TERME

Bien que les perspectives financières pour 2006-2007 demeurent inchangées et que le déficit de 1,9 milliard de dollars prévu dans le bulletin *Finances de l'Ontario – premier trimestre* reste le même, on prévoit à moyen terme des déficits de 2,2 milliards de dollars en 2007-2008 et de 1,0 milliard de dollars en 2008-2009, ce qui comprend la réserve. Il s'agit là d'une variation de 0,7 milliard de dollars en 2007-2008 et de 1,0 milliard de dollars en 2008-2009 en regard des objectifs financiers présentés dans le budget de 2006. La province enregistrera un déficit de 0,7 milliard de dollars en 2007-2008 si la réserve n'est pas utilisée et affichera un excédent de 0,5 milliard de dollars en 2008-2009 si la réserve n'est pas utilisée.

Conformément à la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*, le tableau suivant fournit des précisions sur les revenus et les charges prévus de 2006-2007 à 2008-2009 inclusivement. On trouvera plus de détails à l'annexe VII, *Détails des finances de l'Ontario*.

PLAN FINANCIER ET PERSPECTIVES À MOYEN TERME (EN MILLIARDS DE DOLLARS)

	Chiffres réels 2005-2006	Perspectives ¹		
		2006-2007	2007-2008	2008-2009
Revenus				
Revenus fiscaux	59,9	61,6	63,5	66,1
Gouvernement du Canada	13,3	14,0	15,4	15,5
Revenus des entreprises publiques	4,3	3,9	4,1	4,3
Autres revenus non fiscaux	6,7	7,5	7,0	7,3
Total des revenus	84,2	87,0	90,0	93,2
Charges				
Programmes				
Secteur de la santé	32,8	35,5	37,5	38,9
Secteur de l'éducation ²	11,6	12,1	12,6	12,7
Secteur de l'éducation postsecondaire et de la formation	4,7	5,2	5,9	6,0
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux	10,1	10,3	10,5	10,6
Secteur de la justice	3,1	3,2	3,2	3,2
Autres programmes	12,6	12,4	11,6	11,6
Total des charges des programmes	74,9	78,8	81,2	83,1
Intérêt sur la dette	9,0	9,2	9,5	9,6
Total des charges	83,9	88,0	90,8	92,7
Excédent/(Déficit) avant la réserve	0,3	(0,9)	(0,7)	0,5
Réserve	–	1,0	1,5	1,5
Excédent/(Déficit)	0,3	(1,9)	(2,2)	(1,0)

¹ Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre 2006.

² Le secteur de l'éducation comprend le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants (RREE). En excluant le RREE, les charges totales du secteur de l'éducation s'élevaient à 11,3 milliards de dollars en 2005-2006 et devraient s'établir à 11,7 milliards de dollars en 2006-2007, à 12,1 milliards de dollars en 2007-2008 et à 12,4 milliards de dollars en 2008-2009.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

PERSPECTIVES DE REVENUS À MOYEN TERME

Les prévisions des revenus tiennent compte des changements jusqu'à aujourd'hui et des perspectives économiques actuelles. Toutefois, ces prévisions sont assujetties à des risques que le gouvernement provincial continuera de surveiller au cours des prochains mois. Des signes récents de fléchissement des bénéficiaires des sociétés suscitent des préoccupations quant aux revenus tirés de l'impôt sur les sociétés, traditionnellement volatils. L'incertitude qui règne concernant l'Entente Canada-Ontario de 2005 pose également un défi pour ce qui est de mettre au point les perspectives de revenus et le plan financier. L'Ontario n'accepte pas la position fédérale voulant que les mesures imprévues annoncées par le gouvernement fédéral dans son budget de 2006 répondent aux engagements contenus dans l'Entente. Les questions relatives aux transferts du gouvernement fédéral sont examinées en détail dans l'annexe III, *Équité pour tous les Canadiens et Canadiennes*.

La totalité des revenus devrait s'établir à 93,2 milliards de dollars en 2008-2009, un accroissement de 6,2 milliards de dollars par rapport aux prévisions pour 2006-2007. Il s'agit là d'un taux de croissance moyen de 3,5 % par année entre 2006-2007 et 2008-2009.

Les revenus fiscaux devraient augmenter de 4,6 milliards de dollars entre 2006-2007 et 2008-2009, soit un taux de croissance moyen de 3,6 % par année. Ce taux est conforme au taux de croissance moyen du PIB nominal de 4,2 % par année de 2006 à 2008.

Les paiements versés à l'Ontario par le gouvernement du Canada devraient augmenter de 1,4 milliard de dollars entre 2006-2007 et 2008-2009, soit un taux de croissance moyen de 5,0 % par année. Ces prévisions reposent sur les ententes actuelles entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, les engagements financiers et les formules applicables aux principaux transferts en matière de santé et de programmes sociaux. Ces prévisions comprennent 2,2 milliards de dollars sur trois ans provenant des transferts faits en vertu de l'Entente Canada-Ontario et 1,1 milliard de dollars sur trois ans qui représentent la part que l'Ontario recevra des transferts effectués dans le cadre des fiducies du gouvernement du Canada.

Les revenus des entreprises publiques devraient augmenter de 0,4 milliard de dollars à moyen terme.

Les autres revenus non fiscaux devraient diminuer de 0,3 milliard de dollars entre 2006-2007 et 2008-2009. Cette diminution est attribuable à l'augmentation ponctuelle de 0,6 milliard de dollars des revenus tirés des ventes et locations en 2006-2007 découlant du PAPE de Teranet. Les autres revenus non fiscaux augmenteront en conséquence de 0,3 milliard de dollars entre 2006-2007 et 2008-2009, soit un taux de croissance moyen de 2,2 % par année.

PERSPECTIVES DE CHARGES À MOYEN TERME

À moyen terme, les charges totales passeront de 88,0 milliards de dollars en 2006-2007 à 92,7 milliards de dollars en 2008-2009, soit une augmentation de 4,7 milliards de dollars. Pour remettre les finances de la province sur la voie d'un budget équilibré durable, on veillera à ce que la croissance annuelle moyenne des dépenses à moyen terme reste inférieure au taux annuel moyen de croissance des revenus. On s'attend à ce que la croissance annuelle des charges totales se situe en moyenne à 2,7 % au cours de cette période, c'est-à-dire moins que le taux de croissance annuelle des revenus de 3,5 % prévu à moyen terme.

DÉTAILS DES PERSPECTIVES DE CHARGES

- Les dépenses totales dans le **secteur de la santé**, en tenant compte de l'incidence de la consolidation des 156 hôpitaux de la province (qui comprennent quatre hôpitaux psychiatriques spécialisés), augmenteront de 2,7 milliards de dollars pour atteindre 35,5 milliards de dollars en 2006-2007. Entre 2005-2006 et 2008-2009, les dépenses totales dans ce secteur augmenteront de 6,1 milliards de dollars.
- Les dépenses totales dans le **secteur de l'éducation**, y compris l'incidence de la consolidation des 103 conseils et administrations scolaires de la province, augmenteront de 0,5 milliard de dollars pour passer à 12,1 milliards de dollars en 2006-2007 et à 12,7 milliards de dollars d'ici 2008-2009. En faisant abstraction des charges au titre du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants, les dépenses du secteur de l'éducation augmenteront de 0,4 milliard de dollars pour atteindre 11,7 milliards de dollars en 2006-2007, et s'élèveront à 12,4 milliards de dollars d'ici 2008-2009.
- Les dépenses totales du **secteur de l'éducation postsecondaire et de la formation**, y compris l'incidence de la consolidation des 24 collèges d'arts appliqués et de technologie de la province, augmenteront de 0,5 milliard de dollars pour atteindre 5,2 milliards de dollars en 2006-2007, et elles atteindront 6,0 milliards de dollars d'ici 2008-2009.
- Le financement du **secteur des services à l'enfance et des services sociaux** destiné aux adultes vulnérables, aux familles et aux jeunes à risque augmentera de 0,3 milliard de dollars pour atteindre 10,3 milliards de dollars en 2006-2007, puis 10,6 milliards de dollars d'ici 2008-2009.
- Les dépenses totales du **secteur de la justice** augmenteront de 0,1 milliard de dollars pour atteindre 3,2 milliards de dollars en 2006-2007 et elles resteront à ce niveau à moyen terme.
- Les dépenses au titre des **autres programmes** s'élèveront à 12,4 milliards de dollars en 2006-2007, mais passeront à 11,6 milliards de dollars en 2007-2008 et en 2008-2009. Cela est attribuable en grande partie aux investissements ponctuels faits en 2006-2007 comme ceux liés au produit du PAPE de Teranet, au Programme ontarien d'aide pour les factures d'électricité résidentielle et aux coûts supplémentaires de la lutte contre les incendies de forêt.
- On prévoit que les **charges liées à l'intérêt sur la dette** augmenteront de 0,4 milliard de dollars entre 2006-2007 et 2008-2009. Cela s'explique par les objectifs de réduction du déficit établis par le gouvernement et par le fait qu'on prévoit que les taux d'intérêt augmenteront par rapport à leurs niveaux historiques. En 2006-2007, environ 11 % des revenus totaux de la province serviront à payer les frais d'intérêt sur la dette. Ce pourcentage passera à environ 10 % en 2008-2009. Il s'agit d'une amélioration par rapport à 2003-2004, lorsque 14 % des revenus totaux de la province servaient à payer les frais d'intérêt sur la dette.

PRUDENCE FINANCIÈRE

Le gouvernement applique une approche axée sur la discipline qui établit une synergie judicieuse entre les investissements stratégiques dans les secteurs prioritaires et un plan visant à obtenir un équilibre financier durable. Le plan financier à moyen terme témoigne aussi de la prudence du gouvernement, qui est conscient que des risques pourraient se matérialiser à la suite de changements dans les perspectives économiques et financières.

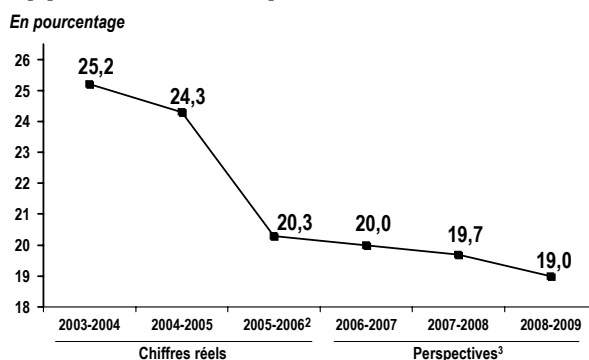
La prudence financière revêt une importance particulière dans le contexte actuel de la révision à la baisse des perspectives économiques à cause des prix records du pétrole, de la valeur élevée du dollar canadien et du ralentissement prévu de la croissance de l'économie américaine. Le plan financier à moyen terme du gouvernement maintient des réserves de 1,0 milliard de dollars en 2006-2007 et de 1,5 milliard de dollars en 2007-2008 et en 2008-2009 afin de le protéger contre les répercussions des changements externes défavorables. Les réserves de 2007-2008 et de 2008-2009 sont de 0,5 milliard de dollars supérieures à la réserve de 1,0 milliard de dollars établie en 2006-2007 afin de mieux tenir compte des risques et de la nature incertaine des prévisions financières à moyen terme.

Conformément aux principes de l'intensification de la transparence et de la responsabilité financières, le gouvernement publie des mises à jour trimestrielles sur les finances et l'économie en utilisant les meilleures données disponibles.

MAINTIEN D'UN RAPPORT DETTE-PIB PRUDENT

Le plan financier à moyen terme comporte aussi l'engagement du gouvernement de maintenir un rapport prudent entre la dette de la province et la taille de l'économie ontarienne telle que mesurée par le PIB nominal. L'endettement constant peut réduire considérablement la capacité de financement des services publics essentiels, car la hausse des frais de la dette qui en découle réduit les fonds pouvant être affectés aux priorités du gouvernement. Par conséquent, la gestion responsable des finances doit se faire à long terme pour que les générations futures n'aient pas à porter le fardeau d'un niveau d'endettement insoutenable.

Rapport dette-PIB prévu¹



¹ On entend par dette le déficit accumulé.
² La baisse importante survenue en 2005-2006 découle surtout d'une réduction ponctuelle du déficit accumulé de la province attribuable à l'intégration des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges dans les états financiers de la province reflétant la différence entre le solde de l'actif et le passif des secteurs.
³ Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre 2006.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

En vertu de la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*, la dette provinciale désigne le déficit accumulé, qui représente la somme de tous les excédents et déficits passés de la province.

Conformément aux perspectives financières à moyen terme que fournit la présente mise à jour, on prévoit que le rapport dette-PIB de la province passera de 25,2 % en 2003-2004 à 20,0 % en 2006-2007 et à 19,0 % d'ici 2008-2009.

PRINCIPALES MODIFICATIONS DEPUIS LA PUBLICATION DU BUDGET DE L'ONTARIO DE 2006

Les perspectives financières à moyen terme du gouvernement ont été mises à jour pour tenir compte des changements survenus dans les revenus et les charges depuis la publication du budget, y compris les prévisions à jour concernant l'intérêt sur la dette de la province. On trouvera des détails supplémentaires à ce sujet à l'annexe I, *Perspectives économiques et prévisions de revenus de l'Ontario*, et à l'annexe VII, *Détails des finances de l'Ontario*.

En 2005-2006, la province a affiché un excédent modeste de 298 millions de dollars, ce qui représente une amélioration par rapport au déficit provisoire de 1,4 milliard de dollars qui avait été prévu dans le budget de 2006. Cet excédent modeste, que le vérificateur général a confirmé dans les États financiers consolidés de 2005-2006, peut être attribué surtout à des revenus fiscaux plus élevés que prévu et à des charges nettes plus basses que prévu pour les hôpitaux, les collèges et les conseils scolaires. Des revenus plus élevés en 2006-2007 et une baisse de l'intérêt sur la dette ont donné au gouvernement une marge de manoeuvre qui lui a permis d'investir davantage dans les domaines prioritaires tout en réduisant le déficit par rapport au déficit de 2,4 milliards pour 2006-2007 annoncé dans le budget de 2006. Toutefois, on prévoit maintenant un déficit de 2,2 milliards de dollars en 2007-2008 et de 1,0 milliard de dollars en 2008-2009, comprenant la réserve; ce dernier est attribuable aux répercussions à moyen terme du ralentissement de la croissance économique sur les revenus de la province. La province affichera un excédent de 0,5 milliard de dollars s'il n'est pas nécessaire d'utiliser la réserve en 2008-2009.

Le tableau qui suit donne un aperçu des principales modifications apportées aux perspectives de revenus et de charges à moyen terme ainsi qu'à la réserve depuis la publication du budget de 2006. On trouvera plus de précisions sur les principales modifications apportées aux perspectives financières de 2006-2007 depuis la publication du budget de 2006 dans la section II de la présente annexe.

RÉPERCUSSIONS DES PRINCIPALES VARIATIONS SUR LES OBJECTIFS TOUCHANT LE DÉFICIT À MOYEN TERME (EN MILLIARDS DE DOLLARS)

	Perspectives		
	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Excédent/(Déficit) selon le budget de 2006	(2,4)	(1,5)	0,0
Total des variations des revenus depuis le budget de 2006	1,3	(0,3)	(0,8)
Principales variations des charges depuis le budget de 2006 :			
Financement supplémentaire pour réduire les temps d'attente	0,1	0,2	0,2
Investissement du produit du PAPE de Teranet dans les priorités (voir section II)	0,5	–	–
Dépenses liées aux fiducies fédérales	0,5	0,5	0,2
Autres charges (nettes), y compris les économies réalisées au titre de l'intérêt sur la dette	(0,2)	(0,2)	(0,1)
Total des variations des charges depuis le budget de 2006	0,9	0,5	0,3
Total des variations depuis le budget de 2006	0,4	(0,7)	(1,0)
Excédent/(Déficit)	(1,9)	(2,2)	(1,0)
Réserve	1,0	1,5	1,5
Excédent/(Déficit) avant la réserve	(0,9)	(0,7)	0,5

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

DÉTAILS DES PRINCIPALES VARIATIONS DES REVENUS

Depuis le dépôt du budget de l'Ontario de 2006, les perspectives de croissance économique pour la période allant de 2006 à 2008 ont été révisées à la baisse en raison de l'augmentation des prix du pétrole, de l'appréciation du dollar canadien et de l'affaiblissement des perspectives de croissance de l'économie américaine. Le produit du premier appel public à l'épargne (PAPE) de Teranet (fonds de revenu) et les revenus plus élevés découlant du traitement des déclarations de revenus des années antérieures contrebalancent les effets négatifs en 2006-2007 du ralentissement de la croissance économique. La hausse des revenus rattachés aux années antérieures a surtout un caractère ponctuel et seule une partie de cette hausse est reportée sur les exercices ultérieurs à moyen terme. La part que l'Ontario recevra des transferts du gouvernement du Canada à l'ensemble des provinces et territoires dans le cadre des fiducies annoncées dans le budget fédéral de 2006 contribuera également à la hausse des revenus.

Toutes les autres variations à moyen terme dans les revenus assombrissent les perspectives à moyen terme. Les variations des perspectives de revenus à moyen terme sont examinées plus en détail à l'annexe I, *Perspectives économiques et prévisions de revenus de l'Ontario*.

MISE À JOUR SUR LE PRODUIT DU PREMIER APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE (PAPE) DE TERANET

Dans le bulletin *Finances de l'Ontario – premier trimestre*, on prévoyait que le PAPE de Teranet générerait un montant estimatif de 570 millions de dollars. Ce montant comprend 54 millions de dollars affectés à l'amélioration des services et des systèmes de Teranet.

Il comprend également 410 millions de dollars en espèces reçus du PAPE le 16 juin 2006. Les 160 millions de dollars en espèces qu'a reçus la province sous forme de paiement reporté dépendaient du prix du marché des unités du fonds de revenu au moment où les délégués de la province ont vendu leurs unités et versé le paiement reporté à la province. En septembre, les délégués de la province ont vendu leurs unités du fonds de revenu et versé 163 millions de dollars à la province, ce qui s'est traduit par une hausse des revenus de 3 millions de dollars.

Le produit du PAPE de Teranet a été versé dans le Fonds de prévoyance pour le fonctionnement administré par le ministère des Finances et le gouvernement continuera à déterminer dans quels domaines prioritaires il l'investira. On trouvera des précisions sur les domaines prioritaires dans lesquels le gouvernement propose d'investir le produit du PAPE de Teranet dans la section II de la présente annexe.

DÉTAILS DES PRINCIPALES VARIATIONS DES CHARGES

Les principales modifications apportées aux perspectives de charges à moyen terme depuis la publication du budget de 2006 comprennent ce qui suit :

- augmentation des charges totales dans le **secteur de la santé** de 0,1 milliard de dollars en 2006-2007, de 0,2 milliard en 2007-2008 et de 0,2 milliard de dollars par la suite en raison d'améliorations apportées à la Stratégie de réduction des temps d'attente du gouvernement;
- affectation d'un montant de 0,5 milliard de dollars dans le Fonds de prévoyance en attendant qu'on détermine les projets prioritaires qui seront financés en 2006-2007 par le **produit du PAPE de Teranet (fonds de revenu)**. On trouvera des précisions sur les investissements clés effectués jusqu'à maintenant dans la section II de la présente annexe;
- dépenses liées aux **transferts faits par le gouvernement du Canada dans le cadre des fiducies fédérales**, qui s'élèvent à 0,5 milliard de dollars en 2006-2007 et en 2007-2008 et à 0,2 milliard de dollars en 2008-2009, en attendant que les questions touchant l'Entente Canada-Ontario soient résolues de manière satisfaisante;
- diminution nette des autres charges de 0,2 milliard de dollars en 2006-2007 et en 2007-2008 et de 0,1 milliard de dollars en 2008-2009, qui s'explique surtout par l'incidence de la **réduction des frais d'intérêt sur la dette** découlant d'une gestion de la dette qui continue d'être efficace sur le plan des coûts et de taux d'intérêt plus bas que ceux prévus au moment de la publication du budget de 2006.

MISE À JOUR SUR LA MODERNISATION DU GOUVERNEMENT

Le plan de modernisation du gouvernement vise trois objectifs :

- **examen des programmes** – réaliser des économies de 750 millions de dollars d'ici 2007-2008 grâce à des programmes plus efficaces sur le plan des coûts;
- **gouvernement efficace** – fournir des services de qualité supérieure d'une manière efficiente et efficace;
- **contrôle des coûts à long terme** – améliorer les soins de santé, les services d'éducation et d'autres services clés d'une façon abordable et plus conforme à la capacité de financement.

ÉCONOMIES RÉALISÉES

Depuis qu'il a pris le pouvoir, le gouvernement a entrepris un examen détaillé pour veiller à ce que les programmes et services clés soient fournis de la façon la plus efficace possible sur le plan des coûts et pour assurer leur viabilité à long terme. Les économies de 750 millions de dollars que l'on vise à réaliser d'ici 2007-2008 suite à l'examen des programmes constituent un élément essentiel du plan financier.

Comme il en a été question dans le budget de 2006, des économies de 407 millions de dollars avaient déjà été repérées : 350 millions de dollars en économies directes au chapitre des programmes et 57 millions de dollars de plus grâce à une gestion plus efficiente des revenus de la province. Pour répondre aux attentes de plus en plus grandes des citoyens qui demandent des services publics de grande qualité et efficaces sur le plan des coûts, le gouvernement modernise et améliore ses programmes et services aussi bien internes qu'externes. En voici des exemples :

- diminution des coûts d'approvisionnement grâce à un processus d'achats simplifié, à des remises consenties par les fournisseurs et à la passation de contrats avec 33 nouveaux fournisseurs attirés;
- économies générées par les modifications apportées à l'application des services et produits informatiques, y compris le regroupement des principaux services d'infrastructure à l'échelle de la fonction publique de l'Ontario (p. ex., regroupement des centres de services et de traitement des données; applications et services informatiques communs);
- gestion plus efficace des revenus par une perception plus efficace des comptes débiteurs du gouvernement;
- réduction des coûts des locaux pour les ministères et immeubles plus économes d'énergie – l'Ontario donne l'exemple en réduisant sa consommation d'énergie;
- prestation améliorée et plus efficace sur le plan des coûts des services destinés aux clients, particuliers comme entreprises, par la mise en oeuvre de ServiceOntario.

Depuis le budget de 2005, tous les ministères ont passé en revue leurs dépenses de base afin de trouver des économies pour faire en sorte que toutes les dépenses soient alignées sur les priorités du gouvernement. Grâce à cet examen et au travail en cours pour moderniser le gouvernement, le reste des économies, soit 343 millions de dollars, a été réalisé, ce qui a permis d'atteindre l'objectif de 750 millions de dollars lié à l'examen des programmes et même de le dépasser. Tous les ministères ont réalisé des économies suffisantes à la suite de l'examen des programmes pour éponger près de 400 millions de dollars au titre des salaires et d'autres pressions inflationnistes. Les économies totales résultant de la modernisation s'élèvent à 806 millions de dollars par année.

Le budget de 2006 a confirmé que le gouvernement continue d'aller de l'avant dans ses initiatives de modernisation. Par exemple, la *Loi de 2006 sur le transfert des valeurs mobilières*, qui entrera en vigueur en janvier 2007, est la première loi commerciale provinciale harmonisée au Canada. La modernisation du cadre juridique commercial de l'Ontario aidera les entreprises à être concurrentielles sur les marchés mondiaux et favorisera la croissance économique.

Le travail constant accompli pour moderniser le gouvernement et revoir toutes les dépenses témoigne de l'engagement de l'Ontario à l'égard de l'efficacité, de l'efficacités et des économies à l'échelle du gouvernement.

En novembre 2005, la première garantie de remboursement applicable aux demandes en ligne de certificats de naissance de l'Ontario était mise en oeuvre. En septembre 2006, sur les 250 189 demandes reçues, 80 remboursements ont été faits à des personnes qui n'avaient pas reçu leur certificat de naissance dans les 15 jours ouvrables suivant la présentation de leur demande.

Fort du succès qu'a connu la garantie de service dans le cas des certificats de naissance, le gouvernement instaurera une telle garantie en janvier 2007 pour les demandes en ligne de certificats de mariage et de décès, ce qui donnera aux clients un accès pratique et rapide à ces documents essentiels.

Le gouvernement travaille également avec ses partenaires du secteur parapublic pour gérer le taux de croissance de leurs dépenses tout en améliorant leurs niveaux de services respectifs. Les fonctionnaires du programme AchatsOntario, qui relève du ministère des Finances, travaillent avec les partenaires du secteur parapublic afin d'améliorer la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Par exemple, un projet de gestion électronique de la chaîne d'approvisionnement auquel participent 46 hôpitaux de la province permet déjà de réaliser des économies annuelles importantes; les fonds ainsi libérés sont appliqués à des services de première ligne. Le secteur parapublic s'est montré très intéressé à profiter de ce programme et de nouveaux projets sont lancés. Une fois mis en oeuvre, les projets actuels d'AchatsOntario dans le secteur de la santé et de l'éducation permettront également de réaliser des économies appréciables tout en améliorant la qualité des services.

L'examen des programmes devait permettre de réaliser des économies de 750 millions de dollars. Cet objectif a été dépassé. Le tableau qui suit présente les économies totales réalisées grâce à l'examen des programmes.

ÉCONOMIES TOTALES DÉCOULANT DE L'EXAMEN DES PROGRAMMES	
(EN MILLIONS DE DOLLARS)	2007-2008
Économies déjà repérées (407 millions de dollars)	
Chaîne d'approvisionnement et services transactionnels	200
Information et technologie de l'information	100
Examen des économies liées à la gestion des locaux	50
Économies liées à la gestion des revenus	57
Total partiel	407
Économies restantes (399 millions de dollars)	
Économies au titre des salaires et de la rémunération	366
Économies des ministères au titre des pressions inflationnistes	18
Examen et intégration des organismes centraux	15
Total partiel	399
Total	806

SECTION II : MISE À JOUR SUR LES FINANCES DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2006-2007

RÉSUMÉ FINANCIER DE 2006-2007

Le plan budgétaire de 2006 prévoyait un déficit de 2 350 millions de dollars en 2006-2007. Au 30 septembre 2006, on prévoyait un déficit de 1 949 millions de dollars pour 2006-2007, une amélioration de 401 millions de dollars en cours d'exercice par rapport au déficit prévu dans le budget de 2006. On trouvera des renseignements supplémentaires à l'annexe VII, *Détails des finances de l'Ontario*.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES DE 2006-2007 – VARIATION EN COURS D'EXERCICE (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	Plan budgétaire 2006-2007	Perspectives ¹ 2006-2007	Variation en cours d'exercice
Revenus	85 730	87 044	1 314
Charges			
Programmes	77 651	78 789	1 138
Intérêt sur la dette	9 429	9 204	(225)
Total des charges	87 080	87 993	913
Excédent/(Déficit) avant la réserve	(1 350)	(949)	401
Réserve	1 000	1 000	–
Excédent/(Déficit)	(2 350)	(1 949)	401

¹ Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre 2006.

On prévoit actuellement que les revenus totaux pour 2006-2007 seront de 87 044 millions de dollars, une hausse de 1 314 millions de dollars par rapport au plan budgétaire de 2006. Les variations des revenus en cours d'exercice sont examinées plus en détail à l'annexe I, *Perspectives économiques et prévisions de revenus de l'Ontario*.

Les charges totales devraient augmenter et passer à 87 993 millions de dollars, une augmentation nette de 913 millions de dollars par rapport au plan budgétaire de 2006 et une hausse de 494 millions de dollars comparativement aux prévisions présentées dans le bulletin *Finances de l'Ontario – premier trimestre*. Cette hausse s'explique surtout par une augmentation de 456 millions de dollars du Fonds de prévoyance pour le fonctionnement en cours d'exercice liée aux fiducies fédérales et la somme de 519 millions de dollars provenant du produit du PAPE de Teranet. Elle a été contrebalancée par les économies de 225 millions de dollars réalisées sur les intérêts sur la dette.

La réserve, qui vise à protéger le plan financier contre une détérioration imprévue des perspectives économiques et financières, est toujours de 1,0 milliard de dollars. Toute partie de la réserve qui n'aura pas été utilisée à la fin de l'exercice servira à réduire le déficit.

Les perspectives financières de 2006-2007 comprennent toujours le financement provenant de l'Entente Canada-Ontario de 2005. Les questions concernant les transferts fédéraux sont analysées plus en détail à l'annexe III, *Équité pour tous les Canadiens et Canadiennes*.

PERSPECTIVES DE CHARGES POUR 2006-2007

SOMMAIRE DES VARIATIONS DES CHARGES EN COURS D'EXERCICE DEPUIS LE BUDGET (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	<u>Variation en cours d'exercice</u>
Variations des charges au cours du trimestre¹ :	
Ministère des Finances – augmentation du Fonds de prévoyance pour le fonctionnement visant à tenir compte des fiducies fédérales	456
Ministère des Richesses naturelles – coûts supplémentaires de lutte contre les incendies de forêts	124
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée ² – Stratégie de réduction des temps d'attente	109
Ministère des Services sociaux et communautaires – Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées	25
Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse – Fonds Action Jeunesse	15
Ministère de l'Éducation – mise en oeuvre du plan stratégique de TVOntario	8
Ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique – Caledonia – achat de Douglas Creek Estates	6
Ministère des Finances – hausse du Fonds de prévoyance pour le fonctionnement attribuable au produit supplémentaire provenant du PAPE de Teranet	3
Intérêt sur la dette – économies	(74)
Total partiel	<u>672</u>
Investissements proposés liés au produit du PAPE de Teranet	
Ministère des Transports – aide à l'achat de véhicules de transport en commun à Toronto	150
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales – aide aux agriculteurs	101
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales – infrastructure rurale	70
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales – développement des collectivités rurales	5
Total des investissements proposés liés au produit du PAPE de Teranet	<u>326</u>
Total des modifications aux charges, y compris les investissements liés au produit du PAPE de Teranet	<u>998</u>
Ministère des Finances – montants de contrepartie provenant du Fonds de prévoyance pour le fonctionnement	(498)
Ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique – montants de contrepartie provenant du Fonds de prévoyance pour les immobilisations	(6)
Variations nettes des charges au cours du trimestre	<u>494</u>
Variations nettes des charges indiquées dans le bulletin <i>Finances de l'Ontario – premier trimestre</i>	419
Total des variations des charges depuis le budget	<u>913</u>

¹ Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre 2006.

² Comprend les montants affectés aux charges nettes des hôpitaux pour la Stratégie de réduction des temps d'attente.

On trouvera ci-après une explication détaillée des variations des charges en cours d'exercice pour le présent trimestre :

- La province propose que le Fonds de prévoyance pour le fonctionnement administré par le **ministère des Finances** soit haussé de 456 millions de dollars en 2006-2007 compte tenu des dépenses liées aux fiducies fédérales, en attendant que les questions touchant l'Entente Canada-Ontario soient résolues de manière satisfaisante.
- Les charges du **ministère des Richesses naturelles** ont augmenté de 124 millions de dollars en cours d'exercice pour qu'il puisse embaucher du personnel et obtenir du matériel supplémentaire afin de lutter contre les incendies de forêts, qui ont été plus nombreux que la moyenne cette saison. Ce montant provient entièrement du Fonds de prévoyance pour le fonctionnement.
- Les charges du **secteur de la santé** ont augmenté de 109 millions de dollars en raison des améliorations apportées à la Stratégie de réduction des temps d'attente, mise en oeuvre par le gouvernement. Ce montant comprend quelque 50 millions de dollars pour permettre 127 200 interventions clés de plus (arthroplasties de la hanche et du genou, chirurgies de la cataracte, examens effectués à l'aide d'appareils d'IRM et tomodensitogrammes) et environ 59 millions de dollars pour améliorer les programmes et services connexes.
- Les charges du **ministère des Services sociaux et communautaires** ont augmenté de 25 millions de dollars en raison de l'élimination de la limite de quatre mois applicable aux paiements rétroactifs versés dans le cadre du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées. Ce montant provient entièrement du Fonds de prévoyance pour le fonctionnement.
- Des crédits supplémentaires de 15 millions de dollars ont été versés au **ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse** afin d'appuyer le Fonds Action Jeunesse, qui permet de lancer des initiatives de prévention et d'intervention précoce s'adressant aux jeunes à risque. Ce montant provient entièrement du Fonds de prévoyance pour le fonctionnement.
- Les charges du **ministère de l'Éducation** ont augmenté de 8 millions de dollars en cours d'exercice pour appuyer la modernisation de TVOntario grâce à l'adoption de la radiodiffusion numérique. Ce montant provient entièrement du Fonds de prévoyance pour le fonctionnement.
- Le **ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique** a acheté les terrains du Douglas Creek Estates au coût de 22 millions de dollars. Cette opération a eu pour effet d'accroître les crédits du ministère de 6 millions de dollars, montant qui provient entièrement du Fonds de prévoyance pour les immobilisations. Dans le cadre de l'intervention et de la stratégie plus globales visant à verser une aide aux particuliers et aux entreprises de Caledonia, le gouvernement a affecté un montant de 25 millions de dollars en 2006-2007, dont deux millions de dollars ont été indiqués dans le bulletin *Finances de l'Ontario – premier trimestre* au titre de l'aide aux entreprises.
- Un montant supplémentaire de 3 millions de dollars, résultant des revenus supplémentaires provenant du PAPE de Teranet, a été versé au Fonds de prévoyance pour le fonctionnement du **ministère des Finances** lorsque les délégués de la province ont vendu leurs unités du fonds de revenu et payé la province.
- On a réalisé des économies de 74 millions de dollars au titre des **frais d'intérêt sur la dette** pour 2006-2007 en raison surtout de l'efficacité sur le plan des coûts de la gestion de la dette et des taux d'intérêt à long terme qui ont été inférieurs aux prévisions.

On trouvera ci-après des précisions sur les montants liés au produit du PAPE de Teranet que le gouvernement a versés jusqu'à maintenant dans le Fonds de prévoyance pour le fonctionnement.

- Les charges du **ministère des Transports** ont augmenté de 150 millions de dollars en raison de la contribution qu'il a versée à la cité de Toronto pour financer en partie le remplacement et la remise à neuf des véhicules de la Commission de transport de Toronto (TTC). Ce montant provient entièrement du produit du PAPE de Teranet versé dans le Fonds de prévoyance pour le fonctionnement. Cette contribution reconnaît les besoins uniques en matière de financement de la TTC, la plus importante société municipale de transport en commun du Canada.
- Les charges du **ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales** ont augmenté de 96 millions de dollars en raison de l'aide accordée aux agriculteurs en contrepartie des fonds versés par le gouvernement fédéral dans le cadre de l'Initiative de transition du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole. De plus, le ministère a accordé 5 millions de dollars pour venir en aide aux producteurs horticoles dans le cadre du Programme d'autogestion du risque. Ces montants proviennent entièrement du produit du PAPE de Teranet, lequel a été versé dans le Fonds de prévoyance pour le fonctionnement.
- On a investi 70 millions de dollars dans le **ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales** pour soutenir des projets réalisés dans des collectivités rurales portant notamment sur l'infrastructure des réseaux d'eau et d'égouts, les routes et les ponts. Ce montant provient entièrement du produit du PAPE de Teranet, lequel a été versé dans le Fonds de prévoyance pour le fonctionnement.
- Les charges du **ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales** ont augmenté de 5 millions de dollars pour aider les collectivités rurales à réaliser des projets de développement économique. Ce montant provient entièrement du produit du PAPE de Teranet, lequel a été versé dans le Fonds de prévoyance pour le fonctionnement.

ANNEXE III

ÉQUITÉ POUR TOUS LES CANADIENS ET CANADIENNES

INTRODUCTION

Depuis plus de 15 ans, les gouvernements de l'Ontario pressent à tour de rôle le gouvernement fédéral de mettre fin à l'injustice systémique que ses programmes et transferts font subir à la population de l'Ontario. En 2004, le gouvernement McGuinty a donné plus de précisions que jamais auparavant sur les iniquités qui existent, et son appel pour l'équité a reçu l'appui de dirigeants d'entreprises et de chefs de file communautaires, sectoriels et municipaux de toutes les régions de l'Ontario.

Le gouvernement de l'Ontario et la population de cette province croient qu'un traitement équitable est un principe fondamental qui doit sous-tendre nos ententes financières. Outre le programme officiel de péréquation, les transferts et programmes fédéraux d'application générale devraient traiter tous les Canadiens et Canadiennes de la même façon. Les fonds que le gouvernement fédéral alloue aux provinces et territoires par habitant à l'appui de ces programmes devraient être répartis également.

Cette iniquité se solde par une perte nette pour l'économie de l'Ontario et représente un obstacle important aux progrès pour la population de l'Ontario. Avec un appui juste de la part du gouvernement fédéral, l'Ontario pourra faire encore davantage pour consolider l'économie et améliorer des services publics essentiels comme les soins de santé et l'éducation.

De plus en plus d'études viennent étayer les revendications de l'Ontario : outre le programme de péréquation comme tel, tous les Canadiens et Canadiennes méritent le même niveau de soutien de leur gouvernement national pour leurs services publics. Même le rapport O'Brien, publié à la suite d'une étude commandée par le gouvernement fédéral lui-même, soutient qu'il faut se pencher sur la question de la péréquation détournée des transferts en matière de santé et de programmes sociaux. Tous les Canadiens et Canadiennes sont égaux et le gouvernement fédéral devrait investir équitablement dans la prospérité future de tous les Canadiens et Canadiennes et de toutes les régions.

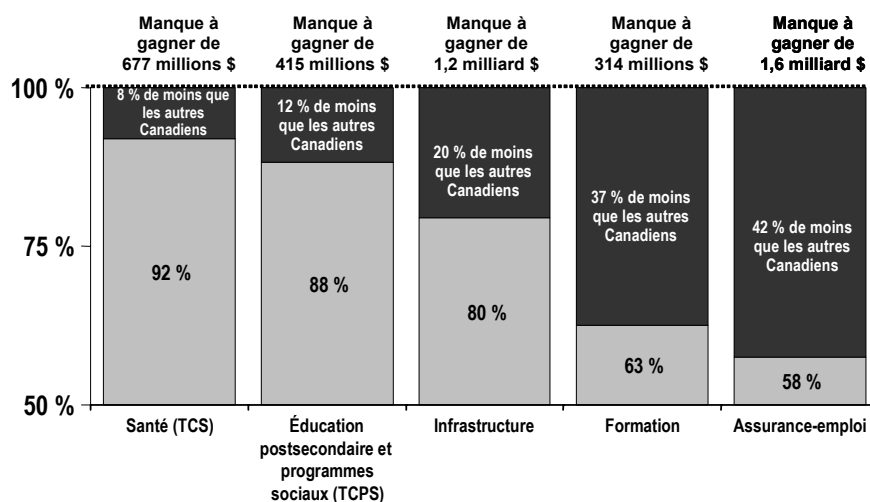
LA POPULATION DE L'ONTARIO N'EST PAS TRAITÉE ÉQUITABLEMENT

Le gouvernement de l'Ontario reconnaît l'importance d'une infrastructure moderne et efficace pour soutenir la croissance économique. C'est pourquoi le budget de l'Ontario de 2006 prévoyait un investissement de 1,2 milliard de dollars dans les réseaux de transport en commun, les routes municipales et les ponts de la province. Cet investissement comprenait un montant de 670 millions de dollars versé par l'entremise du Fonds Transports-Action Ontario pour le prolongement du métro de Toronto jusqu'à Vaughan et un montant de 167 millions de dollars pour l'expansion du transport en commun à Mississauga, à Brampton et dans la région de York. Cette initiative repose sur le versement aux municipalités de deux cents le litre de la taxe perçue sur l'essence à l'appui du transport en commun et sur le plan ReNouveau Ontario du gouvernement, un plan d'une durée de cinq ans doté de plus de 30 milliards de dollars qui prévoit des investissements dans les soins de santé, le système d'éducation, les installations d'eau et d'égouts, le secteur de la justice, les transports et l'infrastructure des transports en commun.

Le gouvernement fédéral est un partenaire nécessaire au prolongement du métro de Toronto–York, au réseau nord-américain de postes frontaliers et à d’autres projets d’importance stratégique nationale, et il doit distribuer équitablement le financement lié à l’infrastructure à long terme. En vertu des modalités régissant les programmes d’infrastructure existants, l’Ontario n’a reçu, par habitant, que 80 % du financement mis à la disposition du reste du Canada pendant la durée des ententes conclues. Pendant la durée des programmes d’infrastructure fédéraux, le manque à gagner totalisera 1,2 milliard de dollars.

La population ontarienne n’est pas traitée équitablement¹

Financement par habitant pour la population ontarienne par rapport au reste du Canada



Financement moyen par habitant dans le reste du Canada = 100 %.

Sources : ministère des Finances de l’Ontario et Statistique Canada.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral doit déterminer comment régler les iniquités quant au Transfert canadien en matière de santé (TCS) qui appuie les hôpitaux et les fournisseurs de services de santé de l’Ontario, et au Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) qui soutient les collèges, les universités et les programmes sociaux. Le soutien fédéral pour les services de santé en Ontario représente 92 % seulement du soutien moyen accordé aux provinces bénéficiaires de paiements de péréquation². C’est donc dire que l’Ontario recevra 53 \$ de moins par personne, soit un manque à gagner annuel totalisant 677 millions de dollars. Les transferts fédéraux à l’appui de l’éducation postsecondaire et des programmes sociaux de l’Ontario ne représentent que 88 % du soutien moyen accordé à ces mêmes provinces. C’est donc dire que l’Ontario recevra 33 \$ de moins par personne, soit un manque à gagner annuel totalisant 415 millions de dollars.

Le financement que verse le gouvernement fédéral au titre de la formation pour le marché du travail en Ontario est lui aussi réparti de façon inéquitable. L’aide fédérale pour les services d’emploi et de formation par chômeur en Ontario ne représente que 63 % du financement moyen par chômeur fourni dans les autres provinces. La population ontarienne toucherait 314 millions de dollars par année si l’Ontario recevait le même financement pour la formation que les autres Canadiens et Canadiennes.

¹ Les chiffres concernant le TCS et le TCPS visent l’exercice 2006-2007 et le « reste du Canada » désigne les provinces bénéficiaires de paiements de péréquation; les chiffres concernant l’infrastructure désignent le financement versé pendant la durée des programmes fédéraux existants d’infrastructure; les données pour la formation portent sur l’année 2004 et sont présentées « par chômeur », et le « reste du Canada » s’entend des autres provinces et non des territoires; les prestations ordinaires d’assurance-emploi portent sur l’année 2005 et les chiffres sont présentés « par chômeur », et le « reste du Canada » s’entend des autres provinces et non des territoires.

² Toutes les provinces sauf l’Ontario et l’Alberta reçoivent des paiements de péréquation. La Saskatchewan reçoit plus d’argent en vertu du TCS et du TCPS par habitant que les sept autres provinces bénéficiaires de paiements de péréquation.

Les Ontariennes et Ontariens reçoivent également moins de prestations ordinaires d'assurance-emploi que les chômeurs du reste du Canada. Les prestations ordinaires d'assurance-emploi que touchent les Ontariennes et Ontariens ne représentent que 58 % de la moyenne des prestations versées aux chômeurs des autres provinces. La population ontarienne toucherait 1,6 milliard de dollars par année si l'Ontario recevait le même niveau de prestations d'assurance-emploi que les autres Canadiens et Canadiennes.

ENTENTE CANADA-ONTARIO

En 2005, les gouvernements de l'Ontario et du Canada ont conclu une entente historique qui s'attaquait finalement à quelques-unes des préoccupations de l'Ontario concernant l'équité. Des progrès ont été réalisés dans un certain nombre de secteurs, notamment au chapitre du financement visant à soutenir les travailleurs de l'Ontario et les immigrants à des niveaux comparables à ceux dont bénéficient les autres provinces.

Même si elle est historique et représente une victoire importante pour la population de l'Ontario, l'Entente Canada-Ontario ne constitue que la première d'une série d'étapes qu'il faudra franchir pour régler les problèmes d'iniquité. Malheureusement, le nouveau gouvernement fédéral ne l'a pas encore respectée.

Le nouveau gouvernement fédéral s'est engagé sans équivoque à respecter cette entente, reconnaissant qu'un investissement équitable dans la prospérité de l'Ontario sert les intérêts de tous les Ontariens et Ontariennes et de tous les Canadiens et Canadiennes.

Traduction de la lettre du premier ministre Stephen Harper au premier ministre Dalton McGuinty, 18 janvier 2006

Monsieur le Premier ministre,

Ce fut un plaisir de vous parler plus tôt cette semaine.

Lorsque nous nous sommes rencontrés dans mon bureau en mai 2005, aucune entente définitive n'avait été conclue entre vous et le Premier ministre. Nous avons convenu que **je serais disposé à soutenir une entente sur le déséquilibre fiscal conclue entre l'Ontario et le Canada***.

Notre plateforme, publiée la semaine dernière, ne prévoit rien en ce qui concerne les deux dernières années de cette entente car le mandat du gouvernement actuel de l'Ontario sera terminé. Cependant, étant donné l'importance que vous accordez à cette entente, il me fait plaisir **d'acquiescer à votre demande***. C'est donc dire que **nous financerons l'intégralité de l'entente*** pendant les exercices 2009-2010 et 2010-2011, un engagement qui **cadre parfaitement dans nos plans financiers***.

Vous trouverez ci-joint un tableur précisant le financement prévu dans l'entente de manière à éviter toute confusion.

Veillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'honorable Stephen Harper, P.C., député

*Les caractères gras sont de nous.

ENGAGEMENT DU PREMIER MINISTRE HARPER ENVERS L'ENTENTE CANADA-ONTARIO (EN MILLIONS DE DOLLARS)							
	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	Total
Enseignement supérieur	400	–	350	400	400	400	1 950
Logement et infrastructure Villes	150	150	100	100	100	–	600
Formation pour le marché du travail et immigration	149	149	–	–	–	–	298
Changements climatiques	80	300	400	560	634	634	2 608
Perception de l'impôt sur les sociétés et inspection des viandes	–	40	140	158	200	–	538
	10	80	350	250	100	100	890
Total	789	719	1 340	1 468	1 434	1 134	6 884

Compte tenu de l'engagement précis et ferme que le gouvernement fédéral a pris relativement à l'Entente Canada-Ontario, énoncé dans la lettre de l'honorable Stephen Harper au premier ministre Dalton McGuinty en date du 18 janvier 2006, l'Ontario a intégré les revenus liés à cette entente et les dépenses correspondantes dans son plan financier à moyen terme du budget de mars 2006.

**REVENUS LIÉS À L'ENTENTE CANADA-ONTARIO DE 2005 COMPRIS
DANS LE PLAN FINANCIER À MOYEN TERME DE L'ONTARIO
(EN MILLIONS DE DOLLARS)**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	Total – Trois exercices
Immigration ¹	2	2	2	6
Partenariat sur le marché du travail	93	108	155	356
Perception de l'impôt sur les sociétés	–	250	150	400
Enseignement supérieur	–	350	400	750
Logement	150	–	–	150
Infrastructure	–	100	100	200
Changements climatiques	40	140	158	338
Total compris dans le plan financier	285	950	965	2 200

¹ Financement annuel pour soutenir l'élaboration d'un portail sur l'immigration. En vertu de l'Entente Canada-Ontario, le gouvernement fédéral versera à l'Ontario 320 millions de dollars par année pour les services aux nouveaux arrivants d'ici 2009-2010.

Dans son budget de 2006, le gouvernement fédéral a annoncé inopinément que plusieurs fiducies, certaines mesures fiscales et d'« autres montants attribués » serviraient à répondre aux engagements contenus dans l'Entente, ce qui a créé de l'incertitude.

En outre, le gouvernement fédéral a apporté des modifications imprévues à la forme des revenus à verser à l'Ontario en vertu de l'Entente et au calendrier de paiement. Enfin, l'Ontario attend le reste des fonds prévus dans l'Entente, y compris les montants en souffrance pour 2005-2006, et le financement à long terme promis dans la lettre de l'honorable Stephen Harper datée du 18 janvier 2006.

FIDUCIES FÉDÉRALES

Dans le budget fédéral de mai 2006, le gouvernement annonçait son intention de mettre sur pied plusieurs fiducies d'une valeur de 3,3 milliards de dollars pour toutes les provinces et les territoires. Ces fiducies sont destinées à soutenir l'éducation postsecondaire, le transport en commun et le logement.

L'Ontario recevra : 390 millions de dollars sur deux ans de la fiducie pour l'infrastructure en matière d'éducation postsecondaire; 352 millions de dollars sur trois ans de la fiducie pour l'infrastructure du transport en commun; 312 millions de dollars sur trois ans de la fiducie pour le logement abordable; 80 millions de dollars sur trois ans de la fiducie pour le logement des Autochtones hors-réserve.

La province inclut les revenus de 1 134 millions de dollars provenant de ces fiducies dans ses perspectives financières à moyen terme. Elle propose que le Fonds de prévoyance pour le fonctionnement du ministère des Finances soit augmenté de 1 134 millions de dollars sur trois ans en raison des dépenses liées à ces fiducies, en attendant que les questions touchant l'Entente Canada-Ontario soient résolues de manière satisfaisante.

L'Ontario n'accepte pas la position selon laquelle les mesures imprévues que le gouvernement fédéral a annoncées dans son budget de 2006 répondent aux engagements contenus dans l'Entente Canada-Ontario. Aucune autre province n'est tenue d'utiliser ces fiducies pour compenser des engagements, des marchés ou des obligations que le gouvernement fédéral a préalablement pris, conclus ou contractés.

Si le gouvernement fédéral soutient que les fiducies représentent les revenus prévus dans l'Entente Canada-Ontario, déjà intégrés dans le plan financier de la province, auxquels correspondent déjà des dépenses, alors, il n'y a pas de financement supplémentaire à dépenser dans les secteurs autres que ceux déjà inclus dans le budget de l'Ontario de mars 2006.

Sinon, cela revient à dire que les fonds versés une seule fois doivent être dépensés deux fois.

ÉQUITÉ POUR TOUS LES CANADIENS ET CANADIENNES

L'Ontario demande au gouvernement fédéral de respecter l'engagement qu'il a pris envers le gouvernement et la population de l'Ontario. À cette fin, il faut faire en sorte que les Canadiennes et Canadiens qui vivent en Ontario soient traités équitablement par leur gouvernement national dans les secteurs de la santé et des programmes sociaux, du financement de l'infrastructure, du soutien aux travailleurs et de tous les programmes fédéraux conçus pour aider tous les Canadiens et Canadiennes.

L'Ontario et le gouvernement fédéral doivent collaborer en pensant à l'avenir et à la prospérité future de la province et du Canada.

Le gouvernement de l'Ontario remercie Ottawa d'avoir reconnu le déséquilibre fiscal et les préoccupations concernant le traitement équitable de l'Ontario, et d'y prêter attention. À long terme, nous devons réexaminer en profondeur notre architecture financière. Le gouvernement de l'Ontario a fait un certain nombre de suggestions à cet égard.

En définitive, la position du gouvernement de l'Ontario peut se résumer comme suit : *Équité pour tous les Canadiens et Canadiennes*. Nous espérons que le gouvernement fédéral prendra sans délai des mesures concrètes et significatives pour atteindre l'équité.

ANNEXE IV

HARMONISATION DE L'IMPÔT SUR LES
SOCIÉTÉS — RENDRE LE RÉGIME D'IMPOSITION DES
SOCIÉTÉS PLUS COMPÉTITIF

RENDRE LE RÉGIME D'IMPOSITION DES SOCIÉTÉS PLUS COMPÉTITIF

Pour renforcer la compétitivité de l'Ontario, il faut créer un climat propice à la croissance des investissements tout en s'assurant que le gouvernement dispose des ressources nécessaires pour effectuer des investissements stratégiques dans la population et l'économie de la province.

Par ailleurs, il est essentiel que le régime fiscal soit compétitif pour attirer les investissements des entreprises et favoriser la croissance économique au sein d'une économie mondiale où la concurrence est féroce. Le régime ontarien d'imposition des sociétés est déjà compétitif. Le taux d'imposition ontarien combiné fédéral-provincial prévu par la loi applicable au secteur manufacturier est inférieur à la moyenne des taux en vigueur aux États-Unis. Il est également inférieur au taux combiné en vigueur dans chacun des États des Grands Lacs, qui sont les concurrents les plus directs de la province.

Dans le but de faire de la province un endroit encore plus attirant pour les investisseurs, le gouvernement est en voie d'éliminer l'impôt ontarien sur le capital. Il est communément admis que cet impôt, qui s'applique aux investissements des entreprises plutôt qu'à leurs bénéficiaires, est un obstacle à l'investissement. Le gouvernement a adopté, par voie législative, un plan d'élimination de l'impôt ontarien sur le capital d'ici 2012. Ce plan est un volet important de la stratégie du gouvernement visant à attirer de nouveaux investissements, à stimuler la croissance économique et à favoriser la création d'emplois. Le budget de l'Ontario de 2006 a fait fond sur ce plan en accélérant la réduction de l'impôt sur le capital. À compter du 1^{er} janvier 2007, toutes les sociétés qui paient encore l'impôt sur le capital bénéficieront d'une réduction de 5 % du taux de cet impôt.

Le tableau suivant présente le plan d'élimination de l'impôt sur le capital prescrit par la loi.

PLAN DE L'ONTARIO VISANT À ÉLIMINER L'IMPÔT SUR LE CAPITAL¹

	Déduction (en millions \$)	Taux (%)			
		Sociétés ordinaires	Institutions financières		
			1 ^{re} tranche de 400 millions \$ de capital imposable	Capital imposable de plus de 400 millions \$	
			Dépôts non acceptés	Dépôts acceptés	
1 ^{er} janv. 2004	5	0,3	0,6	0,72	0,9
1 ^{er} janv. 2005	7,5	0,3	0,6	0,72	0,9
1 ^{er} janv. 2006	10	0,3	0,6	0,72	0,9
1 ^{er} janv. 2007	12,5	0,285	0,57	0,684	0,855
1 ^{er} janv. 2008	15	0,285	0,57	0,684	0,855
1 ^{er} janv. 2009	15	0,225	0,45	0,54	0,675
1 ^{er} janv. 2010	15	0,15	0,3	0,36	0,45
1 ^{er} janv. 2011	15	0,075	0,15	0,18	0,225
1 ^{er} janv. 2012		Impôt éliminé			

¹ Les zones ombrées illustrent la réduction de 5 % du taux de l'impôt sur le capital annoncée dans le budget de l'Ontario de 2006 et mise en oeuvre le 18 mai 2006.

Par ailleurs, le régime d'imposition ontarien comprend divers incitatifs fiscaux et réductions de taux offerts aux entreprises pour favoriser la croissance de l'économie et la création d'emplois, notamment¹ :

- 380 millions de dollars par année pour soutenir la recherche-développement grâce à des déductions fiscales et des crédits d'impôt propres à l'Ontario;
- 900 millions de dollars par année pour offrir un taux d'imposition réduit aux petites entreprises;
- 255 millions de dollars par année pour offrir un taux d'imposition réduit applicable au revenu provenant des activités de fabrication, de transformation, d'exploitation minière et forestière, d'agriculture et de pêche;
- 150 millions de dollars par année en crédits d'impôt pour soutenir les industries du divertissement et de la création.

Soucieux de favoriser encore plus la création d'emplois et la compétitivité de l'Ontario, le gouvernement a créé ou étoffé plusieurs crédits d'impôt :

- Le crédit d'impôt pour la formation en apprentissage a été mis en oeuvre pour encourager l'embauche et la formation d'apprentis.
- Les crédits d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle, l'animation informatique, l'enregistrement sonore, l'édition et les produits multimédias interactifs numériques ont été améliorés.
- On propose de mettre en oeuvre un crédit d'impôt pour dividendes amélioré. Ce crédit, qui serait offert à compter de 2006, hausserait les investissements dans les entreprises de la province et intégrerait mieux les régimes d'imposition des particuliers et des sociétés. Les contribuables ontariens paieraient moins d'impôt sur leurs dividendes provenant de grandes entreprises canadiennes, ce qui créerait un climat des affaires et d'investissement plus concurrentiel. En outre, cette mesure fournirait un avantage de 40 millions de dollars aux investisseurs en 2006-2007, montant qui atteindrait 120 millions de dollars dès son implantation totale en 2010-2011.

S'il est vrai qu'un régime fiscal compétitif est important pour faire de l'Ontario un endroit encore plus attirant pour les investisseurs, d'autres facteurs sont également déterminants lorsque les entreprises décident où elles s'établiront. Par exemple, un système de santé financé par les deniers publics constitue un avantage concurrentiel de taille pour la province. L'Ontario offre de nombreux autres avantages concurrentiels, notamment une main-d'oeuvre qualifiée, la proximité aux marchés et une qualité de vie élevée. Le gouvernement de l'Ontario effectue des investissements clés dans l'infrastructure, les services de santé, l'éducation et l'innovation pour contribuer à renforcer le milieu des affaires de la province.

Selon une étude réalisée par KPMG en 2006, les coûts globaux que paient les entreprises en Ontario (y compris les impôts) sont inférieurs à ceux qu'elles paient dans la plupart des grandes villes des États-Unis et d'autres pays industrialisés. En fait, parmi les 24 grandes villes des pays du G-7 mentionnées dans l'étude, Toronto se classait au troisième rang parmi les villes où les coûts des entreprises sont les moins élevés.

¹ On trouvera une liste détaillée des mesures fiscales de l'Ontario à l'annexe V, *Transparence fiscale*.

HARMONISATION DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS²

Le gouvernement prend d'autres mesures pour réduire davantage les coûts des entreprises dans la province. Dans le cadre de l'Entente Canada-Ontario de mai 2005, les deux gouvernements se sont engagés à collaborer en vue de conclure un accord sur l'administration unique de l'impôt sur les sociétés.

Le 6 octobre 2006, l'Ontario a conclu un protocole d'accord avec le gouvernement fédéral afin de rationaliser l'administration du régime ontarien d'imposition des sociétés. Les entreprises ontariennes passeront ainsi moins de temps à remplir des formalités administratives et plus de temps à créer des emplois et à contribuer à la vigueur et à la prospérité de l'économie.

Une fois entièrement mise en oeuvre, l'harmonisation de l'assiette de l'impôt sur les sociétés permettra aux entreprises ontariennes d'économiser 90 millions de dollars par année au titre de l'impôt ontarien sur les sociétés. De plus, comme il y aura une seule série de règles fiscales, une seule déclaration de revenus à remplir et une seule entité qui administrera l'impôt sur les sociétés, les entreprises économiseront jusqu'à 100 millions de dollars supplémentaires par année sur leurs coûts d'observation.

ADMINISTRATION UNIQUE DE L'IMPÔT

En concluant le Protocole d'accord sur l'administration unique de l'impôt ontarien sur les sociétés, le gouvernement a franchi une étape importante en vue de réaliser les objectifs qu'il s'est fixés et qui consistent à rendre la prestation des services plus efficiente, à renforcer l'économie et à la rendre plus productive et plus compétitive.

À compter des années d'imposition se terminant après le 31 décembre 2008, les entreprises ontariennes produiront une déclaration de revenus fédérale-ontarienne unique qu'elles présenteront à l'Agence du revenu du Canada (ARC). Dès février 2008, les entreprises paieront l'impôt ontarien à l'ARC sous forme d'acomptes provisionnels.

L'ARC percevra et administrera l'impôt ontarien sur les sociétés, l'impôt sur le capital, l'impôt minimum sur les sociétés et l'impôt supplémentaire spécial que paient les assureurs-vie. L'ARC sera chargée des divers aspects de l'administration de ces impôts, y compris les cotisations, la perception, les vérifications et les appels.

Par ailleurs, le protocole d'accord permet aux entreprises de réaliser des économies sur leurs coûts d'observation, notamment grâce à des vérifications mieux coordonnées et à d'autres économies sur le plan administratif, avant même que l'administration de l'impôt sur les sociétés ne soit confiée à une seule entité en 2009.

HARMONISATION DE L'ASSIETTE DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Aux fins de l'administration unique de l'impôt, l'Ontario conclura un accord de perception de l'impôt sur les sociétés avec le gouvernement fédéral qui sera très semblable à celui qui est en vigueur dans toutes les autres provinces, sauf le Québec et l'Alberta. L'Ontario a déjà conclu une entente de perception de l'impôt sur le revenu des particuliers avec le gouvernement fédéral.

² L'administration fédérale de l'impôt ontarien sur les sociétés et les propositions fiscales qui en découleront nécessiteront des modifications à des mesures législatives qui devront être approuvées par l'Assemblée législative.

L'accord de perception de l'impôt ontarien sur les sociétés obligera la province à adopter la même définition du revenu imposable des sociétés que celle utilisée par le gouvernement fédéral. C'est ce qu'ont fait les autres provinces ayant signé un accord semblable avec le gouvernement fédéral. Par conséquent, toute différence entre la définition ontarienne du revenu imposable et celle du gouvernement fédéral prendra fin à compter des années d'imposition se terminant après 2008.

Pour accroître la compétitivité de la province et optimiser les avantages de l'harmonisation de l'assiette fiscale, la plupart des mesures propres à l'Ontario servant à calculer le revenu ontarien imposable ne seront pas remplacées. L'élimination de ces différences par rapport à l'assiette fiscale fédérale fournira aux entreprises une réduction de l'impôt ontarien sur leur revenu de 90 millions de dollars par année.

La mesure la plus importante que l'Ontario ne remplacera pas est celle qui oblige les sociétés ontariennes à rajouter à leur revenu une partie de certains honoraires de gestion, loyers, redevances et autres paiements semblables versés à certains non-résidents. En général, ce rajout a pour effet d'imposer une taxe de 5 % sur ces paiements. L'élimination de ce rajout fournira une réduction d'impôt estimative de 70 millions de dollars par année dont bénéficieront surtout les secteurs de la fabrication, du commerce de gros et de détail et de la production cinématographique. En outre, grâce à cette mesure, l'économie sera plus compétitive et davantage axée sur l'innovation.

Les 20 millions de dollars restants au titre de la réduction nette de l'impôt ontarien sur les sociétés proviendront de l'élimination d'autres mesures fiscales provinciales à laquelle il faudra procéder pour harmoniser la définition du revenu imposable avec celle du gouvernement fédéral.

APPUI À LA RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT

L'Ontario accorde 380 millions de dollars par année aux sociétés sous forme d'incitatifs fiscaux pour soutenir la R.-D. Par exemple, il accorde une déduction fondée sur la partie du crédit d'impôt fédéral à l'investissement liée à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE) effectués en Ontario. Cette déduction accroît la valeur du crédit d'impôt fédéral à l'investissement pour la RS&DE pour les sociétés ontariennes. Toutefois, comme cette déduction est propre à l'Ontario, elle n'est pas conforme aux exigences de l'harmonisation de l'assiette fiscale.

Compte tenu de l'importance de la R.-D. au sein d'une économie dynamique, novatrice et compétitive, l'Ontario remplacera cette déduction par un nouveau crédit d'impôt non remboursable de 4,5 % sur les dépenses de RS&DE engagées en Ontario qui sont admissibles au crédit d'impôt fédéral à l'investissement. On adoptera une mesure graduelle selon laquelle les crédits non utilisés pourront être reportés en arrière sur trois ans et reportés en avant sur 20 ans. Le crédit d'impôt s'appliquera aux années d'imposition se terminant après 2008.

Le taux du crédit d'impôt a été fixé de façon à maintenir au niveau actuel les coûts de l'Ontario au chapitre des revenus découlant de la déduction applicable à la R.-D. Cette déduction permettra d'accorder un soutien fiscal estimé à 200 millions de dollars en 2006. Convertie en crédit d'impôt, la déduction applicable à la R.-D. serait assujettie aux impôts ontarien et fédéral. Bien que le taux du crédit d'impôt ait été fixé de façon à ne pas avoir d'incidence sur les revenus de l'Ontario, le gouvernement fédéral toucherait des revenus annuels d'environ 40 millions de dollars (d'après l'estimation actuelle de 200 millions de dollars) en raison de l'imposition du crédit.

APPUI AU SECTEUR MINIER DE L'ONTARIO

Soucieux de favoriser les emplois et les investissements dans le secteur minier, le gouvernement a annoncé dans le budget de l'Ontario de 2004 que, contrairement au gouvernement fédéral, il n'adopterait pas de mesures législatives visant à remplacer la déduction relative aux ressources par une déduction généralement moins généreuse applicable aux impôts sur l'exploitation minière et aux redevances à la Couronne.

Pour les années d'imposition se terminant après 2008, l'Ontario sera tenu d'adopter la déduction fédérale applicable aux impôts sur l'exploitation minière et aux redevances. Toutefois, pour préserver l'effet de la déduction ontarienne actuelle relative aux ressources, on mettra en place un crédit d'impôt ou un mécanisme de débit. De plus, les crédits d'impôt non utilisés pourront être reportés en avant indéfiniment.

En préservant l'effet de la déduction actuelle relative aux ressources, on continuera d'offrir un avantage fiscal annuel d'environ 40 millions de dollars, déduction faite des impôts sur l'exploitation minière payés, afin d'appuyer le secteur minier dans les collectivités du Nord de l'Ontario.

RÈGLES TRANSITOIRES APPLICABLES À L'HARMONISATION DE L'ASSIETTE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Étant donné qu'il faudra adopter la définition fédérale du revenu imposable, on utilisera les « comptes » fédéraux pour les éléments comme les pertes et les amortissements non déduits pour les besoins de l'Ontario à compter des années d'imposition se terminant après 2008.

En général, l'Ontario adopte les changements apportés par le gouvernement fédéral à l'assiette de l'impôt sur le revenu afin de réduire les coûts d'observation pour les entreprises. Par conséquent, pour un grand nombre d'entreprises, il n'y a pas de différences importantes entre les comptes fiscaux ontariens et les comptes fiscaux fédéraux. Toutefois, dans certains cas, il peut y avoir des différences lorsqu'une entreprise n'a pas déduit le même montant de son compte fiscal ontarien que celui qu'elle a déduit de son compte fédéral.

S'il n'y avait pas de règles transitoires, l'utilisation des comptes fiscaux fédéraux pourrait entraîner une surévaluation ou une sous-évaluation de l'impôt ontarien sur les sociétés.

Pour que l'assiette fiscale fédérale soit adoptée sans problèmes, l'Ontario mettra en oeuvre un mécanisme qui permettra d'éliminer, sur cinq ans, les montants correspondant à la surévaluation ou à la sous-évaluation de l'impôt ontarien sur les sociétés.

L'Ontario consultera les chefs d'entreprises sur les détails des règles transitoires.

HARMONISATION DE L'ASSIETTE DE L'IMPÔT SUR LE CAPITAL

D'ici à ce que l'impôt ontarien sur le capital soit éliminé, l'harmonisation de l'assiette provinciale de l'impôt sur les sociétés avec l'assiette fédérale nécessitera la modification de la façon dont on calcule l'impôt ontarien sur le capital. Les sociétés qui ne sont pas des institutions financières doivent actuellement calculer leur capital ontarien imposable en exprimant les valeurs figurant au bilan sous forme de valeurs de l'impôt ontarien sur les sociétés. Étant donné que les entreprises ne calculeront plus la valeur de l'impôt ontarien sur leur revenu après 2008 en raison de l'harmonisation de l'assiette de l'impôt sur le revenu, l'Ontario sera obligé d'adopter une nouvelle méthode de calcul du capital imposable.

Pour permettre aux entreprises de réaliser des économies plus importantes sur les coûts d'observation et accroître l'efficacité administrative des gouvernements du Canada et de l'Ontario, on harmonisera l'assiette de l'impôt ontarien sur le capital applicable aux sociétés qui ne sont pas des institutions financières avec l'impôt fédéral perçu sur le revenu des grandes entreprises (Partie I.3 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada)). Le calendrier d'élimination de l'impôt sur le capital que l'Ontario a adopté par voie législative continuera de s'appliquer. On continuera de réduire l'impôt sur le capital que doivent payer les entreprises ayant un établissement stable en Ontario et ailleurs afin de tenir compte du pourcentage de leur revenu réparti à l'extérieur de la province.

Comme l'impôt ontarien sur le capital que paient les institutions financières est déjà très semblable à l'impôt fédéral sur le capital, il n'est pas nécessaire de modifier les politiques régissant l'impôt ontarien sur le capital que paient ces institutions, sauf que ce dernier sera administré par l'ARC pour les années d'imposition se terminant après 2008.

AVANTAGES POUR LES PROVINCES

Le protocole d'accord contient un certain nombre de dispositions dont bénéficieront l'Ontario et les autres provinces qui ont conclu un accord de perception de l'impôt sur les sociétés, notamment les suivantes :

- on effectuera une étude fédérale-provinciale pour s'assurer que les provinces ne sont pas désavantagées par le calendrier actuel de paiement de l'impôt fédéral;
- le gouvernement affectera 25 millions de dollars par année à une initiative nationale mise en place par l'ARC comportant des vérifications améliorées de l'attribution interprovinciale du revenu et le ciblage de l'évitement fiscal interprovincial;
- on effectuera une étude fédérale-provinciale sur la possibilité de mettre au point un programme permettant d'appliquer les remboursements de l'impôt sur les sociétés à d'autres dettes fiscales provinciales et fédérales;
- on améliorera le cadre de gestion et de responsabilisation pour les relations avec l'ARC.

Les provinces tireront également des avantages de leur accord de perception de l'impôt sur le revenu des particuliers. Par exemple, le gouvernement fédéral a accepté de ne plus recouvrer auprès des provinces les coûts engagés par l'ARC pour la mise en place du régime d'impôt provincial calculé sur le revenu des particuliers, ce qui permettra à l'Ontario d'économiser 22 millions de dollars.

ANNEXE V

TRANSPARENCE FISCALE

TRANSPARENCE FISCALE

L'adoption de la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières* témoigne de l'engagement important qu'a pris le gouvernement de l'Ontario de faire preuve de davantage de transparence et d'être plus responsable. En vertu de l'article 6 de la Loi, le ministre des Finances est tenu de rendre publique la revue de mi-exercice du plan financier au plus tard le 15 novembre de chaque année et de présenter des renseignements sur le coût estimatif des dépenses fiscales engagées.

La présentation de rapports sur les dépenses fiscales joue un rôle important dans l'amélioration de la transparence et de la responsabilité financières. Le présent rapport regroupe pour la deuxième année le coût estimatif des mesures fiscales de l'Ontario.

STRUCTURE DU RAPPORT

Le présent rapport fournit des estimations des revenus cédés en 2006 conformément aux mesures liées aux impôts suivants :

- Impôt sur le revenu des particuliers
- Impôt sur les sociétés
- Taxe de vente et taxes à la consommation
- Impôt foncier prélevé aux fins scolaires
- Impôt-santé des employeurs
- Taxe sur l'administration des successions
- Redevance sur le revenu brut

La description de chaque mesure fiscale figurait dans le premier rapport intitulé *Transparence fiscale* préparé par le gouvernement, qui se trouve à l'annexe III du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2005, Documents d'information*. Veuillez consulter le rapport de 2005 pour prendre connaissance de ces descriptions.

On peut obtenir une copie électronique du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2005, Documents d'information*, sur le site Web suivant :

www.fin.gov.on.ca/french/economy/ecoutlook/statement05/05fs-papercf.pdf

On peut également obtenir une copie imprimée auprès de :

Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8
Téléphone : 416 326-5300
Sans frais : 1 800 668-9938
ATS (sans frais) : 1 800 268-7095
Site Web : www.publications.gov.on.ca

Le présent rapport comprend uniquement les descriptions des nouvelles mesures fiscales et de celles qui ont été modifiées depuis 2005. Ces descriptions fournissent des renseignements de base sur les mesures fiscales; elles ne remplacent pas les textes législatifs ou réglementaires pertinents.

PORTÉE

Comme il n'existe pas de définition universelle de l'expression « dépenses fiscales », le présent rapport continue de suivre la démarche plus large adoptée dans le rapport de l'an dernier en présentant les estimations des revenus cédés qui pourraient être inclus en vertu d'un régime fiscal de portée générale.

Les dépenses liées à l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés incluses dans le présent rapport comprennent les dépenses fiscales assumées conjointement par l'Ontario et le gouvernement fédéral et celles qui sont assumées uniquement par l'Ontario.

En vertu d'un accord de perception fiscale conclu entre l'Ontario et le Canada, le gouvernement fédéral détermine l'assiette de l'impôt sur le revenu des particuliers. L'Ontario a un pouvoir limité sur les politiques touchant les divers éléments du revenu imposable et sur les dépenses fiscales connexes liées à l'assiette définie par le gouvernement fédéral.

À l'heure actuelle, l'Ontario perçoit et administre son propre impôt sur les sociétés. Toutefois, le 6 octobre 2006, le gouvernement de l'Ontario a conclu un protocole d'accord avec le gouvernement fédéral afin que ce dernier perçoive et administre l'impôt ontarien sur les sociétés et l'impôt sur le capital pour les années d'imposition prenant fin après 2008. On trouvera plus de détails à ce sujet à l'annexe IV, *Harmonisation de l'impôt sur les sociétés*.

MÉTHODE

Les estimations fournies dans le présent rapport ont été élaborées à l'aide des plus récentes données fiscales ou économiques prévues pour l'année civile 2006. Les données utilisées pour estimer les charges d'impôts proviennent de sources variées. La révision des données sous-jacentes ainsi que les améliorations apportées à la méthode d'estimation pourraient faire fluctuer la valeur estimative d'une charge d'impôt dans les rapports qui seront publiés à l'avenir. De plus, certaines estimations des charges d'impôts sont particulièrement sensibles à la conjoncture économique ou à d'autres variables; elles pourraient donc être bien différentes d'une année à l'autre.

Il importe de préciser que ces estimations ne visent pas à indiquer les revenus potentiels que l'Ontario pourrait percevoir si les charges d'impôts n'existaient pas. Chaque estimation a été déterminée séparément en faisant abstraction d'autres facteurs comme l'incidence économique de tout changement apporté, les réactions comportementales, l'interaction entre les diverses charges d'impôts et toute modification de politique qui pourrait raisonnablement accompagner le changement. Par conséquent, les estimations ne peuvent être additionnées pour déterminer le coût total d'une certaine catégorie de dépenses fiscales.

La lettre « f » (« faible ») indique que le coût de la dépense fiscale est estimé à moins de 1 million de dollars. Le présent rapport comprend également des mesures fiscales pour lesquelles le ministère des Finances ne dispose pas de données pertinentes provenant du régime fiscal. Même si on ne dispose pas d'estimations, on a inclus ces éléments afin d'accroître la transparence et la responsabilité.

Pour les rapports annuels futurs, on continuera d'améliorer l'estimation des dépenses fiscales de l'Ontario.

IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS

Le tableau 1 comprend des estimations des charges d'impôts liées au régime ontarien d'impôt sur le revenu des particuliers. Les charges des entreprises énumérées ici s'appliquent aux entreprises non constituées en personne morale.

TABEAU 1 : IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS¹

Charges d'impôts	Estimations pour 2006 ² (en millions de dollars)
Crédits d'impôt non remboursables de l'Ontario	
Crédit applicable aux dépenses d'adoption ³	1
Crédit en raison de l'âge	230
Montants transférés d'un conjoint	40
Crédit personnel de base	4 105
Crédit au titre des cotisations au Régime de pensions du Canada (RPC) et au Régime de rentes du Québec (RRQ)	520
Crédit pour soignant	15
Crédit pour dons de bienfaisance	520
Crédit pour personne handicapée	80
Crédit pour personne à charge admissible	90
Crédit pour cotisation d'assurance-emploi (a.-e.)	195
Crédit pour personne infirme à charge	1
Crédit pour frais médicaux	105
Crédit d'impôt de l'Ontario pour emploi à l'étranger	5
Crédit pour revenu de pension	90
Crédit de personne mariée ou vivant en union de fait	215
Crédit au titre des intérêts sur les prêts étudiants	10
Crédits pour frais de scolarité et pour études	310
Réduction de l'impôt ontarien (RIO)	
RIO – Réduction de base	165
RIO – Réduction pour personne à charge de moins de 19 ans	195
RIO – Réduction pour personne à charge handicapée ou infirme	8
RIO – Total	305

TABLEAU 1 : IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS¹

Charges d'impôts	Estimations pour 2006 ² (en millions de dollars)
Autres crédits d'impôt de l'Ontario⁴	
Crédit d'impôt pour actions accréditatives ciblées de l'Ontario	2
Crédit d'impôt de l'Ontario pour contributions politiques	5
Crédits d'impôt foncier et de taxe sur les ventes de l'Ontario (CIFTVO)	
CIFTVO – Personnes non âgées	460
CIFTVO – Personnes âgées ⁵	505
CIFTVO – Total ⁵	965
Crédits d'impôt au titre des fonds d'investissement des travailleurs et de l'actionnariat des employés	
Crédit d'impôt des sociétés de type actionnariat des employés	f
Crédit d'impôt relatif aux fonds d'investissement des travailleurs	20
Crédit d'impôt au titre des fonds d'investissement axé sur la recherche	1
Exonérations, déductions et reports offerts conjointement avec le gouvernement fédéral	
Entreprises	
<i>Éléments pour lesquels il n'y a pas d'estimation</i>	
Aide aux artistes et déduction pour oeuvres d'art canadiennes achetées par des entreprises non constituées en société	
Aide aux prospecteurs et aux commanditaires en prospection	
Déduction pour amortissement accéléré	
Report au moyen de la méthode de comptabilité fondée sur la facturation pour professionnels	
Emploi	
Déduction pour les résidences des membres du clergé	15
Déduction des prêts à la réinstallation	f
Déduction des autres frais liés à un emploi	260
Déduction des cotisations syndicales et professionnelles	130
Options d'achat d'actions accordées à des employés	150
Déduction des frais de déménagement	15
Déductions pour les habitants du Nord	1

TABLEAU 1 : IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS¹

Charges d'impôts

Estimations pour 2006²
(en millions de dollars)

Éléments pour lesquels il n'y a pas d'estimation

- Déductions au titre des dépenses d'outillage des gens de métier et des apprentis mécaniciens de véhicules
- Déductions pour les musiciens et autres artistes
- Déduction pour les militaires et les policiers déployés dans le cadre de missions internationales à risque élevé
- Déduction au titre de l'aide au paiement des frais de scolarité pour la formation de base des adultes
- Report de salaire – Congé sabbatique ou autre congé autorisé
- Régimes de prestations aux employés
- Non-imposition de la somme versée aux agents publics
- Non-imposition des avantages liés aux régimes d'assurance-santé et de soins dentaires payés par une entreprise
- Non-imposition de certains avantages non monétaires liés à un emploi
- Calculs spéciaux de l'impôt sur certains paiements forfaitaires rétroactifs

Agriculture et pêche

Éléments pour lesquels il n'y a pas d'estimation

- Comptabilité de caisse et souplesse dans la comptabilité des stocks
- Déduction des pertes agricoles des agriculteurs à temps partiel
- Report du revenu des agriculteurs
- Compte de stabilisation du revenu net des agriculteurs

Placements

Exonération cumulative de 500 000 \$ des gains en capital sur les biens liés à l'agriculture ou à la pêche et les actions des petites entreprises	140
Déduction des pertes admissibles au titre d'un placement d'entreprise	10
Déduction des frais financiers engagés pour gagner un revenu	250
Déduction des dépenses liées aux ressources	70
Inclusion partielle des gains en capital	525

Éléments pour lesquels il n'y a pas d'estimation

- Exonération des gains en capital – 1 000 \$ sur les biens à usage personnel et 200 \$ sur les opérations de change
- Déduction des pertes de sociétés de personnes en commandite
- Report des gains en capital au moyen de la réserve de cinq ans

TABLEAU 1 : IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS¹

Charges d'impôts	Estimations pour 2006 ² (en millions de dollars)
Report des gains en capital au moyen des dispositions de roulement	
Report des gains en capital au moyen de la réserve de dix ans en ce qui concerne les biens liés à l'agriculture ou à la pêche et les actions des petites entreprises	
Report des gains en capital grâce aux transferts au conjoint ou à une fiduciaire en faveur du conjoint	
Non-imposition des gains en capital sur les résidences principales	
Réduction du taux d'inclusion des gains en capital découlant de certains dons	
Imposition des gains en capital réalisés	
Revenu non imposable	
Prestations de Supplément de revenu garanti et allocations	20
Prestations d'assistance sociale	20
Indemnités pour accidents du travail	155
<i>Éléments pour lesquels il n'y a pas d'estimation</i>	
Certaines pensions et allocations du gouvernement	
Domages-intérêts pour préjudice corporel ou décès	
Prestations de décès jusqu'à concurrence de 10 000 \$	
Cotisations d'employeur au RPC et au RRQ et cotisations d'a.-e.	
Dons et legs	
Revenu des Indiens sur les réserves	
Revenu provenant du Bureau du gouverneur général et indemnités versées aux diplomates et aux autres employés du gouvernement en poste à l'étranger	
Revenu de placement provenant de polices d'assurance-vie	
Gains de loterie et de jeu	
Indemnités de grève	
Circonstances particulières	
Déduction des frais de garde d'enfants	150
Traitement des pensions alimentaires pour enfants, des pensions alimentaires et des allocations d'entretien	50
<i>Éléments pour lesquels il n'y a pas d'estimation</i>	
Déduction pour les particuliers ayant fait vœu de pauvreté perpétuelle	

TABLEAU 1 : IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS¹

Charges d'impôts	Estimations pour 2006 ² (en millions de dollars)
Déduction pour produits et services de soutien aux personnes handicapées	
Exonération partielle du revenu provenant d'une bourse d'études, de perfectionnement ou d'entretien	
Somme non imposable reçue par les bénévoles des services d'urgence	
Économies liées au report de l'impôt	
Régimes enregistrés de retraite (RER) – Déduction pour cotisations	565
Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) – Déduction pour cotisations	1 875
Éléments pour lesquels il n'y a pas d'estimation	
Régimes de participation différée aux bénéfices	
Régimes enregistrés d'épargne-études (REEE)	
RER et REER – Non-imposition du revenu de placement	

¹ Les estimations ne tiennent pas compte de l'incidence des revenus cédés découlant des charges liées à l'impôt sur le revenu des particuliers pour les fiducies, qui sont imposés de la même façon que le sont les particuliers aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

² À moins d'indication contraire, les estimations pour l'année d'imposition 2006 reposent sur les données des déclarants de 2003. Les données des déclarants proviennent uniquement des déclarations ayant fait l'objet d'une cotisation au cours de l'année suivant l'année d'imposition.

³ Les estimations reposent sur les estimations fédérales.

⁴ À moins d'indication contraire, les estimations reposent sur les déclarations de partage fiscal (DPF).

⁵ Les estimations reposent sur les DPF et tiennent compte de la hausse du seuil du revenu des couples de personnes âgées, que le gouvernement a proposé de porter à 23 090 \$ dans le budget de l'Ontario de 2006.

IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS – DESCRIPTION DES CHARGES D'IMPÔTS

Les charges suivantes liées à l'impôt sur le revenu des particuliers ont changé depuis 2005.

CRÉDITS D'IMPÔT NON REMBOURSABLES DE L'ONTARIO

Les crédits d'impôt non remboursables énumérés dans le tableau suivant reposent sur des montants qui sont corrigés en fonction de l'inflation chaque année. On trouvera une brève description de ces charges d'impôts dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2005, Documents d'information*.

MONTANTS SUR LESQUELS REPOSENT LES CRÉDITS D'IMPÔT NON REMBOURSABLES INDEXÉS

Crédits d'impôt non remboursables	Montant de base	
	2005 (\$)	2006 (\$)
Crédit applicable aux dépenses d'adoption, déduction maximale	10 000	10 220
Crédit en raison de l'âge, déduction maximale	4 002	4 090
Réduit de 15 % du revenu net du particulier supérieur à	29 793	30 448
Crédit personnel de base	8 196	8 377
Crédit pour soignant, déduction maximale	3 863	3 948
Réduit du revenu net de la personne à charge supérieur à	13 218	13 509
Crédit pour personne handicapée	6 622	6 768
Crédit pour personne à charge admissible, déduction maximale	6 960	7 113
Réduit du revenu net de la personne à charge supérieur à	696	711
Revenu net de la personne à charge inférieur à	7 656	7 824
Crédit pour personne infirme à charge, déduction maximale	3 863	3 948
Réduit du revenu net de la personne à charge supérieur à	5 492	5 613
Crédit pour frais médicaux		
Frais médicaux admissibles supérieurs au moindre des montants suivants :		
3 % du revenu net ou	1 856	1 896
Frais médicaux admissibles de l'autre personne à charge, déduction maximale	10 000	10 220
Crédit pour revenu de pension, déduction maximale	1 133	1 158
Crédit de personne mariée ou vivant en union de fait, déduction maximale	6 960	7 113
Ne doit pas dépasser le revenu net de la personne mariée ou du conjoint de fait déduit de	7 656	7 824

MONTANTS SUR LESQUELS REPOSENT LES CRÉDITS D'IMPÔT NON REMBOURSABLES INDEXÉS

Crédits d'impôt non remboursables	Montant de base	
	2005 (\$)	2006 (\$)
Crédits pour frais de scolarité et pour études		
Crédit pour études à temps plein (par mois)	441	451
Crédit pour études à temps partiel (par mois)	132	135
Transfert maximum	5 667	5 792

AUTRES CRÉDITS D'IMPÔT DE L'ONTARIO

Crédits d'impôt foncier et de taxe sur les ventes de l'Ontario (CIFTVO) – Le crédit d'impôt foncier est égal au moins élevé des montants suivants : les coûts d'habitation ou un montant de base au titre de ce crédit plus 10 % des coûts d'habitation. Les coûts d'habitation sont égaux à l'impôt foncier payé ou à 20 % du loyer payé pour la résidence principale du particulier ou du couple plus 25 \$ si la personne vit dans une résidence d'étudiants. Le crédit d'impôt foncier de base s'élève à 250 \$ dans le cas de personnes ou de couples qui ne sont pas des personnes âgées, et à 625 \$ dans le cas de personnes âgées ou de couples de personnes âgées. Le crédit de taxe sur les ventes est égal à 100 \$ pour un particulier plus 100 \$ pour une personne mariée ou vivant en union de fait et 50 \$ pour chaque enfant à charge de 18 ans ou moins. Les crédits pour les personnes qui ne sont pas des personnes âgées sont réduits conjointement de 2 % du revenu net de la famille supérieur à 4 000 \$. Les crédits pour les personnes âgées sont réduits conjointement de 4 % du revenu net de la famille supérieur à 22 250 \$. Le budget de l'Ontario de 2006 propose de bonifier ce crédit pour les couples de personnes âgées. Le montant maximal des CIFTVO est de 1 000 \$ pour les personnes qui ne sont pas des personnes âgées et de 1 125 \$ pour les personnes âgées. Les estimations comprennent la majoration proposée du seuil du revenu pour les couples de personnes âgées, qui devrait atteindre 23 090 \$ en 2006.

EXONÉRATIONS, DÉDUCTIONS ET REPORTS OFFERTS CONJOINTEMENT AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

EMPLOI

Élément pour lequel il n'y a pas d'estimation

Déductions au titre des dépenses d'outillage des gens de métier et des apprentis mécaniciens de véhicules – Les gens de métier et les apprentis mécaniciens de véhicules inscrits peuvent déduire de leur revenu d'emploi gagné à titre de gens de métier ou d'apprentis mécaniciens un montant maximal de 500 \$ au titre du coût de leurs outils qui est supérieur à un montant précis. La déduction au titre des dépenses d'outillage des gens de métier s'aligne sur une initiative annoncée dans le budget fédéral de 2006.

PLACEMENTS

Exonération cumulative de 500 000 \$ des gains en capital sur les biens liés à l'agriculture ou à la pêche et les actions des petites entreprises – Il s'agit d'une exonération cumulative de 500 000 \$ des gains en capital provenant de la disposition de biens admissibles liés à l'agriculture ou à la pêche et d'actions de petites entreprises. On a inclus les biens liés à la pêche en vue de s'aligner sur une initiative annoncée dans le budget fédéral de 2006.

Éléments pour lesquels il n'y a pas d'estimation

Report des gains en capital au moyen des dispositions de roulement – Les particuliers (autres que les fiducies) peuvent se prévaloir des dispositions de roulement pour les gains en capital réalisés sur les investissements admissibles dans des petites entreprises. Dans la mesure où le produit est réinvesti dans une ou plusieurs sociétés admissibles exploitant une petite entreprise, l'assujettissement à l'impôt sur le revenu des particuliers perçu sur le gain est reporté jusqu'à la vente du bien de remplacement.

De plus, dans certaines circonstances, les gains en capital sur les transferts de biens liés à l'agriculture ou à la pêche entre générations ne sont assujettis à l'impôt que lorsque les biens sont cédés à une personne n'appartenant pas à la famille immédiate. On a inclus les biens liés à la pêche en vue de s'aligner sur une initiative annoncée dans le budget fédéral de 2006.

Report des gains en capital au moyen de la réserve de dix ans en ce qui concerne les biens liés à l'agriculture ou à la pêche et les actions des petites entreprises – Si le produit de la vente d'actions d'une petite entreprise ou de biens liés à l'agriculture ou à la pêche à des enfants, petits-enfants ou arrière petits-enfants n'est pas à recevoir intégralement l'année de la vente, une fraction du gain en capital réalisé peut être reportée à l'année où le produit est à recevoir. Il faut toutefois intégrer, chaque année, au moins 10 % du gain au revenu, ce qui crée une période de réserve d'au plus dix ans. Pour la plupart des autres actifs, la période maximale de réserve est de cinq ans. On a inclus les biens liés à la pêche dans la réserve de dix ans en vue de s'aligner sur une initiative annoncée dans le budget fédéral de 2006.

Réduction du taux d'inclusion des gains en capital découlant de certains dons – Depuis le 2 mai 2006, les gains en capital découlant du don de valeurs cotées en bourse et de terres écosensibles faits à des organismes publics de bienfaisance sont exonérés d'impôt. Auparavant, les gains en capital découlant de tels dons étaient assujettis à la moitié du taux d'inclusion normal de 50 % applicable aux gains en capital. De plus, certains objets attestés comme étant d'importance culturelle pour le Canada sont exonérés de l'impôt sur les gains en capital s'ils sont donnés à un musée ou à une galerie d'art désigné.

CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES

Élément pour lequel il n'y a pas d'estimation

Exonération partielle du revenu provenant d'une bourse d'études, de perfectionnement ou d'entretien – Pour les étudiantes et étudiants admissibles au crédit pour études, le revenu tiré de la bourse d'études, de perfectionnement ou d'entretien est exonéré d'impôt à compter de 2006. Auparavant, la première tranche de 3 000 \$ de ce revenu était exonérée.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

La valeur estimée des charges liées à l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le capital et l'impôt sur l'exploitation minière de l'Ontario figure au tableau 2.

TABLEAU 2 : IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Charges d'impôts	Estimations pour 2006 ¹ (en millions de dollars)
Impôt sur les sociétés	
Crédits d'impôt remboursables de l'Ontario	
Crédit d'impôt pour la formation en apprentissage ^{2,3}	95
Crédit d'impôt pour l'éducation coopérative ^{2,3}	5
Crédit d'impôt de l'Ontario pour les maisons d'édition ⁴	2
Crédit d'impôt de l'Ontario pour les entreprises parrainant les instituts de recherche	4
Crédit d'impôt de l'Ontario pour les effets spéciaux et l'animation informatiques ⁴	7
Crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne ⁴	95
Crédit d'impôt à l'innovation de l'Ontario	180
Crédit d'impôt de l'Ontario pour les produits multimédias interactifs numériques ⁴	8
Crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production ⁴	40
Crédit d'impôt de l'Ontario pour l'enregistrement sonore ⁴	1
Déductions et exonérations accordées par l'Ontario	
Déduction supplémentaire pour les <i>credit unions</i>	4
Éléments d'actif liés à la production d'énergie propre	f
Crédit pour le secteur de la fabrication-transformation et le secteur des ressources	255
Non-imposition du crédit d'impôt fédéral à l'investissement ⁵	200
Redressement ontarien en fonction du coût de remplacement actuel	5
Déduction ontarienne pour épuisement	f
Stimulant fiscal de l'Ontario pour les nouvelles technologies	f
Contributions politiques en Ontario	1
Déduction de l'Ontario en matière de ressources ⁶	80
Déduction pour petite entreprise ⁷	900

TABLEAU 2 : IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Charges d'impôts	Estimations pour 2006 ¹ (en millions de dollars)
Exonérations, déductions et reports offerts conjointement avec le gouvernement fédéral	
Pertes admissibles au titre d'un placement d'entreprise ^{8,9}	5
Déductibilité des dons de bienfaisance ⁸	110
Déductibilité des dons à l'État ⁸	f
Déductibilité des dons de biens culturels et de terres écosensibles ⁸	f
Report du revenu pour les agriculteurs ⁸	f
Retenue sur les paiements échelonnés aux entrepreneurs ⁸	20
Non-imposition d'organismes à but non lucratif ⁸	100
Inclusion partielle des gains en capital ⁸	940
Éléments pour lesquels il n'y a pas d'estimation	
Amortissement accéléré des biens en capital et des dépenses liées aux ressources	
Comptabilité de caisse et souplesse dans la comptabilité des stocks	
Déductibilité des droits compensateurs et antidumping	
Report grâce à diverses dispositions de roulement des gains en capital	
Report au moyen de la méthode de comptabilité fondée sur la facturation pour professionnels	
Déduction immédiate des frais de publicité	
Non-imposition des sociétés provinciales et municipales et des sociétés d'État fédérales	
Non-imposition des organismes de bienfaisance enregistrés	
Réduction du taux d'inclusion des gains en capital découlant de certains dons	
Exonération du revenu des sociétés étrangères affiliées à des sociétés canadiennes	
Imposition des gains en capital à leur réalisation	
Impôt sur le capital¹⁰	
Déduction de l'impôt sur le capital	300
Frais d'exploration et d'aménagement miniers reportés	6
Frais reportés au titre du stimulant fiscal de l'Ontario pour les nouvelles technologies et de la recherche scientifique et du développement expérimental	f
Exonération pour les éléments d'actif liés à la production d'énergie propre	f
Exonération pour les sociétés agricoles familiales, les sociétés de pêche familiales, les <i>credit unions</i> et les autres entités précisées	f

TABLEAU 2 : IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Charges d'impôts	Estimations pour 2006 ¹ (en millions de dollars)
Crédit d'impôt à l'investissement dans les petites entreprises accordé aux institutions financières	10
Élément pour lequel il n'y a pas d'estimation	
Frais d'exploration et d'aménagement miniers auxquels on a renoncé	
Impôt sur l'exploitation minière¹¹	
Exonération de l'impôt sur l'exploitation minière	8
Exonération de l'impôt sur l'exploitation minière (mines autres que les mines éloignées)	f
Exonération de l'impôt sur l'exploitation minière dans les nouvelles mines éloignées	f
Taux d'imposition applicable aux mines éloignées	f
Allocation de traitement	50
Élément pour lequel il n'y a pas d'estimation	
Radiation rapide des frais d'exploration	

¹ À moins d'indication contraire, les estimations sont des prévisions pour l'année civile 2006. Elles reposent sur les données préliminaires d'administration de l'impôt de l'Ontario de 2004. Elles ne tiennent pas compte de l'incidence, sur les revenus, des dépenses liées à l'impôt sur les sociétés engagées au titre de fonds communs de placement.

² Les estimations portent sur les répercussions des charges relatives à l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés.

³ Le crédit d'impôt pour la formation en apprentissage a été annoncé dans le budget de l'Ontario de 2004, qui prévoyait une incidence de 95 millions de dollars pour 2006-2007. Certains des programmes d'apprentissage visés par le crédit d'impôt pour l'éducation coopérative (CIEC) ont été transférés à ce nouveau crédit. L'estimation liée au CIEC a été faite lors du budget de 2004.

⁴ Les estimations tiennent compte de l'incidence des améliorations proposées dans le budget de l'Ontario de 2005 ou de 2006.

⁵ Renvoie aux charges liées aux activités de recherche-développement admissibles effectuées en Ontario.

⁶ La déduction s'applique aux secteurs des mines, du pétrole et du gaz. Les estimations ne sont pas nettes des redevances à la Couronne ni des impôts sur l'exploitation minière qui ont été payés.

⁷ Tient compte de l'incidence de la surtaxe de l'Ontario perçue sur les sociétés privées sous contrôle canadien.

⁸ Les estimations reposent sur les données d'administration établies de l'impôt fédéral de 2004 affectées à l'Ontario et prévues pour 2006.

⁹ Les estimations pourraient surévaluer la valeur réelle, car elles ne tiennent pas compte de la réduction future des revenus fiscaux qui se produirait si ces pertes étaient déduites des gains en capital futurs.

¹⁰ Le gouvernement a adopté, par voie législative, un plan visant à éliminer l'impôt sur le capital d'ici 2012. Ce plan est décrit à l'annexe IV, *Harmonisation de l'impôt sur les sociétés*.

¹¹ Les estimations sont des prévisions pour l'année civile 2006. Elles reposent sur les données préliminaires d'administration de l'impôt sur l'exploitation minière de l'Ontario de 2004.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS – DESCRIPTION DES CHARGES D’IMPÔTS

Les charges suivantes liées à l’impôt sur les sociétés ont changé depuis 2005.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

CRÉDITS D’IMPÔT REMBOURSABLES DE L’ONTARIO

Crédit d’impôt de l’Ontario pour les produits multimédias interactifs numériques – Un crédit d’impôt remboursable de 20 % est accordé pour la création, le marketing et la distribution de produits multimédias interactifs numériques originaux aux entreprises dont le revenu annuel brut ne dépasse pas 20 millions de dollars et dont l’actif total s’élève à au plus 10 millions de dollars. Le budget de l’Ontario de 2006 proposait de faire passer le taux du crédit d’impôt de 20 % à 30 % pour les sociétés qui y ont droit en vertu des dispositions actuelles et de rendre admissibles au taux de 20 % les sociétés qui ne respectent pas les exigences relatives au revenu brut et celles qui effectuent des travaux rémunérés à l’acte en Ontario.

Crédit d’impôt de l’Ontario pour les services de production – Un crédit d’impôt remboursable de 18 % est accordé pour les activités de production étrangères et les activités de production cinématographique et télévisuelle non certifiées réalisées en Ontario. Le taux de 18 %, qui devait prendre fin le 31 mars 2006, a été prolongé jusqu’au 31 mars 2007.

EXONÉRATIONS, DÉDUCTIONS ET REPORTS OFFERTS CONJOINTEMENT AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Élément pour lequel il n’y a pas d’estimation

Réduction du taux d’inclusion des gains en capital découlant de certains dons – Depuis le 2 mai 2006, les gains en capital découlant des dons de valeurs cotées en bourse et de terres écosensibles faits à des organismes publics de bienfaisance sont exonérés d’impôt. Auparavant, les gains en capital réalisés sur ces dons étaient assujettis à la moitié du taux d’inclusion normal de 50 % applicable aux gains en capital. De plus, certains objets attestés comme étant d’importance culturelle pour le Canada sont exonérés d’impôt s’ils sont donnés à un musée ou à une galerie d’art désigné.

TAXE DE VENTE ET TAXES À LA CONSOMMATION

La valeur estimative des charges liées à la taxe de vente et aux taxes à la consommation, y compris la taxe sur les carburants, la taxe sur l'essence, les droits de cession immobilière, la taxe de vente au détail et la taxe sur le tabac, figure au tableau 3.

TABLEAU 3 : TAXE DE VENTE ET TAXES À LA CONSOMMATION

Charges d'impôts	Estimations pour 2006 ¹ (en millions de dollars)
Taxe sur les carburants	
Exonérations/Taux réduits	
Exonération pour le biodiesel ²	f
Exonération pour le carburant coloré ³	420
Réduction de la taxe pour le carburant diesel servant à faire fonctionner du matériel ferroviaire ⁴	32
Remboursements	
Matériel auxiliaire de prise de force ⁵	6
Taxe sur l'essence	
Exonérations/Taux réduits	
Exonération pour l'éthanol, le méthanol et le gaz naturel ⁶	55
Réduction de la taxe pour les aéronefs ⁷	265
Réduction de la taxe perçue sur le propane ⁷	10
Remboursements	
Matériel auxiliaire de prise de force ⁵	f
Carburant aviation ⁵	f
Utilisation exonérée de taxe du matériel utilisé sans permis ⁵	7
Droits de cession immobilière	
Exonérations	
Baux viagers ⁸	1
Reports et exonérations pour la réorganisation de sociétés ⁵	29
<i>Éléments pour lesquels il n'y a pas d'estimation</i>	
Restructuration d'hôpitaux	
Servitudes pour oléoducs et gazoducs et biens-fonds miniers	
Autres cessions et aliénations	

TABLEAU 3 : TAXE DE VENTE ET TAXES À LA CONSOMMATION

Charges d'impôts	Estimations pour 2006 ¹ (en millions de dollars)
Remboursements	
Remboursement accordé aux accédants à la propriété ⁵	33
Taxe de vente au détail	
Exonérations	
Appels téléphoniques pour 25 cents ⁸	7
Biens agricoles	250
Livres sonores achetés par des personnes aveugles au sens de la loi ⁸	4
Primes d'assurance-automobile ^{9,10}	800
Produits alimentaires de base ¹⁰	1 600
Livres, journaux et revues vendues par abonnement	375
Sièges d'auto et sièges d'appoint pour enfants ¹⁰	4
Vêtements d'enfants	130
Aéronefs commerciaux, navires de plus de 1 400 mètres cubes et navires commerciaux de moins de 1 400 mètres cubes	80
Logiciels personnalisés ¹¹	75
Dons faits à des écoles, des collèges et des universités ⁸	6
CD-ROM et DVD éducatifs ⁸	3
Énergie	4 190
Produits d'hygiène féminine ¹⁰	19
Chaussures vendues 30 \$ ou moins	30
Biens achetés pour des activités commerciales de pêche ou de piégeage	f
Primes d'assurance-vie et d'assurance-santé individuelles ¹²	435
Maisons mobiles	f
Véhicules municipaux de lutte contre les incendies	f
Aliments préparés vendus 4 \$ ou moins ¹⁰	230
Médicaments délivrés sur ordonnance et fournitures médicales	830
Outillage et matériel de production	560
Matériel utilisé par une institution religieuse	10
Réparations et remplacements effectués sous garantie ⁹	140
Semis	f
Services	9 640
Services de téléphone sans frais ⁸	46

TABLEAU 3 : TAXE DE VENTE ET TAXES À LA CONSOMMATION

Charges d'impôts	Estimations pour 2006 ¹ (en millions de dollars)
Logement temporaire ¹³	85
Matériel de recherche des universités	5
<i>Éléments pour lesquels il n'y a pas d'estimation</i>	
Entrées	
Restructuration des hôpitaux et des municipalités	
Musées et galeries d'art	
Vêtements et chaussures d'occasion pour adultes vendus 50 \$ ou moins par des organismes religieux ou charitables ou des oeuvres de bienfaisance	
Crédits/Remboursements	
Remboursement de la TVD pour les véhicules utilisant des carburants de substitution ⁵	4
Remboursement de la TVD pour les matériaux de construction utilisés par des organismes religieux ou charitables ou des oeuvres de bienfaisance ⁵	22
Crédit de taxe aux fins de conservation de carburant ¹⁴	5
Exonération temporaire pour les frais de marketing de destinations ¹⁰	2
Remboursement temporaire pour les matériaux de construction intégrés dans des centrales électriques, des centrales nucléaires et des centrales de refroidissement par eaux profondes admissibles ⁵	f
Remboursement temporaire pour les systèmes d'énergie hélio-électrique, les systèmes d'énergie éolienne, les microsystèmes hydroélectriques et les systèmes d'énergie géothermique ⁵	f
Indemnités aux vendeurs ¹⁵	105
Taxe sur le tabac	
Indemnisation des percepteurs ¹⁶	f

¹ Sauf indication contraire, les estimations sont fondées sur l'année civile 2006 et reposent sur les tableaux sur les entrées-sorties provisoires provinciaux de 2002 de Statistique Canada.

² Compte tenu de la quantité estimative de biodiesel vendu en Ontario.

³ Compte tenu des déclarations produites par les préposés à la coloration inscrits.

⁴ Estimation des revenus cédés équivalant à la différence par rapport au taux ordinaire de la taxe sur les carburants.

⁵ Compte tenu des demandes de remboursement déposées ou des remboursements ou reports demandés.

⁶ Compte tenu des volumes estimés d'éthanol produits ou importés en Ontario.

⁷ Estimation des revenus cédés équivalant à la différence par rapport au taux ordinaire de la taxe sur l'essence.

⁸ Conformément aux estimations figurant dans le budget de l'Ontario lorsque la mesure a été proposée. Projection jusqu'en 2006.

⁹ Les estimations supposent que les articles seraient assujettis au taux ordinaire de la taxe de vente au détail fixé à 8 %.

¹⁰ Chiffres tirés de données estimatives sur les dépenses de consommation.

¹¹ Compte tenu du profil de revenus de l'industrie des logiciels et des services connexes établi par Statistique Canada.

¹² Compte tenu des données sur les primes d'assurance fournies par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

¹³ Le taux de la taxe de vente au détail sur les logements temporaires est fixé à 5 %. Estimation des revenus cédés équivalant à la différence par rapport au taux ordinaire de la taxe de vente au détail fixé à 8 %.

¹⁴ Compte tenu des ventes de voitures de tourisme neuves.

¹⁵ Compte tenu des déclarations produites par les vendeurs percevant la taxe de vente au détail.

¹⁶ Compte tenu des déclarations produites par les percepteurs de la taxe sur le tabac.

TAXE DE VENTE ET TAXES À LA CONSOMMATION – DESCRIPTION DES CHARGES D'IMPÔTS

Les charges suivantes liées à la taxe de vente et aux taxes à la consommation ont changé depuis 2005.

TAXE DE VENTE AU DÉTAIL

CRÉDITS/REMBOURSEMENTS

Remboursement de la TVD pour les véhicules utilisant des carburants de substitution – Un remboursement de la TVD payée sur les véhicules utilisant des carburants de substitution est accordé jusqu'à concurrence de 750 \$ pour les véhicules au propane et de 1 000 \$ pour les véhicules utilisant un autre carburant de substitution. Certains véhicules électriques hybrides donnent aussi droit au remboursement. Le budget de l'Ontario de 2006 a doublé le remboursement maximal de la taxe de vente au détail s'appliquant aux véhicules électriques hybrides admissibles pour le faire passer de 1 000 \$ à 2 000 \$.

Exonération temporaire pour les frais de marketing de destinations – Une exonération de la TVD s'applique aux frais de marketing de destinations imputés à l'hébergement temporaire au plus tôt le 19 mai 2004 et au plus tard le 30 juin 2006. Le budget de l'Ontario de 2006 a prolongé l'exonération pour y inclure les frais de marketing de destinations facturés au plus tard le 30 juin 2007.

IMPÔT FONCIER PRÉLEVÉ AUX FINS SCOLAIRES

Le tableau 4 comprend les estimations des charges d'impôts liées au système d'impôt foncier prélevé aux fins scolaires.

TABLEAU 4 : IMPÔT FONCIER PRÉLEVÉ AUX FINS SCOLAIRES¹

Charges d'impôts	Estimations pour 2006 ² (en millions de dollars)
Programme d'encouragement fiscal et financier pour le nettoyage des friches contaminées ³	f
Remise en faveur des organismes de bienfaisance	7
Programme d'exonération de l'impôt foncier relatif aux terres protégées	2
Exonération pour les centres de congrès admissibles	f
Réduction des taux d'imposition sur les biens agricoles	65
Réduction des taux d'imposition de la sous-catégorie des terrains agricoles en instance d'aménagement	f
Remise à l'égard de l'impôt sur les biens patrimoniaux	f
Exonération pour les théâtres et réduction des taux d'imposition pour les établissements sportifs professionnels ⁴	2
Programme d'encouragement fiscal pour les forêts aménagées	2
Allègement de l'impôt foncier pour les personnes âgées et les personnes ayant une incapacité ⁵	f
Exonérations fiscales prévues dans des lois d'intérêt privé	6
Remise à l'égard des locaux vacants des catégories de biens commerciaux et industriels	30
Réduction des taux d'imposition pour les sous-catégories des biens-fonds vacants et des biens-fonds excédentaires	50
Éléments pour lesquels il n'y a pas d'estimation	
Autres exonérations fiscales prévues dans les lois d'intérêt public	
Exonérations discrétionnaires accordées par les municipalités à l'égard de biens-fonds à usage particulier (p. ex., légions, ligues navales, aménagements durables publics-privés)	
Exonérations obligatoires visant les biens institutionnels et à usage particulier (p. ex., lieux de culte, cimetières, Boy Scouts du Canada et Guides du Canada, organismes de bienfaisance dont la Société canadienne de la Croix-Rouge et l'Ambulance Saint-Jean, et sociétés philanthropiques de bienfaisance à but non lucratif constituées pour venir en aide aux pauvres)	

TABLEAU 4 : IMPÔT FONCIER PRÉLEVÉ AUX FINS SCOLAIRES¹**Charges d'impôts****Estimations pour 2006²
(en millions de dollars)**

Allègement fiscal à l'égard des impôts fonciers indûment lourds pour le propriétaire d'un bien résidentiel, d'un bien agricole ou d'une forêt aménagée

¹ Les dépenses liées aux impôts fonciers provinciaux ou aux paiements tenant lieu d'impôt ne sont pas incluses.

² Les estimations reposent sur les taux d'imposition aux fins scolaires de 2006, le rôle d'évaluation de 2006, les rapports d'information financière des municipalités de 2004 et les politiques d'imposition municipales.

³ Depuis le 1^{er} octobre 2004, les municipalités peuvent adopter des règlements pour annuler l'impôt foncier municipal sur les friches contaminées admissibles. La province peut accorder un allègement de contrepartie pour l'impôt foncier prélevé aux fins scolaires.

⁴ De meilleurs renseignements nous ont permis en 2006 de faire une estimation beaucoup plus précise des exonérations accordées aux théâtres.

⁵ Les estimations ne tiennent pas compte des dépenses liées à l'exonération fiscale de 10 % de la valeur d'évaluation des améliorations apportées dans un logement neuf pour répondre aux besoins de personnes âgées ou ayant une incapacité ni des dépenses engagées pour apporter ces améliorations dans un logement existant.

IMPÔT-SANTÉ DES EMPLOYEURS

Le tableau 5 comprend une estimation de l'exonération fiscale prévue dans le cadre du régime d'impôt-santé des employeurs.

TABLEAU 5 : IMPÔT-SANTÉ DES EMPLOYEURS**Charges d'impôts****Estimations pour 2006
(en millions de dollars)**

Exonération pour la première tranche de 400 000 \$ de la masse salariale des employeurs du secteur privé¹

760

¹ Les estimations sont fondées sur une nouvelle méthodologie et reposent sur les données de 2004 sur la rémunération devant représenter l'année d'imposition 2006.

TAXE SUR L'ADMINISTRATION DES SUCCESSIONS

Le tableau 6 comprend une estimation de l'exonération prévue aux termes de la taxe sur l'administration des successions en 2006.

TABLEAU 6 : TAXE SUR L'ADMINISTRATION DES SUCCESSIONS

Charges d'impôts	Estimations pour 2006 (en millions de dollars)
Exonération lorsque la valeur de la succession est de 1 000 \$ ou moins	f

REDEVANCE SUR LE REVENU BRUT

Le tableau 7 comprend une estimation des charges d'impôts liées à la redevance sur le revenu brut.

TABLEAU 7 : REDEVANCE SUR LE REVENU BRUT (RRB)¹

Charges d'impôts	Estimations pour 2006 ² (en millions de dollars)
Exonération de la redevance sur le revenu brut pendant dix ans	f

¹ Les dépenses ne comprennent pas la partie provinciale de la RRB applicable à l'utilisation d'énergie hydraulique.

² Les estimations pour 2006 reposent sur les déclarations de la RRB de 2004.

ANNEXE VI

EMPRUNT ET GESTION DE LA DETTE

EMPRUNT À LONG TERME SUR LES MARCHÉS PUBLICS

Les besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics de la province et de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO) pour 2006-2007 devraient totaliser 20,4 milliards de dollars, soit 0,4 milliard de moins que les 20,8 milliards de dollars estimés dans le plan budgétaire de 2006 et 0,1 milliard de dollars de moins que les estimations indiquées dans le bulletin *Finances de l'Ontario - premier trimestre*.

Au 30 septembre 2006, la province avait mobilisé environ 10,5 milliards de dollars, soit 51 % de ses besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics. Depuis la fin du trimestre, elle a emprunté 1,7 milliard de dollars supplémentaires, ce qui donne un total de 12,2 milliards de dollars au 16 octobre 2006. Il reste 8,2 milliards de dollars à emprunter.

Des 12,2 milliards de dollars, environ 9,3 milliards (76 %) proviennent de l'émission d'un certain nombre de titres de créances sur le marché canadien, dont les suivants :

- des obligations consortiales;
- des Obligations d'épargne de l'Ontario;
- des billets à moyen terme;
- des obligations par adjudication.

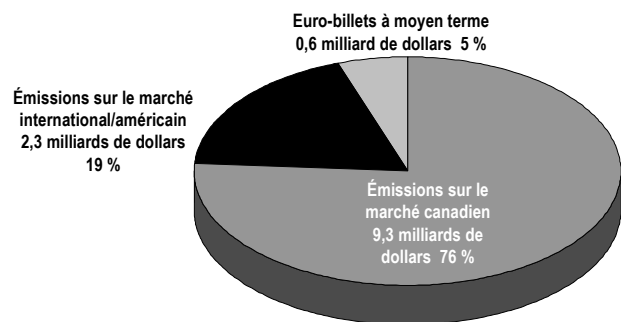
La province a aussi effectué des emprunts avec succès sur les marchés financiers internationaux en émettant entre autres :

- deux émissions d'obligations planétaires de 1 milliard de dollars américains;
- des euro-billets à moyen terme en dollars américains et en rand de l'Afrique du Sud.

Le marché canadien continuera d'être la principale source de financement de la province en 2006-2007. Toutefois, la province gèrera toujours son programme d'emprunt en ayant recours à des démarches souples et en surveillant les marchés financiers canadiens et internationaux afin de saisir diverses occasions d'emprunt qui minimisent les coûts de service de la dette. S'il y a toujours des occasions avantageuses, environ 25 % des besoins d'emprunt à long terme seront comblés sur les marchés internationaux.

Emprunts – Tous les marchés

Émissions : 12,2 milliards de dollars canadiens



Source : Office ontarien de financement (16 octobre 2006).

PROGRAMME D'EMPRUNT POUR 2006-2007 : PROVINCE ET SFIEO
(EN MILLIARDS DE DOLLARS)

	Plan budgétaire	Perspectives actuelles	Variation en cours d'exercice
Déficit/(Excédent)	2,4	1,9	(0,4)
Redressements pour :			
les éléments sans effet sur la trésorerie compris dans le déficit	1,1	0,4	(0,6)
l'amortissement des immobilisations corporelles importantes	(2,2)	(2,3)	(0,1)
l'investissement dans des immobilisations corporelles	2,5	2,6	–
Dette arrivant à échéance	15,1	14,9	(0,2)
Rachats de titres de créances	0,7	0,9	0,2
Emprunts auprès du Régime de pensions du Canada	(0,4)	(0,3)	0,1
Augmentation/(Diminution) des espèces et des quasi-espèces	–	–	–
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	1,4	1,3	–
Autres utilisations/(sources) des espèces	0,2	0,9	0,6
Total des besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics	20,8	20,4	(0,4)

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Le changement subi par le total des besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics pour 2006-2007 est surtout attribuable à la baisse de 0,4 milliard de dollars du déficit par rapport au plan budgétaire de 2006. La diminution de 0,6 milliard de dollars des éléments sans effet sur la trésorerie compris dans le déficit découle de l'incidence nette sur les espèces du transfert de 1,1 milliard de dollars en espèces provenant des quatre fiducies fédérales. Cette diminution des éléments sans effet sur la trésorerie est contrebalancée par l'augmentation de 0,6 milliard de dollars des autres utilisations des espèces en raison de nouveaux prêts octroyés à des conseils scolaires dans le cadre de l'initiative Lieux propices à l'apprentissage.

PERSPECTIVES DU PROGRAMME D'EMPRUNT À MOYEN TERME : PROVINCE ET SFIEO
(EN MILLIARDS DE DOLLARS)

	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009
Déficit/(Excédent)	1,9	2,2	1,0
Redressements pour :			
les éléments sans effet sur la trésorerie compris dans le déficit	0,4	1,8	1,5
l'amortissement des immobilisations corporelles importantes	(2,3)	(2,4)	(2,6)
l'investissement dans des immobilisations corporelles	2,6	2,7	2,7
Dette arrivant à échéance :			
Dette active	14,9	13,8	20,2
Impact différentiel du refinancement futur	–	1,0	–
Rachats de titres de créances	0,9	0,7	0,7
Emprunts auprès du Régime de pensions du Canada	(0,3)	(0,4)	(0,6)
Augmentation/(Diminution) des espèces et des quasi-espèces	–	0,2	0,6
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	1,3	0,3	–
Autres utilisations/(sources) des espèces	0,9	0,6	0,8
Total des besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics	20,4	20,5	24,4

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

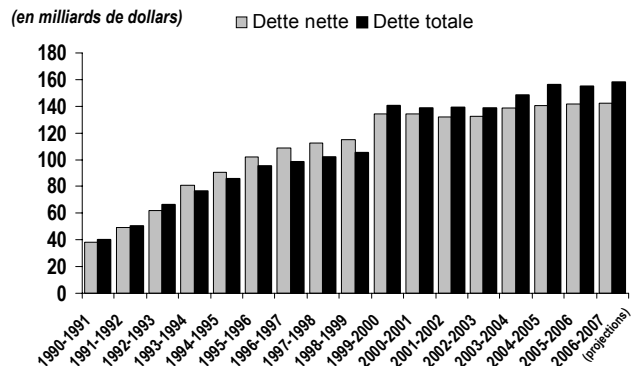
Le refinancement de la dette arrivant à échéance représente toujours un élément principal des perspectives d'emprunt à moyen terme. Le total des emprunts à long terme sur les marchés publics devrait augmenter de 0,7 milliard de dollars en 2007-2008 et de 1,0 milliard en 2008-2009 par rapport aux prévisions faites lors de la publication du budget de 2006 en raison des projections révisées quant au déficit de ces exercices.

DETTE

La dette totale de la province se chiffrait à 156,1 milliards de dollars au 30 septembre 2006. Cette dette, qui représente tous les emprunts de la province sans y inclure les actifs financiers qui ont pour effet de la contrebalancer, devrait s'élever à 158,1 milliards de dollars au 31 mars 2007 comparativement à 154,9 milliards de dollars au 31 mars 2006. La dette totale devrait augmenter d'un montant supérieur à celui du déficit prévu en raison de l'augmentation des investissements nets de la province dans les immobilisations. Ces investissements représentent les immobilisations acquises par la province (y compris les terrains, les immeubles, les routes et les ponts), déduction faite de la charge d'amortissement correspondante.

La dette nette de l'Ontario, qui équivaut à la différence entre le total des passifs et le total des actifs financiers de la province, devrait atteindre 145,3 milliards de dollars le 31 mars 2007 par rapport à 141,9 milliards de dollars au 31 mars 2006. On prévoit que, comme c'est le cas pour la dette totale, la hausse de la dette nette sera supérieure à celle du déficit prévu en raison surtout de l'augmentation des investissements nets de la province dans les immobilisations.

Dette



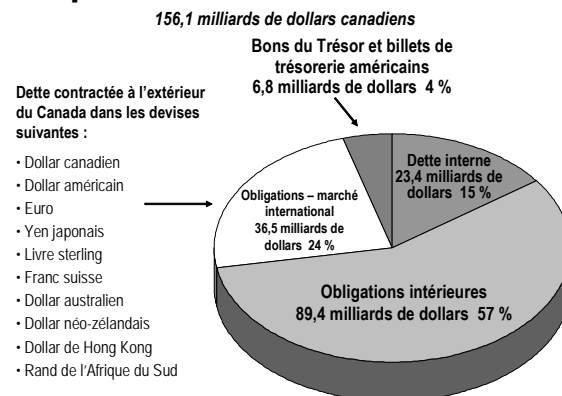
Sources : Comptes publics de l'Ontario de 1991 à 2006, ministère des Finances de l'Ontario et Office ontarien de financement (30 septembre 2006).

COMPOSITION DE LA DETTE TOTALE

La dette totale de 156,1 milliards de dollars au 30 septembre 2006 est constituée d'obligations et de débetures émises sur les marchés financiers publics à court et à long terme et de titres de créances internes détenus par certains régimes de retraite du secteur public et organismes gouvernementaux fédéraux et provinciaux.

La dette contractée sur les marchés publics totalise 132,7 milliards de dollars et consiste principalement en obligations émises en dix devises sur les marchés publics canadiens et internationaux à long terme. L'Ontario a aussi une dette interne de 23,4 milliards de dollars contractée en dollars canadiens. La dette interne est constituée de titres de créances non négociables qui sont détenus par des régimes de retraite du secteur public, dont le Régime de pensions du Canada, principalement depuis les années 1980.

Composition de la dette totale



Source : Office ontarien de financement (30 septembre 2006).

GESTION DE LA DETTE

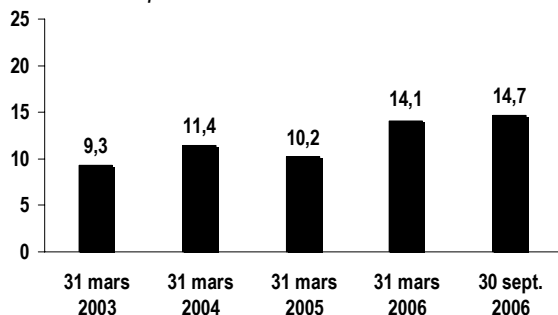
La province atténue les risques financiers associés à ses activités sur les marchés financiers en suivant des politiques de gestion prudente des risques et en limitant les risques d'exposition.

La province limite son exposition aux risques associés aux changements de taux d'intérêt à 25 % de la dette contractée pour les besoins de la province et son exposition aux risques de change, à 5 %.

Au cours de la première moitié de 2006-2007, l'exposition de la province aux risques associés aux changements des taux d'intérêt et aux risques de change est demeurée bien inférieure aux limites prévues dans les politiques.

Exposition aux risques associés aux changements des taux d'intérêt

Pourcentage de la dette contractée pour les besoins de la province

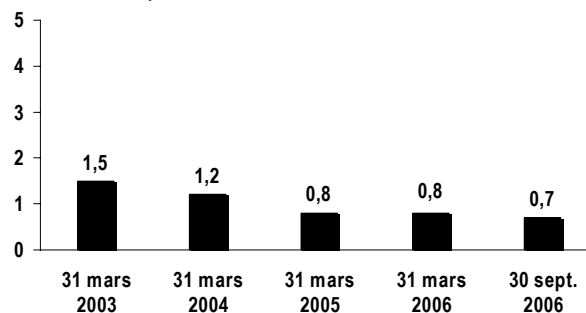


Source : Office ontarien de financement (30 septembre 2006).

Exclut la dette de la SFIEO.

Exposition aux risques de change

Pourcentage de la dette contractée pour les besoins de la province



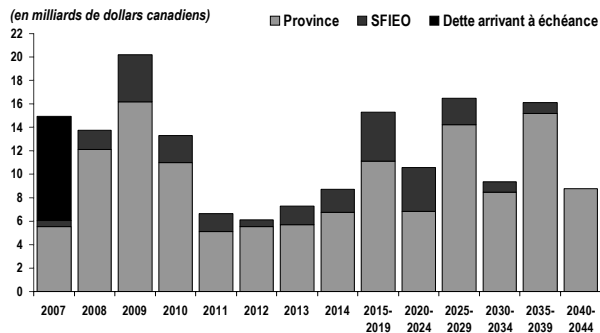
Source : Office ontarien de financement (30 septembre 2006).

Exclut la dette de la SFIEO.

DETTE ARRIVANT À ÉCHÉANCE

Le refinancement de la dette arrivant à échéance représente l'élément le plus important du programme d'emprunt. L'Office ontarien de financement (OOF) poursuivra ses efforts, au nom de la province, en vue d'équilibrer son profil d'échéances et de tirer profit des possibilités de répartir les échéances selon les années où le nombre de titres de créances arrivant à échéance est moins élevé.

Dettes arrivant à échéance



Exclut la dette à court terme et les autres passifs de la province de l'Ontario et de la SFIEO.
Suppose que les titres de créances avec options seront rachetés le plus tôt possible.
Exclut l'impact différentiel du refinancement futur.

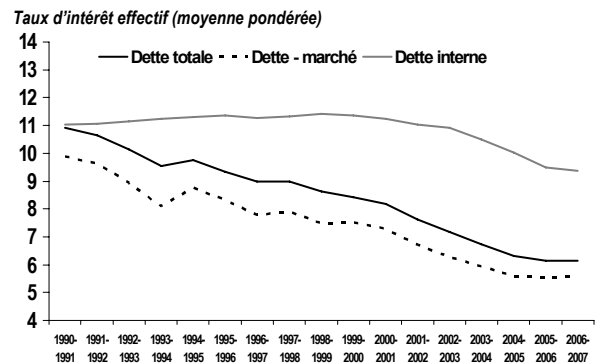
Source : Office ontarien de financement (30 septembre 2006).

COÛT DE LA DETTE

Le taux d'intérêt effectif (selon une moyenne pondérée) sur la dette totale s'élevant à 156,1 milliards de dollars le 30 septembre 2006 était de 6,08 % comparativement à 6,14 % le 31 mars 2006. Le 31 mars 1991, ce taux était de 10,92 %.

Le 30 septembre 2006, le taux d'intérêt effectif sur la dette contractée sur les marchés publics était de 5,51 % comparativement à 5,52 % le 31 mars 2006. Le 30 septembre 2006, ce taux était de 9,35 % sur la dette interne par rapport à 9,49 % le 31 mars 2006.

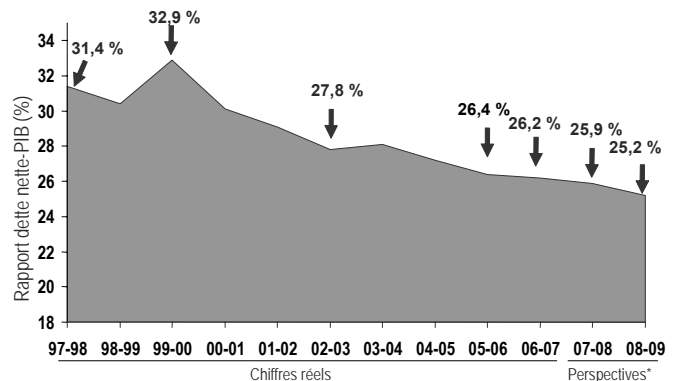
Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) de la dette



RAPPORT DETTE NETTE-PIB

Le rapport dette nette-PIB a atteint un sommet de 32,9 % en 1999-2000, soit l'année où la province a consolidé pour la première fois la dette non provisionnée ou insurmontable de la SFIEO, qui gère la dette et certains autres passifs de l'ancienne société Ontario Hydro. Depuis, le rapport dette nette-PIB de l'Ontario a suivi une tendance à la baisse, passant à 26,4 % en 2005-2006. Selon les perspectives actuelles, ce rapport devrait être de 26,2 % en 2006-2007, de 25,9 % en 2007-2008 et de 25,2 % en 2008-2009.

Rapport dette nette-PIB



* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre 2006.

Source : ministère des Finances de l'Ontario (30 septembre 2006).

GLOSSAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉCRITS DANS L'ANNEXE VI

Amortissement des immobilisations corporelles importantes : partie du coût des immobilisations corporelles importantes appartenant à la province imputée aux charges annuelles, partie du coût des immobilisations corporelles des organismes gouvernementaux entièrement consolidés imputée aux charges annuelles et partie du coût des immobilisations corporelles importantes des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges assumée par la province qui est imputée aux charges annuelles.

Augmentation/(Diminution) des espèces et des quasi-espèces : évolution des espèces et des autres instruments de placement liquides à court terme.

Billets à moyen terme : titres de créances offerts par l'entremise d'un programme et structurés de manière à répondre à des besoins précis des investisseurs.

Bons du Trésor : instruments d'emprunt à court terme émis par les gouvernements, à un prix inférieur à leur valeur nominale, habituellement pour des périodes de 91 jours, 182 jours ou 52 semaines.

Dettes arrivant à échéance : montant total prévu de dette devant être remboursé au cours de l'exercice.

Dettes nettes : différence entre le total des passifs et le total des actifs financiers de la province. La variation annuelle de la dette nette équivaut à l'excédent ou au déficit de la province, compte tenu de la variation sur le plan des immobilisations corporelles ainsi que de la variation des actifs nets des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges.

Dettes totales : total des emprunts non remboursés de la province compte non tenu de ses actifs.

Éléments sans effet sur la trésorerie compris dans le déficit : redressements du déficit (selon la comptabilité d'exercice) afin de déterminer les flux de trésorerie à utiliser dans les activités de fonctionnement. Les redressements sans effet sur la trésorerie englobent les revenus gagnés mais non reçus ou les charges comptabilisées mais non payées au cours de l'exercice.

Emprunts auprès du Régime de pensions du Canada : la province a la possibilité de contracter des emprunts à long terme auprès du Régime de pensions du Canada.

Euro-billets à moyen terme : titres de créances émis à l'extérieur des États-Unis et du Canada et structurés de manière à répondre aux besoins de certains investisseurs.

Investissements dans des immobilisations corporelles : coût d'achat d'immobilisations corporelles importantes appartenant à la province engagé pendant l'exercice, dont des terrains, des immeubles, des routes et des ponts, coût d'immobilisations corporelles achetées par les organismes gouvernementaux entièrement consolidés, dont des terrains, des immeubles et du matériel, et partie du coût des immobilisations corporelles acquises par les hôpitaux et les collèges pendant l'année, dont des terrains, des immeubles et du matériel, qui est assumée par la province.

Obligations consortiales : titres de créances souscrits et placés par un groupe de courtiers en valeurs mobilières.

Obligations intérieures : titres de créances émis sur le marché canadien qui passent par un système de compensation intérieur.

Obligations planétaires : titres de créances émis simultanément sur les marchés international et canadien qui passent par différents systèmes de compensation mondiaux. Ces titres peuvent être émis dans une variété de devises, notamment en dollars canadiens ou américains.

Rachats des titres de créances : montant total prévu découlant des Obligations d'épargne de l'Ontario qui sont rachetées avant la date d'échéance.

Taux d'intérêt selon une moyenne pondérée : tient compte de la proportion de la dette à chaque niveau de taux d'intérêt dans le portefeuille de la dette.

ANNEXE VII

DÉTAILS DES FINANCES DE L'ONTARIO

SECTION I : RISQUES POSSIBLES, INDUCTEURS DE COÛTS ET PASSIF ÉVENTUEL

RISQUES ET SENSIBILITÉS LIÉS AUX CHARGES

Un des volets clés du plan financier de la province est de freiner la hausse des charges prévues dans ce plan à moyen terme. Cependant, un certain nombre de risques liés aux charges et d'inducteurs de coûts pourraient avoir une incidence sur le rendement financier de la province à moyen terme.

Un des principaux inducteurs de coûts influençant les perspectives de charges de l'Ontario est la demande à l'égard des programmes et services découlant de l'évolution des perspectives économiques et d'autres pressions exercées par l'utilisation des programmes et services. Celles-ci sont manifestes dans les secteurs de la santé et des services sociaux.

Comme on a amélioré l'information financière de la province dans le budget de 2006, les charges nettes des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges sont incluses dans les charges totales de l'Ontario. Par conséquent, tout écart par rapport à ces charges consolidées aura une incidence sur les résultats nets de la province.

Les sensibilités suivantes sont fondées sur les moyennes des charges dans les secteurs de programmes et pourraient varier selon la nature et la forme des risques éventuels.

Les risques et les sensibilités clés liés aux revenus prévus de la province qui pourraient découler de changements inattendus subis par la conjoncture économique sont décrits à l'annexe I, *Perspectives économiques et prévisions de revenus de l'Ontario*.

CERTAINS RISQUES ET SENSIBILITÉS LIÉS AUX CHARGES

Programme/Secteur	Hypothèse 2006-2007	Sensibilités 2006-2007
Santé	Croissance annuelle de 8,2 %	Variation de 1 % dans le secteur de la santé : 355 millions de dollars.
Hôpitaux	Croissance annuelle de 11,1 %	Variation de 1 % des charges nettes des hôpitaux : 165 millions de dollars.
Utilisation de médicaments	Croissance annuelle de 10 %	Variation de 1 % dans l'utilisation de tous les programmes de médicaments : 35 millions de dollars (personnes âgées et bénéficiaires de l'aide sociale).
Centres de soins de longue durée	75 500 lits de soins de longue durée	Le coût moyen de fonctionnement provincial d'un lit, déduction faite des revenus des quotes-parts versées par les pensionnaires, dans un centre de soins de longue durée est de 38 000 \$ par année. Une variation de 1 % du nombre de lits : 28 millions de dollars.
Soins à domicile	Plus de 17 millions d'heures de services d'aides familiales et de soutien	Variation de 1 % des heures de services d'aides familiales et de soutien : 4 millions de dollars.
	9 millions de visites par du personnel infirmier et des professionnels de la santé	Variation de 1 % des visites par du personnel infirmier et des professionnels : 6 millions de dollars.
Écoles élémentaires et secondaires	Effectif quotidien moyen : près de 2 millions d'élèves	Variation de 1 % de l'effectif : 160 millions de dollars des charges nettes des conseils scolaires.
Étudiantes et étudiants universitaires	327 000 étudiantes et étudiants à temps plein des premier, deuxième et troisième cycles	Variation de 1 % de l'effectif : 26 millions de dollars.
Ontario au travail ¹	Moyenne annuelle de 199 000 cas	Variation de 1 % de l'effectif : 17 millions de dollars.
Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées ¹	Moyenne annuelle de 212 000 cas	Variation de 1 % de l'effectif : 24 millions de dollars.
Étudiantes et étudiants collégiaux	151 000 étudiantes et étudiants à plein temps	Variation de 1 % de l'effectif : 7 millions de dollars des charges nettes des collèges.
Intérêt sur la dette	Coût moyen d'emprunt prévu : environ 5,1 %	Variation de 100 points de base des taux d'emprunt : environ 250 millions de dollars.
Système correctionnel	3 millions de jours-détenus adultes par année	Coût moyen de 160 \$ par détenu par jour. Variation de 1 % des jours-détenus : 5 millions de dollars.

¹ Chiffres de 2005-2006.

COÛTS DE RÉMUNÉRATION

Les coûts de rémunération et les règlements salariaux constituent d'importants inducteurs de coûts et ont une incidence considérable tant sur les finances des partenaires du secteur parapublic que sur celles de la province.

Programme/Secteur	Coût de 1 % d'augmentation salariale	Taille du secteur
Paiements versés aux médecins dans le cadre de l'Assurance-santé de l'Ontario ¹	76 millions de dollars	Un peu plus de 22 000 médecins en Ontario, englobant quelque 10 900 médecins de famille et 11 335 spécialistes.
Infirmières et infirmiers dans les hôpitaux ²	44 millions de dollars	Équivalents temps plein : plus de 53 000 infirmières et infirmiers dans les hôpitaux.
Personnel des écoles élémentaires et secondaires ³	140 millions de dollars	Plus de 195 000 membres du personnel, y compris le personnel enseignant, administratif, de direction, de soutien et chargé de l'entretien.
Personnel des collèges ²	12 millions de dollars	Près de 35 000 membres du personnel, y compris le corps professoral ainsi que le personnel administratif, de soutien et chargé de l'entretien.
Fonction publique de l'Ontario ⁴	52 millions de dollars	Plus de 64 000 fonctionnaires.

¹ Perspectives de 2006-2007.

² Chiffres réels de 2005-2006.

³ Un pour cent d'augmentation des repères salariaux des Subventions pour les besoins des élèves en fonction de l'année scolaire 2006-2007.

⁴ Chiffres de 2005-2006; représentent les coûts totaux de rémunération.

PASSIF ÉVENTUEL

Outre les principaux risques économiques et sensibilités liées à la demande auxquels il est exposé, le plan financier est aussi assujéti à des risques découlant du passif éventuel du gouvernement. La réalisation ou non de ces obligations échappe au contrôle du gouvernement. Des pertes pourraient survenir à la suite de règlements judiciaires, de manquements dans le cadre de projets et de garanties de prêt ou de financement. Des provisions pour pertes ayant de fortes chances de se réaliser et dont on peut raisonnablement faire une estimation sont imputées au titre des passifs dans les états financiers de la province. D'importants passifs éventuels sont décrits ci-après.

ONTARIO NUCLEAR FUNDS AGREEMENT

La province a certaines responsabilités en matière de déclassement et de gestion des déchets de combustion des centrales nucléaires. La province, l'Ontario Power Generation Inc. (OPG), une filiale appartenant entièrement à la province, et certaines filiales de l'OPG sont parties à l'Ontario Nuclear Funds Agreement (ONFA), qui vise à mettre sur pied, à financer et à gérer des fonds distincts de façon à pouvoir assumer les coûts de déclassement des centrales nucléaires et de gestion des déchets de combustion des centrales nucléaires. Aux termes de l'ONFA, la province est tenue d'effectuer des paiements si les coûts estimatifs de gestion des déchets nucléaires dépassent les seuils établis pour un volume donné de combustible épuisé. En outre, la province garantit un rendement de 3,25 % au-dessus de l'indice des prix à la consommation de l'Ontario pour le fonds de gestion des déchets de combustion des centrales nucléaires. Elle a également procuré une garantie provinciale directe à la Commission canadienne de sûreté nucléaire au nom de l'OPG jusqu'à concurrence de 1,5 milliard de dollars en ce qui a trait à la partie des obligations liées au déclassement et à la gestion des déchets nucléaires qui n'est pas couverte par les fonds distincts.

OBLIGATIONS GARANTIES PAR LA PROVINCE

La province fournit des garanties de prêts au nom de diverses parties. La limite autorisée pour les prêts garantis par la province au 31 mars 2006 était de 3,8 milliards de dollars. Les encours de prêts garantis et les autres éventualités s'élevaient à 3,3 milliards de dollars au 31 mars 2006. Une provision de 504 millions de dollars, fondée sur une estimation de la perte probable découlant de garanties données en vertu du Programme de soutien aux étudiants, a été comptabilisée dans les États financiers consolidés du rapport annuel de 2005-2006 de la province.

LOGEMENT SOCIAL – ENTENTES D'ASSURANCE-PRÊTS

La province est tenue d'indemniser et de rembourser la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour tous frais nets, y compris tout passif environnemental résultant de défauts de paiement, dans le cadre de tous les projets de logement sans but lucratif faisant partie du portefeuille de la province. Au 31 mars 2006, les prêts hypothécaires en cours étaient de 8,6 milliards de dollars.

CRÉANCES EXIGIBLES DE LA COURONNE

Les créances exigibles de la Couronne découlent de poursuites judiciaires, en cours ou éventuelles, relatives à des revendications territoriales présentées par des Autochtones, à des inexécutions de contrats, à des dommages subis par des personnes ou des biens, ou à des entreprises semblables. Au 31 mars 2006, il y avait 94 créances exigibles de la Couronne s'élevant à plus de 50 millions de dollars.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU SANG

Les gouvernements provinciaux et territoriaux du Canada ont conclu une Entente de soutien à la compagnie d'assurance captive avec la Société canadienne du sang et la Compagnie d'assurance captive de la Société canadienne du sang Limitée, une filiale appartenant entièrement à la Société canadienne du sang établie en vertu des lois de la Colombie-Britannique. Selon cette entente, chaque gouvernement indemnise, au prorata, cette compagnie d'assurance de tout paiement qu'elle est tenue de verser en vertu d'une police d'assurance tous risques liés au sang qu'elle fournit à la Société canadienne du sang. La police a un montant de garantie global de 750 millions de dollars, qui peut couvrir les règlements, les jugements et les coûts de défense. La police est excédentaire et complémentaire à une police d'assurance tous risques de 250 millions de dollars souscrite par la CBS Insurance Company Limited, une filiale de la Société canadienne du sang établie aux Bermudes. Compte tenu de la population actuelle, l'obligation potentielle maximale de l'Ontario en vertu de l'Entente de soutien à la compagnie d'assurance captive se chiffre à environ 376 millions de dollars. À la connaissance du gouvernement de l'Ontario, il n'y a pas d'instance en cours qui pourrait entraîner une demande de règlement à l'égard de la province en vertu de l'Entente de soutien à la compagnie d'assurance captive.

SECTION II : TABLEAUX ET GRAPHIQUES FINANCIERS

Les pages suivantes renferment des détails sur les finances de l'Ontario, qui incluent des données historiques et des projections à moyen terme.

Principaux tableaux :

- Plan et perspectives financières à moyen terme (2005-2006 à 2008-2009)
- Perspectives financières pour 2006-2007 – Variation en cours d'exercice
- Détails des revenus provinciaux (2002-2003 à 2006-2007)
- Détails des charges de fonctionnement provinciales, par ministère (2002-2003 à 2006-2007)
- Détails des dépenses liées à l'infrastructure (2005-2006 à 2006-2007)
- Principales statistiques financières et économiques établies sur dix exercices (1997-1998 à 2006-2007)

Principaux graphiques :

- Composition des revenus (2006-2007)
- Composition des charges totales (2006-2007)
- Composition des charges de programmes (2006-2007)

**PLAN ET PERSPECTIVES FINANCIÈRES À MOYEN TERME
(EN MILLIARDS DE DOLLARS)**

TABLEAU 1

	Chiffres réels ¹	Perspectives ²		
	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Revenus	84,2	87,0	90,0	93,2
Charges				
Programmes	74,9	78,8	81,2	83,1
Intérêt sur la dette	9,0	9,2	9,5	9,6
Total des charges	83,9	88,0	90,8	92,7
Excédent/(Déficit) avant la réserve	0,3	(0,9)	(0,7)	0,5
Réserve	–	1,0	1,5	1,5
Excédent/(Déficit)	0,3	(1,9)	(2,2)	(1,0)
Investissement dans les immobilisations	2,0	2,6	2,7	2,7
Dettes nettes³	141,9	145,3	149,1	151,5
Déficit accumulé³	109,2	111,1	113,3	114,4
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	538,4	554,5	574,8	601,6
Dettes nettes en pourcentage du PIB	26,4	26,2	25,9	25,2
Déficit accumulé en pourcentage du PIB	20,3	20,0	19,7	19,0

¹ À compter de 2005-2006, la présentation de la situation financière de la province englobe les hôpitaux, les conseils scolaires et les collèges au moyen de la consolidation « sur une seule ligne ».

² Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre 2006.

³ La dette nette représente la différence entre les passifs et les actifs financiers. La variation annuelle de la dette nette équivaut à l'excédent ou au déficit de la province, compte tenu de la variation sur le plan des immobilisations corporelles ainsi que de la variation des actifs nets des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges. Le déficit accumulé représente la différence entre, d'une part, les passifs et, d'autre part, la totalité des actifs, lesquels comprennent les immobilisations corporelles ainsi que les actifs nets des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges. La variation annuelle du déficit accumulé équivaut à l'excédent ou au déficit.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES POUR 2006-2007 – VARIATION EN COURS D'EXERCICE **TABLEAU 2**
(EN MILLIONS DE DOLLARS)

	Plan budgétaire 2006-2007	Perspectives ¹ 2006-2007	Variation en cours d'exercice
Revenus	85 730	87 044	1 314
Charges			
Programmes	77 651	78 789	1 138
Intérêt sur la dette	9 429	9 204	(225)
Total des charges	87 080	87 993	913
Excédent/(Déficit) avant la réserve	(1 350)	(949)	401
Réserve	1 000	1 000	–
Excédent/(Déficit)	(2 350)	(1 949)	401

¹Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre 2006.

REVENUS
(EN MILLIONS DE DOLLARS)

TABLEAU 3

	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	Chiffres réels 2005- 2006	Perspect. ¹ 2006- 2007
Revenus fiscaux					
Impôt sur le revenu des particuliers	18 195	18 301	19 320	21 041	22 321
Taxe de vente au détail	14 183	14 258	14 855	15 554	16 165
Impôt sur les sociétés	7 459	6 658	9 883	9 984	9 585
Impôt-santé des employeurs	3 589	3 753	3 886	4 197	4 299
Contribution-santé de l'Ontario	–	–	1 737	2 350	2 541
Taxe sur l'essence	2 306	2 264	2 277	2 281	2 303
Taxe sur les carburants	682	681	727	729	742
Taxe sur le tabac	1 183	1 350	1 453	1 379	1 405
Droits de cession immobilière	814	909	1 043	1 159	1 125
Paiements tenant lieu d'impôts (électricité)	711	627	511	951	790
Autres taxes et impôts	429	347	283	292	283
	49 551	49 148	55 975	59 917	61 559
Gouvernement du Canada					
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS)	7 346	7 345	–	–	–
Transfert canadien en matière de santé (TCS)	–	–	5 640	7 148	7 619
Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) ²	–	–	2 912	3 324	3 420
Suppléments au titre du TCSPS	191	577	775	584	–
Logement social	525	528	522	520	530
Infrastructure	97	150	209	285	359
Fonds pour la réduction des temps d'attente	–	–	242	243	467
Fonds pour les appareils médicaux	–	192	387	194	–
Autres	735	1 101	1 195	953	1 643
	8 894	9 893	11 882	13 251	14 038
Revenus d'investissement dans les entreprises publiques					
Sociétés des loteries et des jeux de l'Ontario	2 288	2 106	1 992	2 027	1 743
Régie des alcools de l'Ontario	939	1 045	1 147	1 197	1 254
Ontario Power Generation Inc. et Hydro One Inc.	717	(17)	444	1 107	919
Autres	(2)	(64)	(5)	(23)	4
	3 942	3 070	3 578	4 308	3 920
Autres revenus non fiscaux					
Remboursements	1 111	1 206	1 241	1 295	1 358
Redevance de liquidation de la dette (électricité)	889	1 000	997	1 021	1 027
Droits – permis de conduire et immatriculation des véhicules	982	985	976	763	1 021
Ventes d'électricité	635	510	610	779	988
Autres droits et permis	606	594	506	550	556
Revenus tirés des permis d'alcool	530	488	489	516	453
Réduction nette du passif lié aux conventions d'achat d'électricité	161	104	236	396	412
Ventes et locations	560	532	352	465	969
Redevances	304	248	278	191	243
Autres revenus non fiscaux	726	622	721	773	500
	6 504	6 289	6 406	6 749	7 527
Total des revenus	68 891	68 400	77 841	84 225	87 044

¹ Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre 2006.

² Inclut les revenus supplémentaires du budget fédéral de 2005 au titre de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, qui se chiffrent à 272 millions de dollars en 2005-2006 et à 254 millions de dollars en 2006-2007.

CHARGES TOTALES
(EN MILLIONS DE DOLLARS)

TABLEAU 4

Ministère	2002-	2003-	2004-	Ch. réels	Perspect. ¹
	2003	2004	2005	2005- 2006	2006- 2007
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales	666	843	799	865	880
Aide unique extraordinaire	18	64	601	282	192
Procureur général	1 103	1 231	1 209	1 291	1 301
Commission de régie interne	146	196	145	150	169
Services à l'enfance et à la jeunesse	2 457	2 660	2 851	3 330	3 279
Affaires civiques et Immigration	55	55	64	93	91
Services sociaux et communautaires	5 844	5 990	6 379	6 737	7 070
Sécurité communautaire et Services correctionnels	1 713	1 704	1 749	1 767	1 887
Culture	373	327	344	475	366
Secrétariat du nouveau démocratique	–	–	2	2	10
Développement économique et Commerce	104	89	84	202	353
Éducation	345	352	368	418	446
Conseils scolaires ²	8 739	9 400	10 251	10 886	11 219
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants	238	235	240	295	408
Énergie	190	169	194	207	242
Environnement	250	265	307	275	302
Bureaux du corps exécutif	20	24	19	19	19
Finances	1 082	1 229	1 067	1 034	1 167
Intérêt sur la dette	9 694	9 604	9 368	9 019	9 204
Fonds de réinvestissement communautaire/Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario	622	651	626	714	731
Financement unique de transition du Fonds de réinvest. commun.	–	–	233	–	–
Fonds de prot. des consom. contre les augm. du prix de l'électricité	665	253	–	–	–
Achats d'électricité	786	797	840	803	988
Fonds de prévoyance	–	–	–	–	1 292
Services gouvernementaux	331	467	898	562	811
Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs	102	309	458	729	594
Santé et Soins de longue durée ³	14 758	16 232	17 572	17 722	18 687
Hôpitaux ^{2,3}	11 241	12 830	13 759	14 816	16 463
Promotion de la santé	175	204	241	296	363
Affaires intergouvernementales	9	6	13	10	9
Travail	123	117	129	141	150
Affaires municipales et Logement	656	635	772	928	693
Richesses naturelles	526	627	563	632	806
Développement du Nord et Mines	302	189	320	337	347
Office des affaires francophones	3	3	3	4	4
Renouvellement de l'infrastructure publique ⁴	93	(35)	41	107	120
Fonds de prévoyance	–	–	–	–	169
Recherche et Innovation	158	194	263	370	345
Secrétariat des Affaires autochtones	18	15	21	50	21
Tourisme	155	212	167	210	161
Formation, Collèges et Universités	2 473	2 834	3 316	3 529	3 876
Collèges ²	987	1 090	1 289	1 185	1 359
Transports	1 554	1 816	1 831	2 203	2 093
Transports-Action Ontario	–	–	–	1 232	6
Économies de fin d'exercice	–	–	–	–	(700)
Total des charges	68 774	73 883	79 396	83 927	87 993

¹ Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre 2006.

² À compter de 2005-2006, la présentation de la situation financière de la province englobe les hôpitaux, les conseils scolaires et les collèges au moyen de la consolidation « sur une seule ligne ». Les chiffres des exercices antérieurs à 2005-2006 ont trait aux subventions accordées à ces organismes et sont fournis à des fins de comparaison.

³ Les charges du ministère de la Santé et des Soins de longue durée et des hôpitaux en 2003-2004 incluent 824 millions de dollars au titre des dépenses rattachées au SRAS et d'importantes dépenses en santé ponctuelles. Les chiffres de 2006-2007 tiennent compte de la nouvelle présentation des charges dans le secteur de la santé à laquelle on a procédé pour être uniforme avec les Comptes publics de 2005-2006. Cette nouvelle présentation n'a pas d'incidence sur les charges totales.

⁴ Les charges négatives découlent des redressements de consolidation, mettant en cause la Société immobilière de l'Ontario et les ministères, auxquels on a procédé pour faire état des dépenses nettes de l'exercice.

Nota : Les charges de 2002-2003 à 2004-2005 ont été redressées pour tenir compte de la restructuration des ministères qui s'est produite en 2005-2006. Ce redressement n'a pas d'incidence sur le total des charges ni sur l'excédent ou le déficit.

DÉPENSES LIÉES À L'INFRASTRUCTURE 2006-2007
(EN MILLIONS DE DOLLARS)

TABLEAU 5

	Dépenses totales réelles liées à l'infrastructure 2005-2006	Perspectives 2006-2007 ¹		
		Investissement dans les immobilisations corporelles	Transferts et autres dépenses liés à l'infrastructure ²	Dépenses totales liées à l'infrastructure
Transports				
Transports en commun	1 541	546	547	1 093
Routes	1 237	1 295	116	1 411
Autres – transports	494	2	60	62
Santé				
Hôpitaux	296	305	–	305
Autres – santé	166	32	172	204
Éducation				
Conseils scolaires	949	–	1 110	1 110
Collèges	44	13	–	13
Universités	88	–	27	27
Eau/Environnement	342	10	226	236
Infrastructure municipale et locale ³	455	2	451	453
Justice	84	64	53	117
Autres	468	290	232	522
Total⁴	6 164	2 559	2 994	5 553

¹ Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre 2006.

² Consistent principalement en transferts pour immobilisations aux municipalités et aux universités, en dépenses pour le service de la dette liée aux immobilisations des écoles et en dépenses pour la réparation et la réhabilitation d'écoles. Ces montants sont inclus dans les charges totales de la province au tableau 4.

³ Les investissements au titre de l'infrastructure municipale et locale des usines de filtration d'eau et d'épuration des eaux usées sont compris dans la catégorie Eau/Environnement.

⁴ Les charges totales englobent des transferts de 36 millions de dollars au poste des investissements dans les immobilisations (pour les routes provinciales), 208 millions de dollars en transferts et autres dépenses dans l'infrastructure (31 millions de dollars pour les transports, 26 millions de dollars pour l'eau et l'environnement, 150 millions de dollars pour l'infrastructure municipale et locale et 1 million de dollars dans d'autres éléments d'infrastructure).

PRINCIPALES STATISTIQUES FINANCIÈRES ET ÉCONOMIQUES ÉTABLIES SUR DIX EXERCICES
(EN MILLIONS DE DOLLARS)

	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Opérations financières			
Revenus	52 782	56 050	65 042
Charges			
Programmes ³	48 019	49 036	53 347
Intérêt sur la dette	8 729	9 016	11 027
Total des charges ³	56 748	58 052	64 374
Excédent/(Déficit) avant la réserve	(3 966)	(2 002)	668
Réserve	–	–	–
Excédent/(Déficit)	(3 966)	(2 002)	668
Dettes nettes⁴	112 735	114 737	134 398
Déficit accumulé⁴	112 735	114 737	134 398
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	359 353	377 897	409 020
Revenu des particuliers	289 537	304 652	321 702
Population – juillet (en milliers)	11 228	11 367	11 506
Dettes nettes par habitant (en dollars)	10 041	10 094	11 681
Revenu des particuliers par habitant (en dollars)	25 787	26 801	27 959
Total des charges en pourcentage du PIB	15,8	15,4	15,7
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	16,5	16,1	17,0
Dettes nettes en pourcentage du PIB	31,4	30,4	32,9
Déficit accumulé en pourcentage du PIB	31,4	30,4	32,9

¹ À compter de 2005-2006, la présentation de la situation financière de la province englobe les hôpitaux, les conseils scolaires et les collèges au moyen de la consolidation « sur une seule ligne ». Le total des charges des exercices antérieurs à 2005-2006 n'a pas été redressé pour tenir compte de ce fait.

² Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre 2006.

³ À compter de 2002-2003, les immobilisations corporelles importantes appartenant aux ministères provinciaux (terrains, immeubles et infrastructure de transport) sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice intégrale. Les autres immobilisations corporelles appartenant aux ministères continueront à être comptabilisées à titre de charges au cours de l'année d'acquisition ou de construction. Toutes les immobilisations appartenant à des organismes publics intégrés sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice intégrale.

⁴ La dette nette représente la différence entre les passifs et les actifs financiers. La variation annuelle de la dette nette équivaut à l'excédent ou au déficit de la province, compte tenu de la variation sur le plan des immobilisations corporelles et de la variation des actifs nets des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges. Le déficit accumulé représente la différence entre, d'une part, les passifs et, d'autre part, les actifs totaux, lesquels comprennent les immobilisations corporelles ainsi que les actifs nets des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges. La variation annuelle du déficit accumulé équivaut à l'excédent ou au déficit. Pour l'exercice 2005-2006, la variation du déficit accumulé découle, entre autres, des actifs d'ouverture nets combinés des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges qui ont été pris en compte lors de la consolidation de ces organismes parapublics.

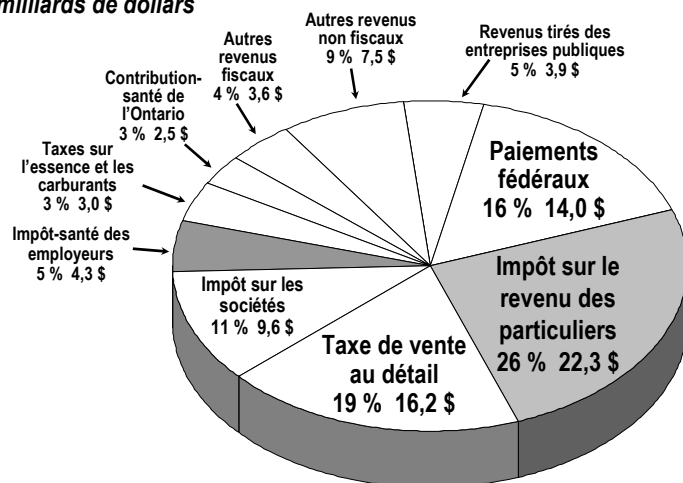
Sources : ministère des Finances de l'Ontario et Statistique Canada.

TABLEAU 6

2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Chiffres réels ¹ 2005-2006	Perspect. ² 2006-2007
66 294	66 534	68 891	68 400	77 841	84 225	87 044
53 519	55 822	59 080	64 279	70 028	74 908	78 789
10 873	10 337	9 694	9 604	9 368	9 019	9 204
64 392	66 159	68 774	73 883	79 396	83 927	87 993
1 902	375	117	(5 483)	(1 555)	298	(949)
–	–	–	–	–	–	1 000
1 902	375	117	(5 483)	(1 555)	298	(1 949)
132 496	132 121	132 647	138 557	140 921	141 928	145 345
132 496	132 121	118 705	124 188	125 743	109 155	111 104
440 759	453 701	477 528	491 859	517 306	538 386	554 529
347 653	361 187	370 418	383 197	400 287	419 230	438 685
11 685	11 898	12 102	12 260	12 407	12 541	12 696
11 339	11 104	10 961	11 302	11 358	11 317	11 448
29 752	30 357	30 608	31 256	32 263	33 429	34 553
14,6	14,6	14,4	15,0	15,3	15,6	15,9
16,4	15,5	14,1	14,0	12,0	10,7	10,6
30,1	29,1	27,8	28,2	27,2	26,4	26,2
30,1	29,1	24,9	25,2	24,3	20,3	20,0

Composition des revenus 2006-2007

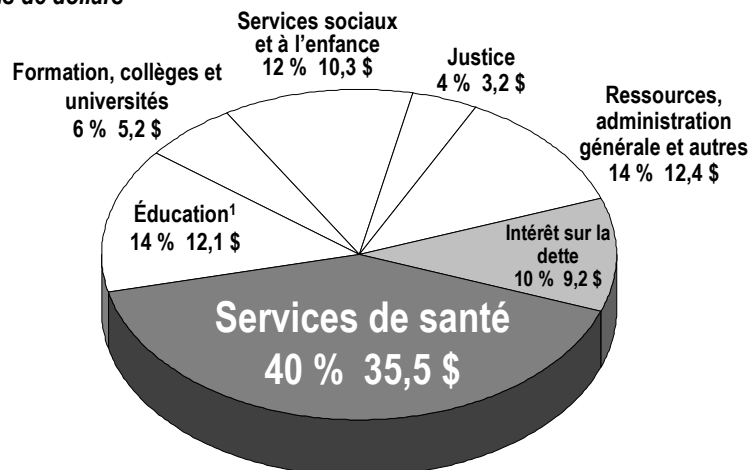
En milliards de dollars



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre 2006.

Composition des charges totales 2006-2007

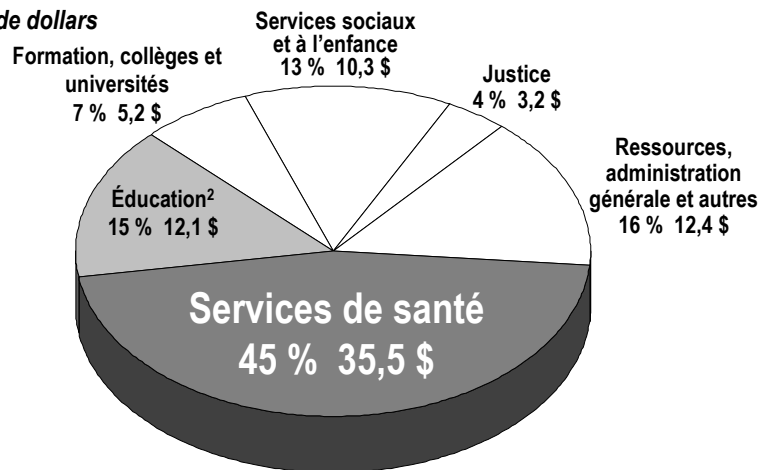
En milliards de dollars



¹ Y compris le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre 2006.

Composition des charges de programmes¹ 2006-2007

En milliards de dollars



¹ Les charges de programmes représentent le total des charges moins l'intérêt sur la dette.

² Y compris le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

● Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre 2006.

ANNEXE VIII

TABLEAUX DES DONNÉES ÉCONOMIQUES

ANNEXE VIII

TABLEAUX DES DONNÉES ÉCONOMIQUES

L'ÉCONOMIE DE L'ONTARIO	NUMÉROS DES TABLEAUX
Produit intérieur brut de l'Ontario de 1992 à 2005	1
Croissance du produit intérieur brut de l'Ontario de 1992 à 2005.....	2
Certains indicateurs économiques de l'Ontario de 1992 à 2005	3
Variation annuelle de certains indicateurs économiques de l'Ontario de 1992 à 2005..	4
Produit intérieur brut réel de l'Ontario par industrie selon les prix de base de 2002 à 2005	5
Croissance du produit intérieur brut réel de l'Ontario par industrie selon les prix de base de 2002 à 2005	6
Produit intérieur brut réel de l'Ontario pour certaines industries de fabrication selon les prix de base de 2002 à 2005.....	7
Croissance du produit intérieur brut réel de l'Ontario pour certaines industries de fabrication selon les prix de base de 2002 à 2005.....	8
Indicateurs du marché du logement de l'Ontario de 2002 à 2005.....	9
Certains indicateurs financiers de 1992 à 2005.....	10
COMPARAISON AVEC LES PAYS DU G-7	
Croissance du produit intérieur brut réel de l'Ontario et des pays du G-7 de 1992 à 2005	11
Croissance de l'emploi en Ontario et dans les pays du G-7 de 1992 à 2005	12
Taux de chômage en Ontario et dans les pays du G-7 de 1992 à 2005	13
Taux d'inflation de l'IPC en Ontario et dans les pays du G-7 de 1992 à 2005.....	14
Taux de change, G-7, de 1992 à 2005.....	15
LE COMMERCE INTERNATIONAL DE L'ONTARIO	
Principales marchandises exportées à l'échelle internationale par l'Ontario en 2005....	16
Principales marchandises importées à l'échelle internationale par l'Ontario en 2005 ...	17
Commerce international de l'Ontario avec les principales régions en 2005	18
LE COMMERCE INTERNATIONAL DU CANADA	
Commerce international du Canada avec les principales régions en 2005.....	19

TABLEAUX DES DONNÉES ÉCONOMIQUES (SUITE)

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES	NUMÉROS DES TABLEAUX
Certaines caractéristiques démographiques de l'Ontario de 1986 à 2006	20
Composantes de la croissance de la population de l'Ontario de 1996-1997 à 2005-2006	21
LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE L'ONTARIO	
Population active de l'Ontario de 1992 à 2005	22
Emplois en Ontario de 1992 à 2005	23
Chômage en Ontario de 1992 à 2005	24
Assurance-emploi (a.-e.) et aide sociale en Ontario de 1992 à 2005.....	25
Rémunération du travail en Ontario de 1992 à 2005.....	26
Emplois par profession en Ontario de 1994 à 2005	27
Répartition des emplois par profession en Ontario de 1994 à 2005.....	28
Situation de l'emploi en Ontario par industrie de 1996 à 2005.....	29
Croissance de l'emploi en Ontario par industrie de 1996 à 2005.....	30
Niveau d'emploi en Ontario, par région économique, de 1995 à 2005.....	31
Niveau d'emploi en Ontario, par industrie, par région économique, 2005	32
Régions économiques de l'Ontario.....	33

(Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.)

TABLEAU 1 : PRODUIT INTÉRIEUR BRUT DE L'ONTARIO DE 1992 À 2005

(en milliards de dollars)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
PIB réel (en dollars enchaînés de 1997)	307,2	310,2	328,5	340,1	343,8	359,4	376,7
Consommation	175,3	177,7	183,1	186,6	190,9	200,1	207,1
Gouvernement	72,6	72,1	72,9	73,3	70,6	70,5	72,0
Construction résidentielle	17,1	15,6	15,9	13,7	15,0	17,2	16,8
Construction non résidentielle	10,9	8,8	7,8	7,5	9,2	10,0	10,2
Matériel et outillage	18,5	17,7	20,2	22,3	23,7	29,3	31,3
Exportations	165,5	179,4	198,1	213,8	225,6	242,6	260,4
Importations	149,8	158,7	169,4	180,5	189,4	213,3	223,3
Produit intérieur brut nominal	286,5	293,4	311,1	329,3	338,2	359,4	377,9

TABLEAU 1 (SUITE)

(en milliards de dollars)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
PIB réel (en dollars enchaînés de 1997)	405,0	429,1	436,8	450,0	455,5	469,5	482,4
Consommation	216,6	227,2	232,9	242,1	249,7	257,4	266,4
Gouvernement	75,1	77,8	81,5	83,9	88,8	91,6	95,0
Construction résidentielle	18,8	20,1	22,1	24,2	25,0	25,9	26,1
Construction non résidentielle	11,3	10,0	9,9	10,2	10,2	10,1	10,0
Matériel et outillage	34,2	36,2	35,2	32,7	35,2	38,3	42,5
Exportations	289,8	312,5	303,2	307,9	304,9	322,6	331,4
Importations	241,9	259,6	247,5	252,9	262,2	281,0	294,3
Produit intérieur brut nominal	409,0	440,8	453,7	477,5	491,9	517,3	538,4

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

TABLEAU 2 : CROISSANCE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT DE L'ONTARIO DE 1992 À 2005

	(variation en pourcentage)						
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
PIB réel (en dollars enchaînés de 1997)	0,9	1,0	5,9	3,5	1,1	4,5	4,8
Consommation	1,4	1,3	3,1	1,9	2,3	4,8	3,5
Gouvernement	0,4	(0,7)	1,1	0,7	(3,7)	(0,1)	2,0
Construction résidentielle	4,5	(8,7)	2,0	(14,0)	9,6	14,5	(1,8)
Construction non résidentielle	(12,9)	(18,7)	(12,2)	(2,7)	21,5	9,2	1,6
Matériel et outillage	2,4	(4,4)	14,6	9,9	6,7	23,3	6,8
Exportations	3,9	8,4	10,4	7,9	5,6	7,5	7,3
Importations	5,3	5,9	6,8	6,6	4,9	12,6	4,7
Produit intérieur brut nominal	1,2	2,4	6,0	5,9	2,7	6,3	5,2

TABLEAU 2 (SUITE)

	(variation en pourcentage)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
PIB réel (en dollars enchaînés de 1997)	7,5	5,9	1,8	3,0	1,2	3,1	2,8
Consommation	4,6	4,9	2,5	3,9	3,1	3,1	3,5
Gouvernement	4,4	3,6	4,8	3,0	5,8	3,1	3,7
Construction résidentielle	11,6	7,1	9,7	9,6	3,2	3,5	0,8
Construction non résidentielle	11,4	(11,8)	(1,1)	3,4	0,2	(1,0)	(1,1)
Matériel et outillage	9,4	5,9	(2,8)	(7,3)	7,8	8,9	11,0
Exportations	11,3	7,8	(3,0)	1,6	(1,0)	5,8	2,7
Importations	8,4	7,3	(4,6)	2,2	3,7	7,2	4,7
Produit intérieur brut nominal	8,2	7,8	2,9	5,3	3,0	5,2	4,1

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

TABLEAU 3 : CERTAINS INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE L'ONTARIO DE 1992 À 2005

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Ventes au détail (en milliards de dollars)	71,5	74,5	80,0	83,3	83,8	90,9	97,5
Mises en chantier de logements (en milliers)	55,8	45,1	46,6	35,8	43,1	54,1	53,8
Revenu des particuliers (en milliards de dollars)	253,8	256,1	260,7	271,4	276,3	289,5	304,7
Bénéfices des entreprises avant impôt (en milliards de dollars)	14,5	17,9	27,9	33,1	34,2	37,5	39,5
Indice des prix à la consommation (1992 = 100)	100,0	101,8	101,8	104,3	105,9	107,9	108,9
Population active (en milliers)	5 529	5 544	5 548	5 589	5 680	5 776	5 877
Emplois (en milliers)	4 933	4 938	5 014	5 100	5 167	5 291	5 453
Taux de chômage (en pourcentage)	10,8	10,9	9,6	8,7	9,0	8,4	7,2

TABLEAU 3 (SUITE)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Ventes au détail (en milliards de dollars)	104,6	111,5	114,3	121,0	125,1	129,1	135,2
Mises en chantier de logements (en milliers)	67,2	71,5	73,3	83,6	85,2	85,1	78,8
Revenu des particuliers (en milliards de dollars)	321,7	347,7	361,2	370,4	383,2	400,3	419,2
Bénéfices des entreprises avant impôt (en milliards de dollars)	49,7	54,4	49,3	60,6	56,9	64,7	64,4
Indice des prix à la consommation (1992 = 100)	111,0	114,2	117,7	120,1	123,3	125,6	128,4
Population active (en milliers)	6 018	6 173	6 327	6 494	6 676	6 775	6 849
Emplois (en milliers)	5 637	5 817	5 926	6 031	6 213	6 317	6 398
Taux de chômage (en pourcentage)	6,3	5,8	6,3	7,1	6,9	6,8	6,6

Sources : Statistique Canada, ministère des Finances de l'Ontario et Société canadienne d'hypothèques et de logement.

**TABLEAU 4 : VARIATION ANNUELLE DE CERTAINS INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE L'ONTARIO
DE 1992 À 2005**

	(variation en pourcentage)						
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Ventes au détail	2,7	4,2	7,5	4,0	0,7	8,5	7,2
Mises en chantier de logements	5,6	(19,1)	3,3	(23,2)	20,2	25,6	(0,4)
Revenu des particuliers	2,5	0,9	1,8	4,1	1,8	4,8	5,2
Bénéfices des entreprises avant impôt	(0,8)	23,1	55,8	18,7	3,3	9,9	5,2
Indice des prix à la consommation	1,0	1,8	0,0	2,5	1,5	1,9	0,9
Population active	(0,3)	0,3	0,1	0,7	1,6	1,7	1,7
Emplois	(1,7)	0,1	1,5	1,7	1,3	2,4	3,1

TABLEAU 4 (SUITE)	(variation en pourcentage)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Ventes au détail	7,3	6,6	2,5	5,9	3,4	3,2	4,7
Mises en chantier de logements	24,9	6,4	2,5	14,1	1,9	(0,1)	(7,4)
Revenu des particuliers	5,6	8,1	3,9	2,6	3,4	4,5	4,7
Bénéfices des entreprises avant impôt	25,9	9,3	(9,2)	22,7	(6,1)	13,7	(0,4)
Indice des prix à la consommation	1,9	2,9	3,1	2,0	2,7	1,9	2,2
Population active	2,4	2,6	2,5	2,6	2,8	1,5	1,1
Emplois	3,4	3,2	1,9	1,8	3,0	1,7	1,3

Sources : Statistique Canada, ministère des Finances de l'Ontario et Société canadienne d'hypothèques et de logement.

**TABLEAU 5 : PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉEL DE L'ONTARIO PAR INDUSTRIE
SELON LES PRIX DE BASE DE 2002 À 2005**

	(en millions de dollars enchaînés de 1997)			
	2002	2003	2004	2005
Industries productrices de biens	126 216	126 822	130 568	133 411
Industries primaires	7 365	7 191	7 457	7 500
Services publics	10 208	9 891	10 031	10 297
Construction	21 362	22 326	22 331	22 659
Fabrication ¹	87 281	87 414	90 749	92 956
Industries productrices de services	287 647	294 244	302 419	312 210
Commerce de gros	27 286	28 554	30 035	32 213
Commerce de détail	22 399	23 010	23 734	24 624
Transport et entreposage	16 637	16 735	17 358	17 944
Industrie de l'information et industrie culturelle (y compris les télécommunications)	17 753	18 082	18 165	18 846
Finance, assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail	89 397	91 477	94 711	97 891
Services professionnels et administratifs	31 911	32 796	33 313	33 854
Services d'enseignement	17 409	17 554	17 853	18 594
Soins de santé et assistance sociale	22 233	23 127	23 715	24 131
Arts, spectacles et loisirs	3 834	4 010	4 018	4 010
Hébergement et services de restauration	8 864	8 115	8 265	8 264
Autres services	9 843	9 919	10 049	10 202
Administration publique	20 222	21 006	21 396	21 844
Production totale	413 944	421 110	432 903	445 300

¹ On trouvera plus de précisions sur les industries de fabrication au tableau 7.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

**TABLEAU 6 : CROISSANCE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉEL DE L'ONTARIO
PAR INDUSTRIE SELON LES PRIX DE BASE DE 2002 À 2005**

	(variation en pourcentage)			
	2002	2003	2004	2005
Industries productrices de biens	2,9	0,5	3,0	2,2
Industries primaires	(3,0)	(2,4)	3,7	0,6
Services publics	5,9	(3,1)	1,4	2,6
Construction	6,3	4,5	0,0	1,5
Fabrication ¹	2,3	0,2	3,8	2,4
Industries productrices de services	2,9	2,3	2,8	3,2
Commerce de gros	3,0	4,6	5,2	7,3
Commerce de détail	7,3	2,7	3,1	3,8
Transport et entreposage	0,1	0,6	3,7	3,4
Industrie de l'information et industrie culturelle (y compris les télécommunications)	2,7	1,8	0,5	3,7
Finance, assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail	2,4	2,3	3,5	3,4
Services professionnels et administratifs	4,2	2,8	1,6	1,6
Services d'enseignement	2,0	0,8	1,7	4,2
Soins de santé et assistance sociale	2,5	4,0	2,5	1,8
Arts, spectacles et loisirs	1,6	4,6	0,2	(0,2)
Hébergement et services de restauration	1,0	(8,4)	1,8	0,0
Autres services	4,3	0,8	1,3	1,5
Administration publique	2,8	3,9	1,9	2,1
Production totale	2,9	1,7	2,8	2,9

¹ On trouvera plus de précisions sur les industries de fabrication au tableau 8.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

**TABLEAU 7 : PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉEL DE L'ONTARIO POUR CERTAINES INDUSTRIES
DE FABRICATION SELON LES PRIX DE BASE DE 2002 À 2005**

	(en millions de dollars enchaînés de 1997)			
	2002	2003	2004	2005
Fabrication	87 281	87 414	90 749	92 956
Aliments, boissons et produits du tabac	9 652	9 675	10 184	10 398
Produits textiles, vêtements et produits en cuir	1 865	1 726	1 616	1 445
Produits en bois et meubles	4 969	5 075	5 161	5 447
Produits en papier et impression	6 534	6 617	6 502	6 503
Produits chimiques et du pétrole	8 614	8 631	9 227	8 946
Produits en plastique et en caoutchouc	6 014	6 009	6 121	6 054
Première transformation des métaux et produits métalliques	12 961	13 072	13 471	13 634
Machines	6 083	5 984	6 060	6 422
Produits électriques et électroniques	7 795	7 739	8 114	9 293
Matériel de transport	18 484	18 399	19 675	20 309
Autres activités de fabrication	4 128	4 204	4 254	4 254

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

TABLEAU 8 : CROISSANCE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉEL DE L'ONTARIO POUR CERTAINES INDUSTRIES DE FABRICATION SELON LES PRIX DE BASE DE 2002 À 2005

	(variation en pourcentage)			
	2002	2003	2004	2005
Fabrication	2,3	0,2	3,8	2,4
Aliments, boissons et produits du tabac	(1,0)	0,2	5,3	2,1
Produits textiles, vêtements et produits en cuir	(8,0)	(7,4)	(6,4)	(10,6)
Produits en bois et meubles	3,2	2,1	1,7	5,5
Produits en papier et impression	0,1	1,3	(1,7)	0,0
Produits chimiques et du pétrole	6,5	0,2	6,9	(3,0)
Produits en plastique et en caoutchouc	8,7	(0,1)	1,9	(1,1)
Première transformation des métaux et produits métalliques	6,1	0,9	3,1	1,2
Machines	1,2	(1,6)	1,3	6,0
Produits électriques et électroniques	(3,3)	(0,7)	4,8	14,5
Matériel de transport	2,2	(0,5)	6,9	3,2
Autres activités de fabrication	5,1	1,8	1,2	0,0

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

TABLEAU 9 : INDICATEURS DU MARCHÉ DU LOGEMENT DE L'ONTARIO DE 2002 À 2005

	2002	2003	2004	2005
Marché des logements neufs				
Construction résidentielle, en millions de dollars courants	28 266	30 601	33 673	35 138
Variation en pourcentage	14,6	8,3	10,0	4,4
Construction résidentielle réelle (en millions de dollars de 1997)	24 220	24 999	25 868	26 070
Variation en pourcentage	9,6	3,2	3,5	0,8
Mises en chantier de logements (n ^{bre} de logements)	83 597	85 180	85 114	78 795
Variation en pourcentage	14,1	1,9	(0,1)	(7,4)
Répartition : logements individuels en secteur urbain (n ^{bre} de logements)	44 980	40 849	41 101	33 655
Variation en pourcentage	29,0	(9,2)	0,6	(18,1)
Logements multiples en secteur urbain (n ^{bre} de logements)	34 635	40 082	38 795	39 522
Variation en pourcentage	(2,2)	15,7	(3,2)	1,9
Indice des prix des logements neufs (1997 = 100)	114,9	120,0	126,7	132,6
Variation en pourcentage	3,7	4,4	5,6	4,6
Marché de la revente				
Reventes de logements (n ^{bre} de logements)	178 058	184 457	197 353	197 007
Variation en pourcentage	9,7	3,6	7,0	(0,2)
Prix moyen des logements revendus (en dollars)	210 901	226 824	245 230	263 042
Variation en pourcentage	9,1	7,5	8,1	7,3

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Association canadienne de l'immeuble et ministère des Finances de l'Ontario.

TABLEAU 10 : CERTAINS INDICATEURS FINANCIERS DE 1992 À 2005

	(en pourcentage)						
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Taux d'intérêt							
Taux d'escompte	6,8	5,1	5,8	7,1	4,5	3,5	5,1
Taux préférentiel	7,5	5,9	6,9	8,6	6,1	5,0	6,6
Obligations d'État (10 ans)	8,1	7,2	8,4	8,1	7,2	6,1	5,3
Bons du Trésor (3 mois)	6,6	4,8	5,5	6,9	4,2	3,3	4,7
Taux d'hypothèque							
5 ans	9,5	8,8	9,5	9,2	7,9	7,1	6,9
1 an	7,9	6,9	7,8	8,4	6,2	5,5	6,5
Endettement des ménages canadiens¹							
Consommation	21,3	21,3	22,7	23,5	24,6	26,2	27,7
Hypothèque	59,2	62,2	65,3	65,4	67,1	68,5	69,0
Total	80,5	83,5	88,0	88,9	91,8	94,7	96,6

TABLEAU 10 (SUITE)

	(en pourcentage)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Taux d'intérêt							
Taux d'escompte	4,9	5,8	4,3	2,7	3,2	2,5	2,9
Taux préférentiel	6,4	7,3	5,8	4,2	4,7	4,0	4,4
Obligations d'État (10 ans)	5,6	5,9	5,5	5,3	4,8	4,6	4,1
Bons du Trésor (3 mois)	4,7	5,5	3,8	2,6	2,9	2,2	2,7
Taux d'hypothèque							
5 ans	7,6	8,3	7,4	7,0	6,4	6,2	6,0
1 an	6,8	7,9	6,1	5,2	4,8	4,6	5,1
Endettement des ménages canadiens¹							
Consommation	28,3	29,7	30,3	31,1	32,7	34,1	36,7
Hypothèque	68,6	67,1	66,7	69,0	71,7	75,3	79,6
Total	96,9	96,8	97,0	100,1	104,4	109,4	116,3

¹ Pourcentage du revenu disponible des particuliers que représente la dette des ménages canadiens.

Nota : Toutes les données sont des moyennes annuelles.

Sources : Statistique Canada, Finances Canada et Banque du Canada.

**TABLEAU 11 : CROISSANCE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉEL DE L'ONTARIO
ET DES PAYS DU G-7 DE 1992 À 2005**

	(en pourcentage)						
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Ontario	0,9	1,0	5,9	3,5	1,1	4,5	4,8
Canada	0,9	2,3	4,8	2,8	1,6	4,2	4,1
France	1,9	(0,8)	1,6	2,0	1,1	2,3	3,4
Allemagne	1,8	(0,8)	2,7	2,0	1,0	1,9	1,8
Italie	0,6	(0,9)	2,3	2,9	0,6	2,0	1,3
Japon	1,0	0,2	1,1	1,9	2,6	1,4	(1,8)
Royaume-Uni	0,3	2,4	4,4	2,9	2,7	3,2	3,2
États-Unis	3,3	2,7	4,0	2,5	3,7	4,5	4,2

TABLEAU 11 (SUITE)

	(en pourcentage)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Ontario	7,5	5,9	1,8	3,0	1,2	3,1	2,8
Canada	5,5	5,2	1,8	2,9	1,8	3,3	2,9
France	3,2	4,1	2,1	1,3	0,9	2,1	1,4
Allemagne	1,9	3,5	1,4	0,1	(0,2)	1,1	1,1
Italie	1,9	3,8	1,7	0,3	0,1	0,9	0,1
Japon	(0,2)	2,9	0,4	0,1	1,8	2,3	2,7
Royaume-Uni	3,0	4,0	2,2	2,0	2,5	3,1	1,8
États-Unis	4,5	3,7	0,8	1,6	2,5	3,9	3,2

Sources : OCDE, U.S. Bureau of Economic Analysis et Statistique Canada.

**TABLEAU 12 : CROISSANCE DE L'EMPLOI EN ONTARIO ET DANS LES PAYS DU G-7
DE 1992 À 2005**

	(en pourcentage)						
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Ontario	(1,7)	0,1	1,5	1,7	1,3	2,4	3,1
Canada	(1,0)	0,5	2,1	1,8	0,9	2,1	2,5
France	(0,5)	(1,3)	0,1	1,0	0,4	0,6	1,9
Allemagne	(1,3)	(1,1)	(0,6)	0,1	(0,4)	(0,4)	1,6
Italie	(0,7)	(4,5)	(1,6)	(0,6)	0,5	0,4	1,1
Japon	1,1	0,2	0,0	0,1	0,4	1,1	(0,7)
Royaume-Uni	(2,4)	(1,4)	0,7	0,9	0,9	1,7	0,9
États-Unis	0,7	1,5	2,3	1,5	1,4	2,2	1,5

TABLEAU 12 (SUITE)

	(en pourcentage)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Ontario	3,4	3,2	1,9	1,8	3,0	1,7	1,3
Canada	2,6	2,5	1,2	2,4	2,4	1,8	1,4
France	2,1	2,7	1,9	0,6	0,1	0,0	0,3
Allemagne	0,0	0,5	0,3	(0,9)	(1,1)	0,0	1,6
Italie	1,2	1,9	2,0	1,5	1,0	1,5	0,7
Japon	(0,8)	(0,2)	(0,5)	(1,3)	(0,2)	0,2	0,4
Royaume-Uni	1,1	1,4	1,0	0,6	0,8	0,5	0,6
États-Unis	1,5	2,5	0,0	(0,3)	0,9	1,1	1,8

Sources : OCDE, U.S. Bureau of Labor Statistics et Statistique Canada.

TABLEAU 13 : TAUX DE CHÔMAGE EN ONTARIO ET DANS LES PAYS DU G-7 DE 1992 À 2005

	(en pourcentage)						
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Ontario	10,8	10,9	9,6	8,7	9,0	8,4	7,2
Canada	11,2	11,4	10,4	9,5	9,6	9,1	8,3
France	10,4	11,7	12,1	11,5	12,1	12,1	11,5
Allemagne	5,7	6,9	7,3	7,1	7,7	8,6	8,1
Italie	8,8	9,9	10,9	11,3	11,3	11,4	11,5
Japon	2,2	2,5	2,9	3,1	3,4	3,4	4,1
Royaume-Uni	10,0	10,4	9,5	8,6	8,1	7,0	6,2
États-Unis	7,5	6,9	6,1	5,6	5,4	4,9	4,5

TABLEAU 13 (SUITE)

	(en pourcentage)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Ontario	6,3	5,8	6,3	7,1	6,9	6,8	6,6
Canada	7,6	6,8	7,2	7,7	7,6	7,2	6,8
France	10,8	9,4	8,7	9,0	9,8	10,0	9,9
Allemagne	7,5	6,9	6,9	7,6	8,7	9,2	9,1
Italie	11,1	10,2	9,2	8,7	8,6	8,1	7,8
Japon	4,7	4,7	5,0	5,4	5,3	4,7	4,4
Royaume-Uni	6,0	5,5	5,1	5,2	5,0	4,7	4,8
États-Unis	4,2	4,0	4,7	5,8	6,0	5,5	5,1

Nota : Les données relatives au marché du travail des pays pertinents ont des définitions différentes et présentent de nombreuses ruptures, bien que ces dernières soient souvent mineures.

Sources : OCDE, U.S. Bureau of Labor Statistics et Statistique Canada.

**TABLEAU 14 : TAUX D'INFLATION DE L'IPC EN ONTARIO ET DANS LES PAYS DU G-7
DE 1992 À 2005**

	(en pourcentage)						
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Ontario	1,0	1,8	0,0	2,5	1,5	1,9	0,9
Canada	1,5	1,8	0,2	2,2	1,6	1,6	0,9
France	2,5	2,2	1,7	1,8	2,1	1,3	0,7
Allemagne	5,1	4,4	2,7	1,7	1,2	1,5	0,6
Italie	5,0	4,5	4,2	5,4	4,0	1,9	2,0
Japon	1,7	1,3	0,7	(0,1)	0,0	1,7	0,7
Royaume-Uni	4,2	2,5	2,0	2,7	2,5	1,8	1,6
États-Unis	3,0	3,0	2,6	2,8	3,0	2,3	1,6

TABLEAU 14 (SUITE)

	(en pourcentage)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Ontario	1,9	2,9	3,1	2,0	2,7	1,9	2,2
Canada	1,7	2,7	2,6	2,2	2,8	1,9	2,2
France	0,6	1,8	1,8	1,9	2,2	2,3	1,9
Allemagne	0,6	1,4	1,9	1,4	1,0	1,8	1,9
Italie	1,7	2,6	2,3	2,6	2,8	2,3	2,2
Japon	(0,3)	(0,8)	(0,8)	(0,9)	(0,3)	0,0	(0,3)
Royaume-Uni	1,3	0,8	1,2	1,3	1,4	1,3	2,0
États-Unis	2,2	3,4	2,8	1,6	2,3	2,7	3,4

Sources : OCDE, U.S. Bureau of Labor Statistics et Statistique Canada.

TABLEAU 15 : TAUX DE CHANGE, G-7, DE 1992 À 2005

	(devise étrangère par dollar canadien)						
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Euro ¹	–	–	–	–	–	–	–
France	4,380	4,390	4,066	3,637	3,752	4,211	3,968
Allemagne	1,292	1,282	1,188	1,044	1,104	1,251	1,183
Italie	1 019,6	1 219,8	1 180,7	1 186,9	1 131,6	1 228,5	1 168,2
Japon	104,8	86,2	74,8	68,5	79,8	87,3	87,8
Royaume-Uni	0,471	0,517	0,478	0,462	0,470	0,441	0,407
États-Unis	0,827	0,775	0,732	0,729	0,733	0,722	0,674

TABLEAU 15 (SUITE)

	(devise étrangère par dollar canadien)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Euro ¹	0,631	0,730	0,721	0,674	0,632	0,618	0,663
France	4,139	4,787	4,730	–	–	–	–
Allemagne	1,234	1,427	1,410	–	–	–	–
Italie	1 222,5	1 412,4	1 396,6	–	–	–	–
Japon	76,3	72,6	78,4	79,7	82,7	83,1	90,6
Royaume-Uni	0,416	0,444	0,448	0,424	0,437	0,419	0,453
États-Unis	0,673	0,673	0,646	0,637	0,714	0,768	0,825

¹ En utilisation depuis le 4 janvier 1999.

Nota : Toutes les données sont des moyennes annuelles.

Source : Banque du Canada.

TABLEAU 16 : PRINCIPALES MARCHANDISES¹ EXPORTÉES² À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE PAR L'ONTARIO EN 2005

	Valeur (en millions de dollars)	Pourcentage du total
Véhicules automobiles, pièces et accessoires	72 769	40,4
Machines et appareils	19 433	10,8
Machines, appareils et matériels électriques	10 062	5,6
Métaux non ferreux et produits connexes	8 202	4,6
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	7 354	4,1
Pâte de bois, papier et produits connexes	5 346	3,0
Métaux précieux, pierres et monnaies	4 927	2,7
Produits des industries alimentaires, boissons et tabacs	4 822	2,7
Ameublements de maison, enseignes et constructions préfabriquées	4 798	2,7
Fonte, fer et acier	3 790	2,1
Produits minéraux	3 786	2,1
Autres produits chimiques	3 694	2,1
Ouvrages en fonte, fer ou acier	3 437	1,9
Bois et produits du bois	3 032	1,7
Produits pharmaceutiques	2 960	1,6
Matériel scientifique, professionnel et photographique; horloges	2 454	1,4
Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	2 005	1,1
Produits chimiques inorganiques, éléments chimiques et composés	1 884	1,0
Produits du règne végétal, graisses et huiles	1 826	1,0
Animaux vivants et produits du règne animal	1 553	0,9
Produits chimiques organiques	1 427	0,8
Matières textiles et ouvrages en ces matières	1 296	0,7
Ouvrages en pierre, ciment, produits céramiques et verre	1 219	0,7
Biens de navigation aérienne ou spatiale et leurs parties	1 099	0,6
Imprimés	766	0,4
Peaux, cuirs, articles de voyage et fourrures	359	0,2
Vêtements et accessoires	341	0,2
Jouets, jeux et articles pour sports	327	0,2
Véhicules et matériel pour voies ferrées et leurs parties	294	0,2
Autres textiles et articles vestimentaires	243	0,1
Ouvrages divers et objets d'art	208	0,1
Biens de navigation maritime et fluviale	56	0,0
Chaussures	25	0,0
Coiffures, parapluies, fleurs artificielles	22	0,0
Autres marchandises ³	4 298	2,4
Total des exportations	180 113	100,0

¹ La définition que donne le ministère du Développement économique et du Commerce de l'Ontario du regroupement des produits s'appuie sur les codes à deux chiffres du Système harmonisé. Les données proviennent des douanes.

² Les exportations intérieures excluent les réexportations.

³ Les autres marchandises comprennent les transactions spéciales.

Source : Industrie Canada.

TABLEAU 17 : PRINCIPALES MARCHANDISES¹ IMPORTÉES À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE PAR L'ONTARIO EN 2005

	Valeur (en millions de dollars)	Pourcentage du total
Véhicules automobiles, pièces et accessoires	50 984	22,3
Machines et appareils	40 415	17,7
Machines, appareils et matériels électriques	24 633	10,8
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	9 512	4,2
Matériel scientifique, professionnel et photographique; horloges	8 300	3,6
Autres produits chimiques	8 059	3,5
Métaux non ferreux et produits connexes	7 255	3,2
Produits minéraux	7 081	3,1
Produits pharmaceutiques	6 535	2,9
Produits des industries alimentaires, boissons et tabacs	5 970	2,6
Fonte, fer et acier	5 358	2,3
Produits du règne végétal, graisses et huiles	4 484	2,0
Ouvrages en fonte, fer ou acier	4 346	1,9
Pâte de bois, papier et produits connexes	4 222	1,8
Ameublements de maison, enseignes et constructions préfabriquées	4 174	1,8
Produits chimiques organiques	3 907	1,7
Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	3 505	1,5
Métaux précieux, pierres et monnaies	3 477	1,5
Ouvrages en pierre, ciment, produits céramiques et verre	2 927	1,3
Vêtements et accessoires	2 724	1,2
Imprimés	2 431	1,1
Matières textiles et ouvrages en ces matières	2 425	1,1
Jouets, jeux et articles pour sports	2 313	1,0
Biens de navigation aérienne ou spatiale et leurs parties	2 235	1,0
Animaux vivants et produits du règne animal	1 619	0,7
Bois et produits du bois	1 403	0,6
Produits chimiques inorganiques, éléments chimiques et composés	1 102	0,5
Véhicules et matériel pour voies ferrées et leurs parties	773	0,3
Peaux, cuirs, articles de voyage et fourrures	760	0,3
Chaussures	709	0,3
Ouvrages divers et objets d'art	694	0,3
Autres textiles et articles vestimentaires	542	0,2
Biens de navigation maritime et fluviale	309	0,1
Coiffures, parapluies, fleurs artificielles	158	0,1
Autres marchandises ²	3 205	1,4
Total des importations	228 549	100,0

¹ La définition que donne le ministère du Développement économique et du Commerce de l'Ontario du regroupement des produits s'appuie sur les codes à deux chiffres du Système harmonisé. Les données proviennent des douanes.

² Les autres marchandises comprennent les réexpéditions d'une province à l'autre en passant par un territoire étranger et les transactions spéciales.

Source : Industrie Canada.

**TABLEAU 18 : COMMERCE INTERNATIONAL¹ DE L'ONTARIO AVEC LES PRINCIPALES RÉGIONS
EN 2005**

	Exportations (en millions de dollars)	Pourcentage du total	Importations (en millions de dollars)	Pourcentage du total
États-Unis	160 148	88,9	152 973	66,9
Europe de l'Ouest	10 380	5,8	19 225	8,4
Europe de l'Est	578	0,3	1 194	0,5
Union européenne	8 594	4,8	18 256	8,0
Asie	4 143	2,3	34 531	15,1
Océanie (Pacifique)	787	0,4	713	0,3
Ceinture du Pacifique	4 609	2,6	33 777	14,8
Espace économique chinois ²	1 556	0,9	15 493	6,8
Antilles	334	0,2	190	0,1
Amérique latine	2 402	1,3	15 673	6,9
Mexique	1 471	0,8	11 564	5,1
Moyen-Orient	813	0,5	882	0,4
Afrique	524	0,3	781	0,3
Réimportations (Canada)	0	0,0	2 386	1,0
Total	180 113	100,0	228 549	100,0

¹ Les données proviennent des douanes et ne comprennent pas les réexportations.

² L'espace économique chinois comprend la Chine, Hong Kong et la Mongolie.

Source : Industrie Canada.

**TABLEAU 19 : COMMERCE INTERNATIONAL¹ DU CANADA AVEC LES PRINCIPALES RÉGIONS
EN 2005**

	Exportations (en millions de dollars)	Pourcentage du total	Importations (en millions de dollars)	Pourcentage du total
États-Unis	343 287	84,1	215 136	56,5
Europe de l'Ouest	24 457	6,0	52 036	13,7
Europe de l'Est	1 582	0,4	4 394	1,2
Union européenne	22 439	5,5	45 618	12,0
Asie	24 886	6,1	65 116	17,1
Océanie (Pacifique)	1 863	0,5	2 342	0,6
Ceinture du Pacifique	25 051	6,1	64 424	16,9
Espace économique chinois ²	7 801	1,9	30 223	7,9
Antilles	1 042	0,3	1 489	0,4
Amérique latine	6 503	1,6	25 088	6,6
Mexique	3 110	0,8	14 592	3,8
Moyen-Orient	2 586	0,6	4 660	1,2
Afrique	1 924	0,5	6 942	1,8
Réimportations (Canada)	0	0,0	3 544	0,9
Total	408 133	100,0	380 748	100,0

¹ Les données proviennent des douanes et ne comprennent pas les réexportations.

² L'espace économique chinois comprend la Chine, Hong Kong et la Mongolie.

Source : Industrie Canada.

TABLEAU 20 : CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DE L'ONTARIO DE 1986 À 2006¹

	Estimations intercensitaires			Estimations postcensitaires ²					
	1986	1991	1996	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Population totale (en milliers)	9 438	10 428	11 083	11 898	12 102	12 263	12 417	12 559	12 687
Croissance annuelle moyenne par rapport à l'année précédente indiquée (%)	1,4	2,0	1,2	1,4	1,7	1,3	1,3	1,1	1,0
Âge médian (en années)	31,9	33,3	35,0	36,7	37,0	37,4	37,7	37,9	n.d.
Répartition des groupes d'âge (en pourcentage)									
0 à 4	6,8	7,0	6,8	6,0	5,8	5,6	5,5	5,4	n.d.
5 à 14	13,4	13,1	13,5	13,5	13,4	13,2	13,0	12,8	n.d.
15 à 24	17,1	14,5	13,2	13,4	13,4	13,5	13,5	13,5	n.d.
25 à 44	32,1	34,2	32,9	31,5	31,3	30,9	30,6	30,3	n.d.
45 à 64	19,8	19,6	21,3	23,2	23,6	24,1	24,7	25,2	n.d.
65 à 74	6,5	7,0	7,3	7,0	6,9	6,9	6,9	6,8	n.d.
75 ans +	4,2	4,6	5,0	5,6	5,7	5,8	5,9	6,0	n.d.
Taux de fertilité total ³	1,6	1,7	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5	n.d.	n.d.
Espérance de vie (en années) ³									
Femmes	80,0	80,8	81,3	82,1	82,2	82,4	n.d.	n.d.	n.d.
Hommes	73,7	75,0	75,9	77,5	77,7	77,8	n.d.	n.d.	n.d.
Familles (en milliers) ⁴	2 445	2 727	2 933	3 191	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Ménages (en milliers) ⁴	3 222	3 638	3 925	4 219	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

¹ Les données sur la population sont celles du 1^{er} juillet (année de recensement).

² Les estimations de Statistique Canada sont fondées sur le recensement de 2001 et ont été rajustées pour tenir compte du sous-dénombrement net dans le cadre du recensement.

³ Données de l'année civile.

⁴ Les estimations couvrant les familles et les ménages sont tirées des données de recensement.

Source : Statistique Canada.

**TABLEAU 21 : COMPOSANTES DE LA CROISSANCE DE LA POPULATION DE L'ONTARIO
DE 1996-1997 À 2005-2006¹**

	(en milliers)				
	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Population au début de la période	11 083	11 228	11 367	11 506	11 685
Naissances	136	133	131	131	128
Décès	80	80	80	81	81
Immigrants	119	106	92	117	150
Émigrants nets ²	27	26	24	24	23
Variation nette du nombre de résidents non permanents	(3)	(3)	6	16	21
Immigration interprovinciale	70	75	73	79	75
Émigration interprovinciale	68	66	56	57	56
Croissance de la population pendant la période	145	139	139	179	212
Population à la fin de la période³	11 228	11 367	11 506	11 685	11 898
Croissance de la population (en pourcentage)	1,3	1,2	1,2	1,6	1,8

TABLEAU 21 (SUITE)

	(en milliers)				
	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Population au début de la période	11 898	12 102	12 263	12 417	12 559
Naissances	129	129	133	133	133
Décès	81	83	86	88	91
Immigrants	153	110	128	130	133
Émigrants nets ²	19	18	18	18	18
Variation nette du nombre de résidents non permanents	17	22	4	(3)	(7)
Immigration interprovinciale	70	64	57	59	64
Émigration interprovinciale	65	64	64	71	86
Croissance de la population pendant la période	204	161	154	142	128
Population à la fin de la période³	12 102	12 263	12 417	12 559	12 687
Croissance de la population (en pourcentage)	1,7	1,3	1,3	1,1	1,0

¹ Les données couvrent la période du 1^{er} juillet au 30 juin (année de recensement).

² Émigrants nets = émigrants plus émigrants temporaires nets moins émigrants de retour.

³ Le total des composantes ne correspond pas à la variation démographique totale en raison des erreurs résiduelles.

Source : Statistique Canada. Les estimations sont fondées sur le recensement de 2001 et ont été rajustées pour tenir compte du sous-dénombrement net dans le cadre du recensement.

TABLEAU 22 : POPULATION ACTIVE DE L'ONTARIO DE 1992 À 2005

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Population active (en milliers)	5 529	5 544	5 548	5 589	5 680	5 776	5 877
Croissance annuelle de la population active (en pourcentage)	(0,3)	0,3	0,1	0,7	1,6	1,7	1,7
Taux d'activité (en pourcentage)							
Hommes	75,1	74,3	73,4	72,7	72,6	72,8	72,5
Femmes	59,9	59,4	58,8	58,6	58,9	59,0	59,6
Répartition de la population (en pourcentage)							
Jeunes (15 à 24 ans)	18,1	17,3	16,8	16,4	16,2	15,9	15,8
Travailleurs plus âgés (45 ans et plus)	27,4	28,1	28,8	29,1	29,5	30,2	30,7

TABLEAU 22 (SUITE)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Population active (en milliers)	6 018	6 173	6 327	6 494	6 676	6 775	6 849
Croissance annuelle de la population active (en pourcentage)	2,4	2,6	2,5	2,6	2,8	1,5	1,1
Taux d'activité (en pourcentage)							
Hommes	73,1	73,3	73,4	73,6	74,3	74,1	73,5
Femmes	60,3	61,0	61,4	62,0	63,0	63,0	62,7
Répartition de la population (en pourcentage)							
Jeunes (15 à 24 ans)	16,1	16,4	16,3	16,4	16,3	16,2	15,9
Travailleurs plus âgés (45 ans et plus)	31,4	32,0	32,6	33,4	34,7	35,4	36,1

Source : Statistique Canada.

TABLEAU 23 : EMPLOIS EN ONTARIO DE 1992 À 2005

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Total des emplois (en milliers)	4 933	4 938	5 014	5 100	5 167	5 291	5 453
Hommes	2 658	2 673	2 714	2 761	2 791	2 870	2 936
Femmes	2 275	2 265	2 300	2 339	2 376	2 421	2 518
Croissance annuelle de l'emploi (en pourcentage)	(1,7)	0,1	1,5	1,7	1,3	2,4	3,1
Création d'emplois nette (en milliers)	(84)	5	76	86	67	124	162
Emplois du secteur privé (en milliers)	3 229	3 200	3 262	3 375	3 440	3 508	3 649
Emplois du secteur public (en milliers)	1 029	1 027	1 028	1 003	977	938	938
Emplois liés au travail autonome (en milliers)	676	711	724	723	750	845	867
Emplois dans le secteur manufacturier (pourcentage du total)	17,3	16,6	16,8	17,2	17,6	17,7	18,0
Emplois dans le secteur des services (pourcentage du total)	72,6	73,7	73,8	73,6	73,5	73,5	73,3
Emplois à temps partiel (pourcentage du total)	18,5	19,5	19,0	18,7	19,2	19,2	18,7
Moyenne d'heures travaillées par semaine ¹	36,7	37,2	37,6	37,3	37,6	37,8	37,8

TABLEAU 23 (SUITE)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des emplois (en milliers)	5 637	5 817	5 926	6 031	6 213	6 317	6 398
Hommes	3 035	3 125	3 167	3 209	3 301	3 349	3 390
Femmes	2 602	2 692	2 759	2 822	2 912	2 967	3 008
Croissance annuelle de l'emploi (en pourcentage)	3,4	3,2	1,9	1,8	3,0	1,7	1,3
Création d'emplois nette (en milliers)	183	180	109	105	182	103	81
Emplois du secteur privé (en milliers)	3 784	3 930	4 052	4 116	4 249	4 278	4 330
Emplois du secteur public (en milliers)	962	994	1 002	1 038	1 050	1 107	1 140
Emplois liés au travail autonome (en milliers)	891	894	873	878	914	932	928
Emplois dans le secteur manufacturier (pourcentage du total)	18,4	18,5	18,0	18,1	17,6	17,4	16,6
Emplois dans le secteur des services (pourcentage du total)	72,8	72,9	73,4	73,4	73,8	74,1	74,4
Emplois à temps partiel (pourcentage du total)	18,0	18,0	17,8	18,3	18,5	18,1	18,1
Moyenne d'heures travaillées par semaine ¹	38,0	38,0	37,5	37,3	36,6	37,1	37,3

¹ Moyenne d'heures travaillées par semaine pour tous les emplois, en excluant les personnes qui ne sont pas au travail, durant la semaine de référence.

Source : Statistique Canada.

TABLEAU 24 : CHÔMAGE EN ONTARIO DE 1992 À 2005

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Total des chômeurs (en milliers)	596	605	535	489	513	485	424
Taux de chômage (en pourcentage)	10,8	10,9	9,6	8,7	9,0	8,4	7,2
Hommes	11,9	11,5	10,0	8,9	9,0	8,1	7,2
Femmes	9,4	10,2	9,2	8,6	9,1	8,7	7,3
RMR de Toronto ¹	11,3	11,3	10,4	8,6	9,1	7,9	7,0
Nord de l'Ontario	12,8	12,7	11,7	10,0	10,7	10,4	11,1
Jeunes (15 à 24 ans)	17,7	17,7	15,7	14,7	14,9	16,4	14,5
Travailleurs plus âgés (45 ans et plus)	7,5	7,7	7,1	6,5	6,4	5,9	5,3
Chômage (pourcentage du total)							
De longue durée (27 semaines et plus)	29,9	33,5	32,6	29,5	28,2	25,5	21,9
Jeunes (15 à 24 ans)	29,6	28,1	27,5	27,7	26,8	31,0	31,6
Travailleurs plus âgés (45 ans et plus)	19,2	19,7	21,2	21,6	20,8	21,4	22,6
Durée moyenne (semaines) ²	23,4	26,9	27,7	25,9	24,8	26,5	23,2
Jeunes (15 à 24 ans)	16,8	18,3	17,9	16,3	15,4	13,8	12,8
Travailleurs plus âgés (45 ans et plus)	30,0	34,0	34,9	33,4	31,0	42,2	39,0

TABLEAU 24 (SUITE)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des chômeurs (en milliers)	382	356	401	462	463	459	451
Taux de chômage (en pourcentage)	6,3	5,8	6,3	7,1	6,9	6,8	6,6
Hommes	6,2	5,6	6,5	7,4	7,1	6,9	6,6
Femmes	6,5	6,0	6,2	6,8	6,8	6,6	6,5
RMR de Toronto ¹	6,1	5,5	6,3	7,4	7,7	7,5	7,0
Nord de l'Ontario	9,1	8,3	8,0	8,1	7,4	7,8	7,0
Jeunes (15 à 24 ans)	13,2	11,9	12,5	13,9	14,4	14,1	13,9
Travailleurs plus âgés (45 ans et plus)	4,2	4,0	4,4	4,7	4,7	4,5	4,7
Chômage (pourcentage du total)							
De longue durée (27 semaines et plus)	19,1	15,4	12,8	15,5	16,2	15,6	15,1
Jeunes (15 à 24 ans)	33,7	33,7	32,2	32,1	33,9	33,9	33,5
Travailleurs plus âgés (45 ans et plus)	20,8	22,4	22,9	22,0	23,5	23,4	25,9
Durée moyenne (semaines) ²	21,3	17,7	15,3	16,3	17,0	16,1	16,1
Jeunes (15 à 24 ans)	11,6	9,8	8,6	9,4	9,4	8,8	8,7
Travailleurs plus âgés (45 ans et plus)	34,2	28,4	25,6	24,4	27,2	24,3	23,9

¹ Région métropolitaine de recensement. La RMR de Toronto comprend la ville de Toronto; les régions de York, de Peel et de Halton (à l'exclusion de Burlington); Uxbridge, Pickering, Ajax, Mono, Orangeville, New Tecumseth et Bradford West Gwillimbury.

² Avant 1997, les périodes de chômage de 100 semaines ou plus étaient inscrites comme s'il s'agissait de 99 semaines, car on ne traitait que deux chiffres. Cette contrainte ne s'applique pas aux années ultérieures à 1996.

Source : Statistique Canada.

TABLEAU 25 : ASSURANCE-EMPLOI (A.-E.) ET AIDE SOCIALE EN ONTARIO DE 1992 À 2005

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Bénéficiaires ordinaires de l'a.-e. (en milliers)	322	294	228	181	180	151	131
Maximum de la rémunération assurable aux fins de l'a.-e. (en dollars) ¹	710	745	780	815	750	39 000	39 000
Allocation hebdomadaire max. d'a.-e. payable (en dollars)	426	425	429	448	413	413	413
Cotisation à l'a.-e. de l'employeur (\$/100 \$ de gains assurables)	4,20	4,20	4,30	4,20	4,13	4,06	3,78
de l'employé (\$/100 \$ de gains assurables)	3,00	3,00	3,07	3,00	2,95	2,90	2,70
Total des prestations d'a.-e. versées (en millions de dollars) ²	5 845	5 406	4 511	3 796	3 653	3 436	3 141
Cotisations d'a.-e. versées (en millions \$) ²	7 353	7 567	8 067	7 929	7 582	8 173	7 679
Bénéficiaires de l'aide sociale (en milliers) ⁴	608	660	673	660	599	568	529

TABLEAU 25 (SUITE)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Bénéficiaires ordinaires de l'a.-e. (en milliers)	110	101	122	136	142	136	132
Maximum de la rémunération assurable aux fins de l'a.-e. (en dollars) ¹	39 000	39 000	39 000	39 000	39 000	39 000	39 000
Allocation hebdomadaire max. d'a.-e. payable (en dollars)	413	413	413	413	413	413	413
Cotisation à l'a.-e. de l'employeur (\$/100 \$ de gains assurables)	3,57	3,36	3,15	3,08	2,94	2,77	2,73
de l'employé (\$/100 \$ de gains assurables)	2,55	2,40	2,25	2,20	2,10	1,98	1,95
Total des prestations d'a.-e. versées (en millions de dollars) ²	3 051	2 787	3 524	4 328	4 342	4 429	4 325
Cotisations d'a.-e. versées (en millions \$) ²	7 614	7 671	7 477	7 392	7 219	6 711 ³	6 947 ³
Bénéficiaires de l'aide sociale (en milliers) ⁴	479	436	408	411	413	418	431

¹ À partir du 1^{er} janvier 1997, les gains assurables hebdomadaires maximums de 750 \$ ont été éliminés et remplacés par un maximum annuel de 39 000 \$.

² Les prestations d'a.-e. sont traitées selon la méthode de la comptabilité de caisse et les cotisations, selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

³ Les cotisations versées en 2004 et 2005 sont des estimations du ministère des Finances de l'Ontario.

⁴ Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale de 1998 à 2005 englobe le programme Ontario au travail, le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, le programme d'aide pour soins temporaires et le programme Aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave. La *Loi sur le programme Ontario au travail* a été promulguée en mai 1998 et a remplacé la *Loi sur l'aide sociale générale*. La *Loi sur le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées* a été promulguée en juin 1998.

Sources : Statistique Canada, Ressources humaines et Développement social Canada, ministère des Finances de l'Ontario et ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario.

TABLEAU 26 : RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL EN ONTARIO DE 1992 À 2005

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Gains hebdomadaires moyens (en dollars) ¹	598,80	612,33	628,16	634,17	649,55	663,73	672,67
Augmentation (en pourcentage)	3,9	2,3	2,6	1,0	2,4	2,2	1,3
Inflation de l'IPC (en pourcentage)	1,0	1,8	0,0	2,5	1,5	1,9	0,9
Augmentation des GHM moins l'inflation de l'IPC (en pourcentage)	2,9	0,5	2,6	(1,5)	0,9	0,3	0,4
GHM – secteur manufacturier (en dollars)	716,55	739,20	761,95	770,80	794,09	821,28	841,78
Augmentation (en pourcentage)	4,9	3,2	3,1	1,2	3,0	3,4	2,5
Augmentation moins l'inflation de l'IPC (en pourcentage)	3,9	1,4	3,1	(1,3)	1,5	1,5	1,6
Augmentations obtenues par règlement (en pourcentage) ²							
Tous les secteurs	2,7	1,0	0,4	1,0	1,1	1,2	1,6
Secteur public	2,6	0,5	0,1	0,2	0,3	0,7	1,3
Secteur privé	2,7	1,9	1,1	1,7	2,2	2,3	2,1
Jours-personnes perdus en raison de grèves et de lock-out (en milliers)	578	371	488	477	1 915	1 904	1 061
Salaire minimum – fin de l'année (taux horaire)	6,35	6,35	6,70	6,85	6,85	6,85	6,85

TABLEAU 26 (SUITE)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Gains hebdomadaires moyens (en dollars) ¹	683,70	700,12	712,88	726,21	734,78	748,10	768,59
Augmentation (en pourcentage)	1,6	2,4	1,8	1,9	1,2	1,8	2,7
Inflation de l'IPC (en pourcentage)	1,9	2,9	3,1	2,0	2,7	1,9	2,2
Augmentation des GHM moins l'inflation de l'IPC (en pourcentage)	(0,3)	(0,5)	(1,3)	(0,1)	(1,5)	(0,1)	0,5
GHM – secteur manufacturier (en dollars)	852,13	869,40	882,76	906,10	917,84	934,23	956,42
Augmentation (en pourcentage)	1,2	2,0	1,5	2,6	1,3	1,8	2,4
Augmentation moins l'inflation de l'IPC (en pourcentage)	(0,7)	(0,9)	(1,6)	0,6	(1,4)	(0,1)	0,2
Augmentations obtenues par règlement (en pourcentage) ²							
Tous les secteurs	2,1	2,6	3,0	3,0	3,1	2,8	2,7
Secteur public	1,4	2,7	2,9	2,9	3,5	3,1	2,7
Secteur privé	3,1	2,4	3,0	3,0	1,9	2,6	2,4
Jours-personnes perdus en raison de grèves et de lock-out (en milliers)	651	650	672	1 511	495	487	403
Salaire minimum – fin de l'année (taux horaire)	6,85	6,85	6,85	6,85	6,85	7,15	7,45

¹ Les gains hebdomadaires moyens (GHM) comprennent les heures supplémentaires. En 2001, Statistique Canada a cessé d'utiliser la Classification type des industries (CTI) de 1980 et a adopté le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour évaluer les GHM.

² Les augmentations obtenues par règlement salarial portent sur les ententes salariales touchant 200 employés et plus, ministère du Travail de l'Ontario.

Sources : Statistique Canada, ministère du Travail de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

TABLEAU 27 : EMPLOIS PAR PROFESSION EN ONTARIO DE 1994 À 2005

	(en milliers)					
	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Gestion	504	544	535	546	550	546
Affaires, finance et administration	979	982	981	974	1 010	1 031
Sciences naturelles et appliquées	275	304	295	327	354	398
Santé	261	258	253	267	264	272
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	428	398	400	403	422	442
Arts, culture, sports et loisirs	147	142	149	149	156	169
Ventes et services	1 129	1 152	1 185	1 199	1 237	1 281
Métiers, transports et machinerie	737	756	769	808	825	820
Professions propres au secteur primaire	147	142	141	143	138	152
Transformation, fabrication et services publics	407	423	459	477	496	526
Total	5 014	5 100	5 167	5 291	5 453	5 637

TABLEAU 27 (SUITE)

	(en milliers)					
	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Gestion	562	551	562	587	620	625
Affaires, finance et administration	1 056	1 115	1 119	1 149	1 203	1 176
Sciences naturelles et appliquées	427	455	445	448	437	470
Santé	280	291	321	332	345	346
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	453	468	472	474	476	544
Arts, culture, sports et loisirs	172	183	177	188	200	199
Ventes et services	1 342	1 359	1 393	1 457	1 435	1 448
Métiers, transports et machinerie	835	850	867	890	899	910
Professions propres au secteur primaire	142	130	123	131	134	143
Transformation, fabrication et services publics	548	524	552	558	568	537
Total	5 817	5 926	6 031	6 213	6 317	6 398

Nota : Groupes de professions fondés sur la Classification nationale des professions (CNP) de Statistique Canada de 2001 (NOC-S).

Source : Statistique Canada.

TABLEAU 28 : RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR PROFESSION EN ONTARIO DE 1994 À 2005

	(en pourcentage)					
	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Gestion	10,0	10,7	10,4	10,3	10,1	9,7
Affaires, finance et administration	19,5	19,2	19,0	18,4	18,5	18,3
Sciences naturelles et appliquées	5,5	6,0	5,7	6,2	6,5	7,1
Santé	5,2	5,1	4,9	5,1	4,8	4,8
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	8,5	7,8	7,7	7,6	7,7	7,8
Arts, culture, sports et loisirs	2,9	2,8	2,9	2,8	2,9	3,0
Ventes et services	22,5	22,6	22,9	22,7	22,7	22,7
Métiers, transports et machinerie	14,7	14,8	14,9	15,3	15,1	14,5
Professions propres au secteur primaire	2,9	2,8	2,7	2,7	2,5	2,7
Transformation, fabrication et services publics	8,1	8,3	8,9	9,0	9,1	9,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TABLEAU 28 (SUITE)

	(en pourcentage)					
	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Gestion	9,7	9,3	9,3	9,4	9,8	9,8
Affaires, finance et administration	18,1	18,8	18,6	18,5	19,0	18,4
Sciences naturelles et appliquées	7,3	7,7	7,4	7,2	6,9	7,3
Santé	4,8	4,9	5,3	5,3	5,5	5,4
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	7,8	7,9	7,8	7,6	7,5	8,5
Arts, culture, sports et loisirs	3,0	3,1	2,9	3,0	3,2	3,1
Ventes et services	23,1	22,9	23,1	23,5	22,7	22,6
Métiers, transports et machinerie	14,4	14,3	14,4	14,3	14,2	14,2
Professions propres au secteur primaire	2,4	2,2	2,0	2,1	2,1	2,2
Transformation, fabrication et services publics	9,4	8,8	9,1	9,0	9,0	8,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Nota : Groupes de professions fondés sur la Classification nationale des professions (CNP) de Statistique Canada de 2001 (NOC-S).

Source : Statistique Canada.

TABLEAU 29 : SITUATION DE L'EMPLOI EN ONTARIO PAR INDUSTRIE DE 1996 À 2005

	(en milliers)				
	1996	1997	1998	1999	2000
Industries productrices de biens	1 368	1 404	1 457	1 533	1 576
Industries primaires	150	141	143	152	133
Agriculture	103	100	105	114	98
Fabrication	907	935	981	1 035	1 075
Construction	261	280	285	298	323
Services publics	51	48	48	49	46
Industries productrices de services	3 799	3 887	3 996	4 103	4 241
Commerce	774	791	799	838	877
Transport et entreposage	245	249	261	259	273
Finance, assurances, services immobiliers et services de location à bail	368	371	370	378	379
Services professionnels, scientifiques et techniques	313	347	371	393	415
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	179	195	208	222	242
Services d'enseignement	341	342	345	363	367
Soins de santé et assistance sociale	503	496	518	515	541
Information, culture et loisirs	235	248	244	258	282
Hébergement et services de restauration	311	318	335	337	337
Administration publique	288	279	284	286	281
Autres services	243	252	263	254	248
Total – emploi	5 167	5 291	5 453	5 637	5 817

TABLEAU 29 (SUITE) : SITUATION DE L'EMPLOI EN ONTARIO PAR INDUSTRIE DE 1996 À 2005

	(en milliers)				
	2001	2002	2003	2004	2005
Industries productrices de biens	1 575	1 603	1 630	1 639	1 637
Industries primaires	119	112	113	113	128
Agriculture	84	77	82	79	93
Fabrication	1 068	1 094	1 093	1 100	1 064
Construction	336	345	369	368	395
Services publics	51	53	55	58	50
Industries productrices de services	4 352	4 428	4 584	4 678	4 761
Commerce	928	923	945	970	995
Transport et entreposage	275	279	290	295	289
Finance, assurances, services immobiliers et services de location à bail	389	393	415	436	452
Services professionnels, scientifiques et techniques	437	436	449	441	443
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	241	247	264	278	283
Services d'enseignement	358	369	376	390	428
Soins de santé et assistance sociale	559	582	612	635	626
Information, culture et loisirs	303	298	289	303	301
Hébergement et services de restauration	331	361	370	366	364
Administration publique	283	293	310	312	322
Autres services	248	247	264	254	257
Total – emploi	5 926	6 031	6 213	6 317	6 398

Nota : Groupes de professions fondés sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Source : Statistique Canada.

TABLEAU 30 : CROISSANCE DE L'EMPLOI EN ONTARIO PAR INDUSTRIE DE 1996 À 2005

	(variation en pourcentage)				
	1996	1997	1998	1999	2000
Industries productrices de biens	1,6	2,6	3,8	5,2	2,8
Industries primaires	0,0	(5,9)	1,6	5,9	(12,5)
Agriculture	(1,2)	(3,0)	5,0	8,1	(13,6)
Fabrication	3,2	3,1	4,8	5,6	3,8
Construction	(2,8)	7,4	1,9	4,3	8,4
Services publics	1,6	(5,0)	0,2	1,9	(5,7)
Industries productrices de services	1,2	2,3	2,8	2,7	3,4
Commerce	2,1	2,1	1,1	4,8	4,7
Transport et entreposage	1,3	1,6	4,8	(0,5)	5,2
Finance, assurances, services immobiliers et services de location à bail	2,1	0,7	(0,2)	2,2	0,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	4,3	11,1	6,7	5,9	5,6
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	4,8	9,0	6,7	7,1	8,8
Services d'enseignement	(4,3)	0,4	0,8	5,2	1,0
Soins de santé et assistance sociale	(0,5)	(1,4)	4,5	(0,7)	5,1
Information, culture et loisirs	1,2	5,6	(1,8)	5,9	9,2
Hébergement et services de restauration	7,1	2,3	5,1	0,7	0,1
Administration publique	(4,5)	(3,2)	1,6	0,9	(1,8)
Autres services	2,6	3,3	4,6	(3,3)	(2,4)
Total – emploi	1,3	2,4	3,1	3,4	3,2

TABLEAU 30 (SUITE) : CROISSANCE DE L'EMPLOI EN ONTARIO PAR INDUSTRIE DE 1996 À 2005

	(variation en pourcentage)				
	2001	2002	2003	2004	2005
Industries productrices de biens	(0,1)	1,8	1,7	0,6	(0,1)
Industries primaires	(10,0)	(6,4)	1,0	0,2	13,2
Agriculture	(14,7)	(8,4)	6,3	(3,2)	18,0
Fabrication	(0,6)	2,5	(0,1)	0,6	(3,3)
Construction	4,2	2,4	7,1	(0,4)	7,4
Services publics	11,0	3,1	3,0	7,2	(14,6)
Industries productrices de services	2,6	1,8	3,5	2,1	1,8
Commerce	5,9	(0,6)	2,4	2,6	2,6
Transport et entreposage	0,7	1,4	4,1	1,5	(1,8)
Finance, assurances, services immobiliers et services de location à bail	2,6	1,1	5,6	5,0	3,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	5,5	(0,2)	2,8	(1,6)	0,5
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	(0,4)	2,5	7,0	5,0	1,8
Services d'enseignement	(2,4)	3,2	1,8	3,7	9,8
Soins de santé et assistance sociale	3,4	4,0	5,1	3,8	(1,4)
Information, culture et loisirs	7,3	(1,5)	(3,0)	4,7	(0,8)
Hébergement et services de restauration	(1,9)	9,2	2,4	(1,1)	(0,4)
Administration publique	0,9	3,5	5,6	0,9	3,3
Autres services	(0,3)	(0,3)	7,1	(4,1)	1,3
Total – emploi	1,9	1,8	3,0	1,7	1,3

Nota : Groupes de professions fondés sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Source : Statistique Canada.

TABLEAU 31 : NIVEAU D'EMPLOI EN ONTARIO, PAR RÉGION ÉCONOMIQUE, DE 1995 À 2005

	(en milliers)					
	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Ontario	5 100	5 167	5 291	5 453	5 637	5 817
Région :*						
Est	673	675	686	723	749	758
Ottawa (510)	498	506	513	539	552	572
Kingston-Pembroke (515)	176	169	173	184	197	186
Région du grand Toronto (530)¹	2 202	2 237	2 336	2 407	2 481	2 581
Centre	1 182	1 202	1 222	1 267	1 311	1 358
Muskoka-Kawarthas (520)	144	146	147	148	156	159
Kitchener-Waterloo-Barrie (540)	466	475	493	512	541	550
Hamilton-péninsule de Niagara (550)	571	580	582	607	614	649
Sud-Ouest	683	697	702	711	741	760
London (560)	283	278	282	285	298	307
Windsor-Sarnia (570)	270	278	276	284	293	302
Stratford-péninsule Bruce (580)	129	141	144	142	149	152
Nord	360	356	345	345	356	360
Nord-Est (590)	247	246	240	241	246	249
Nord-Ouest (595)	114	110	105	104	110	111

TABLEAU 31 (SUITE)

	(en milliers)				
	2001	2002	2003	2004	2005
Ontario	5 926	6 031	6 213	6 317	6 398
Région :*					
Est	784	793	816	818	830
Ottawa (510)	593	595	617	614	624
Kingston-Pembroke (515)	192	199	199	204	205
Région du grand Toronto (530)¹	2 665	2 721	2 799	2 854	2 912
Centre	1 363	1 387	1 451	1 476	1 494
Muskoka-Kawarthas (520)	152	155	175	180	170
Kitchener-Waterloo-Barrie (540)	559	579	597	611	637
Hamilton-péninsule de Niagara (550)	651	653	680	686	687
Sud-Ouest	755	765	775	801	797
London (560)	305	307	317	330	328
Windsor-Sarnia (570)	302	306	307	307	315
Stratford-péninsule Bruce (580)	148	151	150	164	155
Nord	359	365	371	367	364
Nord-Est (590)	251	251	254	255	256
Nord-Ouest (595)	107	113	117	112	108

* Les écarts types varient considérablement selon les régions et décroissent à mesure qu'augmente la taille de la région.

¹ La région économique 530 est très semblable à la région du grand Toronto, mais ne comprend pas la ville de Burlington.

Nota : Tous les chiffres représentent le niveau d'emploi annuel moyen.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

TABLEAU 32 : NIVEAU D'EMPLOI EN ONTARIO, PAR INDUSTRIE, PAR RÉGION ÉCONOMIQUE, 2005

	(en milliers)			
	Toutes les industries	Agriculture	Ressources ¹	Fabrication
Ontario	6 398	93	35	1 064
Région :				
Est	830	12	2	78
Ottawa (510)	624	7	–	54
Kingston-Pembroke (515)	205	5	–	24
Région du grand Toronto (530)	2 912	9	3	487
Centre	1 494	33	5	293
Muskoka-Kawarthas (520)	170	4	–	24
Kitchener-Waterloo-Barrie (540)	637	13	2	142
Hamilton-péninsule de Niagara (550)	687	16	2	127
Sud-Ouest	797	35	3	170
London (560)	328	12	–	60
Windsor-Sarnia (570)	315	9	–	81
Stratford-péninsule Bruce (580)	155	14	2	30
Nord	364	4	20	36
Nord-Est (590)	256	3	15	24
Nord-Ouest (595)	108	–	5	12

TABLEAU 32 (SUITE)

	(en milliers)			
	Construction	Distribution ²	Finances, serv. prof. et gestion d'entreprises ³	Information, culture et loisirs ⁴
Ontario	395	588	1 178	301
Région :				
Est	47	57	143	34
Ottawa (510)	33	38	117	28
Kingston-Pembroke (515)	14	19	26	7
Région du grand Toronto (530)	172	291	679	157
Centre	108	134	213	63
Muskoka-Kawarthas (520)	16	15	21	7
Kitchener-Waterloo-Barrie (540)	49	57	89	23
Hamilton-péninsule de Niagara (550)	43	62	103	33
Sud-Ouest	47	72	102	32
London (560)	20	29	54	11
Windsor-Sarnia (570)	18	24	33	15
Stratford-péninsule Bruce (580)	10	19	15	5
Nord	20	33	41	15
Nord-Est (590)	15	22	31	11
Nord-Ouest (595)	4	12	10	5

TABLEAU 32 (SUITE)	(en milliers)		
	Commerce de détail	Services personnels ⁵	Enseignement
Ontario	747	621	428
Région :			
Est	97	84	63
Ottawa (510)	73	61	45
Kingston-Pembroke (515)	25	23	18
Région du grand Toronto (530)	333	264	178
Centre	175	161	104
Muskoka-Kawarthas (520)	25	18	13
Kitchener-Waterloo-Barrie (540)	72	66	45
Hamilton-péninsule de Niagara (550)	78	78	47
Sud-Ouest	91	74	53
London (560)	37	28	24
Windsor-Sarnia (570)	36	31	21
Stratford-péninsule Bruce (580)	18	14	8
Nord	50	39	30
Nord-Est (590)	35	27	21
Nord-Ouest (595)	15	12	9

TABLEAU 32 (SUITE)	(en milliers)	
	Santé et ass. sociale	Administration publique
Ontario	626	322
Région :		
Est	93	120
Ottawa (510)	64	104
Kingston-Pembroke (515)	29	16
Région du grand Toronto (530)	238	100
Centre	150	54
Muskoka-Kawarthas (520)	20	7
Kitchener-Waterloo-Barrie (540)	56	23
Hamilton-péninsule de Niagara (550)	75	25
Sud-Ouest	92	25
London (560)	42	10
Windsor-Sarnia (570)	35	10
Stratford-péninsule Bruce (580)	15	4
Nord	53	23
Nord-Est (590)	37	16
Nord-Ouest (595)	16	7

Tous les chiffres représentent le niveau d'emploi annuel moyen.

Les données sous-régionales peuvent ne pas correspondre aux totaux régionaux en raison de l'arrondissement des chiffres.

On ne tient pas compte des données sur l'emploi inférieures à 1 500 pour des raisons de fiabilité statistique.

Se reporter à la remarque sur les écarts types et sur la RGT du tableau 31.

Groupements d'industries fondés sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

¹ Comprend foresterie, pêche, extraction minière et extraction de pétrole et de gaz.

² Comprend transport et entreposage, services publics et commerce de gros.

³ Comprend finance, assurances, services immobiliers et services de location à bail; gestion d'entreprises, services administratifs et autres services de soutien; et services professionnels, scientifiques et techniques.

⁴ Comprend des industries telles que : édition; industries du film et de l'enregistrement sonore; radiotélévision et télécommunications; services d'information et de traitement des données; arts d'interprétation; sports-spectacles et industries connexes; établissements du patrimoine; divertissements, loisirs et jeux de hasard.

⁵ Comprend hébergement et services de restauration, et autres services (tels que réparations et entretien, services personnels et blanchissage, services religieux, services de subventions et services civiques, professionnels et autres).

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

TABLEAU 33 : RÉGIONS ÉCONOMIQUES DE L'ONTARIO¹

Est

Ottawa (510)	Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry, Prescott et Russell, Leeds et Grenville, comté de Lanark et division d'Ottawa
Kingston-Pembroke (515)	Comtés de Lennox et Addington, Hastings, Renfrew et Frontenac et division de Prince Edward

Centre

Muskoka-Kawarthas (520)	Comtés de Northumberland, Peterborough, Haliburton, municipalité du district de Muskoka et division des lacs Kawartha
Kitchener-Waterloo-Barrie (540)	Comtés de Dufferin, Wellington et Simcoe et municipalité régionale de Waterloo
Hamilton-péninsule de Niagara (550)	Comtés de Brant, Haldimand et Norfolk, municipalité régionale de Niagara, division de Hamilton et ville de Burlington dans la municipalité régionale de Halton

Région du grand Toronto²

Toronto (530)	Division de Toronto, municipalités régionales de Durham, York, Peel et Halton (à l'exclusion de la ville de Burlington)
---------------	---

Sud-Ouest

London (560)	Comtés d'Oxford, d'Elgin et de Middlesex
Windsor-Sarnia (570)	Comtés de Lambton et d'Essex et division de Chatham-Kent
Stratford-péninsule Bruce (580)	Comtés de Perth, Huron, Bruce et Grey

Nord

Nord-Est (590)	Districts de Nipissing, Parry Sound, Manitoulin, Sudbury, Timiskaming, Cochrane, Algoma et division du grand Sudbury
Nord-Ouest (595)	Districts de Thunder Bay, Rainy River et Kenora

¹ Telles qu'elles sont définies dans la Classification géographique type (CGT) 2001 de Statistique Canada.

² La région économique 530 est très semblable à la région du grand Toronto, mais ne comprend pas la ville de Burlington.

ANNEXE IX

COMMENT PARTICIPER AUX
CONSULTATIONS PRÉALABLES
AU BUDGET DE 2007

COMMENT PARTICIPER AUX CONSULTATIONS PRÉALABLES AU BUDGET DE 2007

Le ministre des Finances mènera des consultations prébudgétaires auprès de particuliers, d'organisations, d'associations et d'autres acteurs dans diverses régions de la province dans le cadre du dialogue continu que le gouvernement McGuinty entretient avec la population ontarienne.

En particulier, le ministre des Finances souhaite entendre ce que les Ontariennes et Ontariens ont à dire sur ce que le gouvernement peut faire de plus pour assurer une économie productive et de meilleurs services pour les gens tout en travaillant à éliminer le déficit.

Des renseignements sur les collectivités et lieux où le ministre envisage de se rendre seront affichés à www.fin.gov.on.ca en novembre 2006. Les personnes qui souhaitent se présenter à l'une de ces consultations peuvent téléphoner, sans frais, au 1 800 263-7965 ou au 1 800 263-7776 (ATS).

Vous trouverez ci-dessous un complément d'information sur la façon de participer aux consultations préalables au budget de 2007.

MÉMOIRES

Les particuliers et les organisations peuvent envoyer leurs observations directement au ministre des Finances, par la poste, par courrier électronique ou par télécopieur.

Adresse postale

L'honorable Greg Sorbara, ministre des Finances
a/s du Secrétariat du budget
Édifice Frost Nord, 3^e étage
95, rue Grosvenor
Toronto ON M7A 1Z1

Adresse électronique : submissions@fin.gov.on.ca

Télécopieur : 416 325-0969

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES EN LIGNE

Les particuliers peuvent aussi communiquer leurs idées relativement au budget de 2007 en remplissant la formule se trouvant sur le site Web du ministère des Finances, à l'adresse www.fin.gov.on.ca. Pour ce faire, cliquez sur la mention « Donnez-nous votre avis » de la rubrique Dossiers d'actualité.

